

GUIDE PRATIQUE FRANÇAIS LANGUE 1

Version 1.0, July 2024



Table des matières

LA LECTURE LITTERAIRE DES L'ECOLE MATERNELLE ? POURQUOI ?	3
COMPETENCES ET EXEMPLES DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	6
RESSOURCES LINGUISTIQUES : LES NOTIONS	46
LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - REPERES	62
LES CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES DU LANGAGE ORAL	113
GLOSSAIRE	116
UN GUIDE PRATIQUE POUR LES PARENTS EN 10 POINTS	153

Licence statement

This work by the European Schools is licensed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License (CC BY-NC-SA 4.0). You may share and adapt it for non-commercial purposes, with proper attribution, and distribute any changes under the same licence. For details, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>



La lecture littéraire dès l'école maternelle ? Pourquoi ?

La lecture littéraire dès l'école maternelle ? Pourquoi ?

- Pour construire un patrimoine culturel littéraire individuelle afin que chaque élève quitte l'école en ayant construit sa « bibliothèque intérieure ».
- Pour construire une culture littéraire partagée et permettre l'appropriation par tous du patrimoine collectif (européen ?)
- Pour « faire entendre le murmure des textes » en proposant des textes « résistants » Catherine Tauveron

Une culture littéraire se constitue par la fréquentation régulière des œuvres. Elle suppose une mémoire des textes, mais aussi de leur langue, une capacité à retrouver, chaque fois qu'on lit, les résonances qui relient les œuvres entre elles. Elle est un réseau de références autour desquelles s'agrègent les nouvelles lectures. Ainsi, chaque lecture est le lieu de réinvestissement de lectures anciennes et le tremplin pour de nouvelles lectures. Qu'il s'agisse de comprendre, d'expliquer ou d'interpréter, le lecteur vient sans cesse puiser dans les textes riches et diversifiés qu'il a structurés dans sa mémoire et qui sont, à proprement parler, sa culture. Si l'on souhaite que les élèves en fin d'école primaire puissent adopter un regard réflexif sur ce qu'ils lisent, il est nécessaire que, dès la maternelle, ils aient constitué un capital de lecture sur lequel s'appuyer. Pour ce faire, il est essentiel que l'élève ait des contacts fréquents avec les textes, qu'il apprenne à y retourner et à créer des réseaux et qu'il en rencontre beaucoup.

L'appropriation des œuvres littéraires appelle un travail sur le sens. Elle interroge les histoires personnelles, les sensibilités, les connaissances sur le monde, les références culturelles, les expériences des lecteurs. Elle crée l'opportunité d'échanger ses impressions sur les émotions ressenties, d'élaborer des jugements esthétiques, éthiques, philosophiques et de remettre en cause des préjugés, bref de s'ouvrir au monde. Le sens n'est pas donné, il se construit dans la relation entre le texte, le lecteur et l'expérience sociale et culturelle dans laquelle celui-ci s'inscrit (la signification d'une œuvre n'est pas intangible). L'expérience de lecture engage le lecteur à se donner une attente par rapport aux œuvres nouvelles qu'il aborde. Cette curiosité-là s'apprend, s'exerce, se développe progressivement. Elle forge les compétences propices à l'entrée en littérature.

La lecture débouchant sur une compréhension assurée du texte est l'objectif de l'école. À l'école primaire, il ne s'agit en aucune façon de proposer aux élèves une initiation à la lecture littéraire qui passerait par une explication formelle des processus narratifs ou stylistiques. La littérature est simplement considérée comme un ensemble de textes que l'on s'approprie en les lisant. Toutefois, cette lecture doit être suffisamment approfondie pour que l'élève garde la mémoire de ce qu'il a lu et puisse en faire une passerelle vers ses lectures ultérieures. Si l'explication de texte n'est pas au programme de l'école primaire, une réflexion collective débouchant sur des propositions interprétatives est possible et nécessaire. Dès l'école maternelle, l'enfant peut réfléchir sur les enjeux de ce qu'on lui lit lorsque le texte résiste à une interprétation immédiate, a fortiori en P4/P5. L'interprétation prend, le plus souvent, la forme d'un débat très libre dans lequel on réfléchit collectivement sur les enjeux esthétiques, psychologiques, moraux, philosophiques qui sont au cœur de l'œuvre.

L'enseignant dispose de plusieurs modalités pour parcourir le texte : la lecture qu'il peut lui-même en faire à haute voix, la lecture silencieuse des élèves, le résumé partiel qu'il élabore et qu'il peut dire ou donner à lire en lecture silencieuse, la lecture à voix haute des élèves... C'est en articulant avec pertinence les différentes modalités de lecture que l'on avance dans le texte. C'est un travail collectif structuré, fruit d'une réflexion commune.

La principale difficulté réside dans le travail de compréhension. On ne peut couper le flux de la lecture (qu'elle soit entendue ou faite par le lecteur lui-même) pour expliquer un mot ou une forme syntaxique complexe. Et, cependant, on ne peut laisser les élèves dans l'incompréhension ou

dans une compréhension approximative ou inexacte du texte. En fait, c'est dans le rythme s'installant entre lectures et discussions que se constitue la compréhension d'un texte long et complexe qui, sans cesse, rattache ce qui a été lu à ce qui va l'être. L'une des manières les plus efficaces est de progresser dans le texte en demandant aux enfants de rappeler ce qui vient d'être lu et d'imaginer ce qui pourrait suivre (rappel de récit). Les phases de rappel permettent de contrôler les passages oubliés (en général, ils n'ont pas été compris), de vérifier les passages déformés (les élèves en ont fait des interprétations hasardeuses). Tout oubli et toute erreur de compréhension doivent être repris grâce à une discussion collective (avec, éventuellement, retour au passage controversé) dans laquelle l'enseignant joue un rôle décisif, dans la mesure où il engage un retour au texte. L'enseignant doit être attentif au fait que si, dans certains cas, c'est la langue qui peut faire obstacle (lexique rare, syntaxe complexe, enchaînement problématique des substituts du nom, connecteurs délicats à interpréter, relations temporelles inhabituelles, etc.), dans d'autres cas, ce sont simplement les représentations mentales qui font défaut, parce que ce qui est relaté n'appartient pas à l'expérience réelle ou imaginaire des élèves.

Une des caractéristiques fortes de la littérature est d'utiliser toutes les ressources de la langue pour déplacer la signification la plus courante des mots, créer des images, utiliser des symboles. Ces figures de la rhétorique et de la stylistique sont souvent difficilement accessibles aux élèves, particulièrement dans la poésie. Il appartient à l'enseignant de les éclairer sans formalisme aucun, mais aussi sans en émousser les effets. Comme dans bien d'autres cas, les allers-retours entre lecture et écriture sont souvent plus utiles que de longues explications.

L'illustration est également un aspect essentiel, dans les albums de littérature jeunesse notamment. Elle participe largement, aux côtés de la mise en texte, à la proposition d'interprétation que l'on peut donner de l'œuvre. Dans l'album ou la bande dessinée, elle joue souvent un rôle encore plus décisif que le texte. C'est donc bien l'ensemble texte/images qui, le plus souvent, doit être compris et interprété. On pourra, à cet égard, s'inspirer du travail qui se fait traditionnellement sur l'album à l'école maternelle à un âge où l'enfant ne sait pas encore lire.

L'enseignant fera découvrir les relations de l'image et du texte, les diverses modalités de cette relation dans la construction du sens : effets de redondance, complémentarité, juxtaposition, récits parallèles, divergence, etc. Ainsi, la comparaison de plusieurs illustrations d'un même texte dans des éditions d'époques ou de pays différents peut mettre en évidence comment les choix iconographiques influent sur le sens du texte, comment l'image, tout autant que le texte, mais par d'autres codes et effets, participe au travail d'élaboration de la signification.

L'enseignement de la littérature à l'école primaire suppose que les enseignants se dotent d'une solide culture des œuvres destinées à la jeunesse, qu'elles relèvent du patrimoine ou de la création plus contemporaine. C'est cette culture qui leur permet de choisir parmi les œuvres celles qui conviennent à leurs élèves, celles qui vont les conduire à s'ouvrir à d'autres univers que le leur, mais aussi celles qui créeront les conditions efficaces d'une transition vers des mondes nouveaux. C'est cette même culture qui permet que la mise en réseau ne se limite pas à un « programme » de lectures et soit une véritable exploration, pour chaque élève, de l'univers de la littérature. Dans cette programmation, l'enseignant sera attentif à maintenir un équilibre entre les différents genres (poésie, nouvelles et romans, théâtre, contes, albums, bandes dessinées), et entre classiques et œuvres contemporaines. En lien avec l'enseignement de la langue 2, l'étude des textes du patrimoine littéraire de la langue enseignée offrira une source de richesse supplémentaire.

Le parcours de lecture doit permettre de construire les échos entre les œuvres lues et, quelquefois, entre celles-ci et les autres œuvres d'art rencontrées par ailleurs (peinture, photographie, musique, élément du patrimoine, etc...), enfin entre celles-ci et les connaissances construites en histoire, en géographie, en sciences... Il s'agit là de développer la compétence de littératie.

Compétences et exemples de situations d'apprentissage

P1-P2

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Comprendre le langage oral, verbal et non verbal							
Aspects de la compétence • Repérer, identifier, localiser les informations • Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques • Intégrer et interpréter • Réagir (manifester son intérêt, son plaisir...) • Analyser, apprécier • Réfléchir (faire un retour sur sa compréhension)							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>			Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>				
Développer la conscience phonologique et comprendre le principe alphabétique ✓ Se décentrer, s'abstraire de la fonction de communication pour se centrer sur les éléments formels (éléments sonores, graphiques). ✓ Connaître le nom des lettres et l'ordre alphabétique des mots.			Conscience phonologique et principe alphabétique : observation réfléchie des éléments formels de la langue ✓ Activités proposant l'utilisation d'items non signifiants pour détourner l'attention de la signification et focaliser sur la structure phonologique (exemples : dictée de sons, chercher l'intrus phonologique...) ✓ Proposer des activités régulières et variées d'écoute, de manipulation, de comptage, de segmentation, d'isolement, de suppression et d'ajout d'unités, de fusion, de substitution, d'inversion, de détection d'intrus, de catégorisation, de recherche d'invariants ...				

✓ Distinguer entre la lettre et le son qu'elle transcrit ; connaître les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphies simples ou complexes. ✓ Distinguer des lettres et/ou des sons proches, des mots graphiquement proches. ✓ Comprendre que le mot est lui-même constitué d'éléments sonores segmentables, savoir les repérer, les identifier (syllabes, rimes, attaques). ✓ Mobiliser les acquis (correspondances entre un phonème et ses graphies différentes ; valeurs diverses d'une lettre ou d'un graphème selon l'environnement). ✓ Lire aisément les mots étudiés, reconnaître les mots hors du contexte de l'acquisition et quelle que soit l'écriture (script, cursive, capitales d'imprimerie). ✓ Reconnaître un mot avec des flexions inhabituelles (ex. : les terminaisons verbales du type –aient qui perturbent les lecteurs débutants). ✓ Ordonner correctement les lettres (image orthographique du mot).	✓ Activités de détection des intrus dans une série. ✓ Corpus de supports iconographiques pour repérer les associations images/mots. ✓ Proposer des jeux sur les syllabes finales pour attirer l'attention de l'élève sur la fin des mots puis jeux sur des mots courts et progressivement sur des énoncés plus complexes. ✓ Jeu du « loto » des mots écrits portant sur des mots-outils, des mots fréquents ou usuels en classe, des mots référents choisis pour se remémorer les correspondances entre phonèmes et graphèmes. ✓ Jeu des « dominos » : sur chaque domino, deux mots différents, l'un en cursive, l'autre dans une autre écriture (script ou capitales d'imprimerie). ✓ Textes à trous : les mots manquants sont dictés ou trouvés par les élèves (selon le niveau de leurs acquisitions). ✓ Corpus de textes ou de phrases à compléter en choisissant pour chaque mot entre deux occurrences (ex. : Le chat dort sur/sous un coussin).
Construire et garantir l'acquisition du lexique (mémorisation et réemploi hors contexte, réinvestissement en contexte) <i>Mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.</i> ✓ Trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale (sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage systématiques). ✓ Mettre en réseau les mots étudiés en utilisant différents critères de catégorisation, d'association et selon leurs définitions : regroupements sémantiques et logiques (champs lexicaux, catégories lexicales, synonymes, antonymes, familles de mots).	Mise en place d'activités visant la construction du lexique ✓ Activités fréquentes pour développer l'enrichissement lexical, culturel et la notion de plaisir : découverte d'un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation, etc. ; ✓ Observation à partir d'exemples proposés par l'enseignant ou appartenant aux textes lus. ✓ Constitution du lexique de la classe à partir de fiches, carnets, affiches murales, répertoire et dictionnaire adapté à la classe. ✓ Manipulation ludique de préfixes et suffixes pour construire des mots. ✓ Mémorisation de mots par la récitation de textes et le réinvestissement.

✓ Percevoir les niveaux de langue : familier, courant, soutenu. ✓ Reconnaître des mots connus dans des contextes nouveaux. ✓ Réinvestir le vocabulaire appris.	
--	--

	Comprendre			1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
<i>Lire et comprendre le/les langage(s) écrits</i>							
Aspects de la compétence • Discriminer de manière visuelle/décoder/automatiser/développer la fluidité de lecture • Repérer, identifier, localiser les informations • Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques • Intégrer et interpréter • Réagir (manifester son intérêt, son plaisir...) • Analyser, apprécier, réfléchir (faire un retour sur sa compréhension)							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>				Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>			
Apprendre à comprendre des textes lus par le maître, lu seul ou en groupe ✓ S'approprier, avant de savoir lire, les formes langagières et les activités cognitives que suppose la lecture. ✓ Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, répondre à des questions et questionner le texte. ✓ Tirer des informations, restituer l'essentiel de textes courts lus par le maître. ✓ Suivre une lecture longue : ✓ Se concentrer tout au long de la lecture dans une « attention pour comprendre » : garder en tête des questions				Compréhension individuelle/collective de textes ✓ Activités de compréhension de textes en sélectionnant une ou des image(s), en choisissant un titre pertinent, en ordonnant une séquence d'images, en donnant des renseignements par des dessins, en reformulant dans des échanges verbaux. ✓ Dessin de ce que l'élève pense avoir compris et enrichissement de sa compréhension par des questions. ✓ Choix d'illustrations ou de titres et sélections des plus pertinents. ✓ Extraction d'une image intrusive, d'un titre intrus. Jeux avec des images pour trouver la précédente et la suivante. ✓ Questionnement oral sur l'identification des différents personnages. ✓ Reconstitution de récits d'images. ✓ Atelier d'écoute active : autour du texte, en aidant les élèves à construire un « univers de référence », à mobiliser des appuis cognitifs par l'évocation de			

auxquelles on cherche des réponses, des hypothèses qu'il faut infirmer ou confirmer. ✓ Extraire le thème (de qui ou de quoi le texte parle) : trouver dans le texte la réponse à des questions concernant le texte lu ; reformuler son sens. ✓ Distinguer et « suivre » les personnages. ✓ Retrouver des informations littérales. ✓ Identifier des enchaînements logiques ou chronologiques, anticiper sur des suites, des conséquences. ✓ Réaliser des inférences. ✓ Être capable de lire seul (une consigne simple pour l'exécuter, un court texte en relation avec un univers connu (fictif ou documentaire) et en tirer des informations. ✓ Avoir une attitude de « chercheur de sens » en s'appuyant sur l'ensemble des données du texte. ✓ Dépasser le déchiffrage ou le repérage de mots connus. ✓ Traiter des mots « savants » ou rares. ✓ Repérer la perte de compréhension en cours de lecture (revenir en arrière, demander une information à un adulte, etc.).	vécus, de lectures antérieures, de « leçons » sur le sujet, de connaissances sur le monde. ✓ Activités sur le texte par la présentation des personnages, en racontant l'histoire, en la résumant et en montrant des images. ✓ Etude des textes longs : Proposition de deux versions d'une même histoire, deux histoires d'un même « personnage », deux récits construits selon un même procédé, deux ouvrages du même auteur ou d'une même collection, deux histoires sur un même « objet » pouvant donner lieu à des travaux en parallèle. ✓ Texte-puzzle à reconstituer, donné par phrases désordonnées (aides possibles fournies par des illustrations), textes courts construits à propos pour susciter la détection d'incohérences ou de contradictions, textes avec des « mots tordus » qu'il faut « redresser » pour recomposer le sens du texte. ✓ Elaboration de questions sur un texte à poser à un autre groupe, une autre classe.
Lire à voix haute pour manifester sa compréhension ✓ Décoder et comprendre un texte en mobilisant les acquis de base (déchiffrage, reconnaissance de mots, ponctuation). ✓ Lire à haute voix un texte court dont les mots ont été étudiés, en articulant correctement et en respectant la ponctuation, en situation de communication (lecture préparée). ✓ Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte ; restituer la prosodie d'une phrase.	Lecture à voix haute ✓ Pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs) à partager avec d'autres (récitation de textes poétiques, interprétation de textes littéraires). ✓ Activités d'entraînement régulier à la lecture à voix haute ; entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, s'enregistrer pour s'améliorer...). ✓ Organisation de séances visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, différente de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture.

✓ Restituer l'unité de sens. ✓ Montrer sa compréhension par une lecture expressive ; lire un texte simple en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation. ✓ Tenir sa place dans une lecture dialoguée préparée (répliques courtes).	✓ Entraînement de l'articulation avec des jeux et exercices de type virelangues (formules ou phrases qui en jouant sur les allitérations, les assonances sont difficiles à dire ; par exemple « les chaussettes de l'archiduchesse »). ✓ Entraînement au repérage de groupe de mots et à l'utilisation de la ponctuation. ✓ Entraînement de la modulation de la voix selon le sens du texte : on peut théâtraliser à l'excès pour faire prendre conscience des ressources de la diction.
Reconnaître les différents supports de l'écrit et leur usage ✓ Découvrir les usages sociaux de l'écriture en comparant les supports les plus fréquents. ✓ Apprendre à les nommer de manière exacte et en comprendre les fonctions. ✓ Distinguer des supports et leur attribuer une fonctionnalité (journal, manuel, documentaire, album, recueil de poésie, dictionnaire, manuel scolaire). ✓ Isoler une information. ✓ Sélectionner un support ou un texte pour réaliser un projet.	Reconnaissance des différents supports de l'écrit et leur usage ✓ Proposer des activités de manipulation conduisant à une première typologie (manuels, albums distingués des documentaires ou des recueils de poésies, dictionnaires, revues...). ✓ Proposer des activités de recherches d'informations qui s'inscrivent dans les divers domaines de travail et qui permettent de cibler les supports pertinents ; ces activités peuvent se réaliser en classe au coin-livre, en BCD, à la bibliothèque.
Construire une culture littéraire commune ✓ Partager sa culture et ses références. ✓ Mieux comprendre les histoires à partir des références construites collectivement. ✓ Écouter lire des œuvres intégrales notamment de littérature de jeunesse. ✓ Fréquenter spontanément des livres ou des albums. ✓ Retrouver des histoires entendues en classe. ✓ Découvrir une histoire ou apprendre sur un sujet qui intéresse, seul ou avec une aide extérieure.	Découverte et constitution de réseaux de textes littéraires ✓ Organisation de réseaux permettant de retrouver un personnage, un thème, un genre, un auteur, un illustrateur. ✓ Echange sur l'histoire, sur ce qui a plu ou non. ✓ Donner la parole dans un moment collectif pour faire connaître un livre. ✓ Mise en place d'un carnet personnel de lecteur : l'enfant exprime son avis sur le livre, il copie lui-même des mots, des phrases, des images ; il conserve la photocopie d'une page de texte ou d'une image, etc.
Comprendre l'écrit : Identifier des mots de manière de plus en plus aisée en lien avec l'écriture (décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire)	Activités sur la compréhension de l'écrit ✓ Mise en place d'activités de manipulations et jeux de tri et de distinction permettant de travailler sur l'identification et la discrimination des phonèmes : trouver, isoler, segmenter, remplacer des phonèmes.

✓ Discriminer de manière auditive et analyser les constituants des mots (conscience phonologique). ✓ Discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent. ✓ Etablir les correspondances graphophonologiques. ✓ Mémoriser les composantes du code. ✓ Mémoriser des mots fréquents et irréguliers. ✓ En situation de lecture, identifier rapidement les mots les plus courants issus des listes des mots les plus fréquents de la langue française. ✓ Lire des mots nouveaux quel que soit leur niveau de difficulté.	✓ Copie de mots, encodage (transcription des sons en lettres) de mots construits avec les éléments du code appris. ✓ Activités régulières et fréquentes sur le code pour tester la compréhension de l'élève : exercices, « jeux » de correspondance des graphèmes/phonèmes notamment avec des outils numériques, permettant de fixer, d'accélérer les processus d'association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recombinaison de mots. ✓ Dans le cadre d'activités grammaticales, réinvestir sa connaissance des graphèmes pour différencier des homophones (exemples : tante – tente / seau – saut – sot, etc.). ✓ Lecture à voix haute de syllabes, puis de mots. ✓ Dictée de syllabes et écriture autonome avec correction immédiate de l'enseignant. ✓ Utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe comme aides pour écrire. ✓ Faire pratiquer des dictées quotidiennes diversifiées. ✓ Lecture de phrases contenant des morphèmes grammaticaux et lexicaux muets de manière fluide sans vocaliser les lettres muettes. ✓ Lecture et écriture sous la dictée de syllabes et de mots complexes.
Comprendre l'écrit : comprendre un texte ✓ Mobiliser la compétence de décodage. ✓ Décoder de manière automatisée en maîtrisant les combinaisons de lettres les plus complexes. ✓ Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte. ✓ Reformuler le texte lu et entendu en restituant les enchaînements logiques et chronologiques et en explicitant les états mentaux des personnages. ✓ Faire des inférences. ✓ Mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture. ✓ Mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des	Compréhension de texte ✓ Lecture réalisée par l'élève de phrases ou de textes déchiffrables. Lecture autonome de textes que l'élève peut entièrement décoder. ✓ Lecture par l'adulte de textes longs (ou enregistrés) de textes de plus en plus complexes. ✓ Activités fréquentes de restitution de l'histoire entendue. ✓ Activités régulières de combinaison de lettres les plus complexes : ail,eil, euil, tion, oeu, gn... ✓ Pratique régulière d'activités permettant la compréhension d'un texte : recherche et justifications (surlignage d'informations dans le texte), écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées, repérage de mots de liaison, échanges oraux guidés par le professeur, justifications, débat interprétatif, reformulation, rappel du récit, réponses à des questions ; propositions de titres de paragraphes,

connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages- types). ✓ Mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes. ✓ Justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. ✓ Formuler ses difficultés, demander de l'aide ; contrôler sa compréhension en maintenant une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).	caractérisation des personnages ; représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.). ✓ Lecture de textes variés, notamment des textes informatifs. ✓ Etude du vocabulaire en contexte : substitution, transformation, suppression ; approche de l'étymologie des mots, reformulation. ✓ Apprentissage explicite des stratégies de compréhension, justification des réponses (interprétation, informations trouvées, etc.) confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.
Comprendre l'écrit : découvrir différents enjeux de lecture ✓ Lire en visant différents objectifs : -lire pour réaliser quelque chose, et pour agir -lire pour apprendre, pour découvrir ou valider des informations -lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour -lire pour enrichir son vocabulaire -lire pour le plaisir de lire -lire pour s'ouvrir au monde.	Découverte de différents enjeux de lecture ✓ Faire pratiquer des situations de lecture diversifiées : -Lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie, etc., mais aussi recettes de cuisine, notices pour réaliser divers objets, etc. ; -Lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à l'âge des élèves, textes accompagnés d'autres formes de représentation, schémas, tableaux à double entrée, supports numériques, etc. ; - Lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales ; - Fréquentation de lieux dédiés à la lecture (BCD, bibliothèques) ; - Lecture plaisir favorisée et valorisée : échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d'un cahier personnel, établissement d'un lien avec la famille ; - Lecture comme objets d'échanges, au sein de la classe, à l'extérieur, avec des élèves plus jeunes, des personnes âgées...).

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Produire du langage oral, verbal et non verbal							
Aspects de la compétence : parler en continu (monologue suivi) et en discontinu (en adresse à un auditoire) • Énoncer un propos en fonction de la situation de communication • Structurer et organiser le langage oral de façon à être compris • Verbaliser/exprimer (manifester son intérêt, son opinion, son plaisir...) • Réviser (faire un retour sur sa production orale) • Oraliser (mettre en voix et en scène)							
Objectifs d'apprentissage			Exemples de situations d'apprentissage				
Les élèves (inter-)agissent pour...			Le maître prépare des situations...				
Ecouter pour produire de l'oral			Activités d'écoute et d'oralisation				
✓ Maintenir une attention orientée en fonction du but. ✓ Repérer et mémoriser des informations importantes ; les relier entre elles pour leur donner du sens. ✓ Mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte. ✓ Mémoriser le vocabulaire entendu pour construire des liens avec les textes. ✓ Repérer d'éventuelles difficultés de compréhension. ✓ Oser prendre la parole devant un groupe.			✓ Proposer des activités régulières d'écoute active de messages ou de consignes adressés par un adulte ou par un pair ; d'audition de textes lus, d'explications ou d'informations données. ✓ Faire pratiquer la répétition, le rappel ou la reformulation de consignes ; la récapitulation d'informations, de conclusions. ✓ Mettre en place des activités permettant l'explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc....). ✓ Pratiquer l'écoute d'histoires pour en dégager les idées principales et identifier les personnages principaux. Faire dessiner ce qui est compris.				
Produire à l'oral : stimuler et structurer le langage oral, pour dire, pour être entendu et compris			Activités de stimulation et de structuration du langage oral pour dire, pour être entendu et compris				

✓ Se faire comprendre par le seul usage du langage : raconter, expliquer une réalité passée ou à venir, créer une histoire portant sur des événements, lieux ou personnages inconnus d'au moins un des partenaires de l'échange. ✓ Utiliser un langage oral de plus en plus riche. ✓ Développer le langage pour décrire, rendre compte, expliquer, justifier, donner une consigne, comparer, questionner, exprimer un point de vue ou une préférence, imaginer, etc. ✓ Prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs. ✓ Mobiliser des techniques pour être écouté. ✓ Organiser et structurer son propos. ✓ Oraliser des textes. ✓ Produire dans un langage non verbal (langage du corps). ✓ S'exprimer à travers sa posture, son attitude, son expression. ✓ Exprimer avec son corps des situations réelles ou imaginaires. ✓ Représenter de façon figurative, allusive, narrative, caricaturale. ✓ Communiquer aux autres des sentiments ou des émotions.	✓ Situations de jeu, d'action, d'exploration, de vie quotidienne au sein de la classe. ✓ Dans le cadre d'un dialogue adapté avec l'élève, sollicitation de précisions, de reformulations à partir de questions ouvertes. ✓ Proposer des activités d'expression (ce que l'on voit, fait, imagine, ressent) pour enrichir sa capacité à nommer, désigner, dire. ✓ Faire pratiquer des jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, l'articulation, notamment pour préparer la mise en voix de textes. ✓ Jeux sur le langage du corps sur la posture, le regard et la gestuelle. ✓ Jeux corporels d'expression, mimes, jeux dramatiques, danses de création. ✓ Faire pratiquer régulièrement le rappel de récits entendus ou lus. ✓ Présentation des conclusions tirées d'une séance d'apprentissage, d'une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte, de travaux à ses pairs, d'un ouvrage, d'une œuvre. ✓ Justification d'un choix, d'un point de vue. ✓ Récitation et interprétation de textes, poésies, histoires. ✓ Apprentissage de comptines pour mémoriser des tournures lexicales. ✓ Description d'une image en utilisant l'adjectif qualificatif. ✓ Narration d'un événement vécu par la classe, d'une histoire en s'appuyant sur des illustrations et en utilisant les connecteurs de temps. ✓ Formulation de questions (Défi lecture : préparer des questions sur un livre pour un autre groupe). ✓ Mise en scène de récit narratif ou poétique. ✓ Expression corporelle d'images, de personnages, de sentiments, d'états.
--	---

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Produire des langage(s) écrits							
Aspects de la compétence • Énoncer un propos en fonction de la situation de communication • Structurer sa production de manière cohérente • Réécrire • Réviser (faire un retour sur sa production) • Calligraphier, mettre en page (geste graphique en soi)							
Objectifs d'apprentissage				Exemples de situations d'apprentissage			
Les élèves (inter-)agissent pour...				Le maître prépare des situations...			
Produire de l'écrit : copier ✓ Tracer toutes les lettres de l'alphabet en minuscules. ✓ Copier un mot dont le modèle est écrit au tableau en cursive puis en script -Restituer les mots entiers (mémorisation). ✓ Développer les gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissante. ✓ Copier un texte court mot par mot en respectant la forme des lettres, le sens des tracés, les proportions, les ligatures. ✓ Respecter l'ordre des mots et l'intégralité du texte, y compris la ponctuation. ✓ Se relire pour se corriger (comparaison avec un modèle). ✓ Détecter des erreurs et les corriger. ✓ Transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte → cursive).				Copie ✓ Mise en place d'activités de perfectionnement des acquis de la maternelle pour améliorer la sureté et la vitesse. ✓ Proposer des activités d'entraînement pour automatiser le tracé normé des lettres par un enseignement explicite de l'enseignant. ✓ Activités d'entraînement à différentes sortes de copie : copie cachée, copie différée, copie transcription (du modèle en script à la copie en cursive). ✓ Tâches de copie et de mise en page de textes courts dans des situations variées : demandes ou informations adressées aux parents, listes synthèses d'activités, outils de références, légendes sur un croquis poèmes, chansons...			

✓ Utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots. ✓ Respecter la mise en page des textes proposés. ✓ Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.	
Produire de l'écrit : écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue) ✓ Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes. ✓ Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases ✓ Rédiger des écrits intermédiaires, des écrits de travail. ✓ Rédiger collectivement un écrit long dans le cadre d'un projet d'écriture. ✓ Acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc. ✓ Mobiliser des outils à disposition dans la classe, liés à l'étude de la langue (affiches, cahiers, ouvrages, etc.). ✓ Utiliser une grille de relecture élaborée collectivement pour réécrire.	Activités de production de textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue) ✓ Ecriture d'une phrase pour décrire une image. ✓ Jeux de remise en ordre de mots pour écrire une phrase. ✓ Rédaction d'écrits courts (une à cinq lignes) dans le cadre d'une situation motivante et porteuse de sens. ✓ Situations quotidiennes d'écriture intégrées aux séances d'apprentissage concernant toutes les disciplines. ✓ Activités fréquentes d'écriture : démarche progressive d'abord guidée, puis autonome (ex. : la phrase du jour) pour favoriser des automatismes. ✓ Corpus de supports variés (début de texte à poursuivre, textes à détourner, photos à légender...) pour faire écrire les élèves. ✓ Recherche collective des caractéristiques attendues du texte à écrire : contes, albums, récits (textes narratifs), lettres, affiches, textes poétiques, comptes rendus d'expérience, recettes, règles du jeu...
Produire de l'écrit : améliorer l'écrit que l'on a produit (étude de la langue) ✓ Repérer des dysfonctionnements dans les textes écrits (omissions, incohérences, redites, etc.) pour améliorer son écrit. ✓ Mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue. ✓ Exercer une vigilance orthographique en mobilisant les acquis sur l'étude de la langue.	Amélioration de l'écrit que l'on a produit (étude de la langue) ✓ Activités d'entraînement et de manipulation afin de s'habituer à intervenir sur des textes : enrichissement de phrases, recours aux pronoms, changement ou ajout d'éléments d'abord effectués de façon collective puis individuelle. ✓ Activités de réécriture en changeant le genre ou le nombre du sujet ou en changeant le temps de la conjugaison.

✓ Utiliser des outils aidant à la révision : outils élaborés dans la classe, guide de relecture, etc. ✓ Recopier une phrase ou un petit texte en tenant compte des corrections.	✓ Relecture à haute voix d'un texte par l'enseignant, par l'élève qui en est l'auteur ou un pair. Relecture ciblée pour réinvestir un point précis d'orthographe, de grammaire ou de vocabulaire travaillé en classe. ✓ Elaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire et au niveau des élèves. Séance d'apprentissage d'utilisation du correcteur orthographique. Utilisation des outils mis à disposition pour vérifier l'orthographe d'un mot (affichage, répertoire...).
--	---

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Interagir à l'oral et à l'écrit							
Aspects de la compétence • Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre • Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations • Identifier et utiliser les moyens non-verbaux (langage corporel) • Apprendre et respecter les codes de communication • Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit • Faire clarifier à l'oral et à l'écrit							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>				Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>			
Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre ✓ Prendre conscience et comprendre les enjeux de la situation de communication ✓ Écouter, comprendre les intentions de son interlocuteur ✓ Respecter des règles organisant les échanges. ✓ Exprimer ses intentions, ses sentiments et ses émotions.				Activités de compréhension et de prise en compte de l'autre comme interlocuteur (valide) ✓ Communication verbale et non verbale : prise en compte des gestes, des regards à l'occasion de causeries, échanges libres, conversations sur des sujets familiers (fêtes, traditions, sujets d'actualité...), jeux libres, jeux interactifs, jeux de rôle, mimes, ateliers de discussion, débats... ✓ Exercices pour travailler l'attention : jeux de Kim, memory, jeu de devinettes, charades...			
Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations ✓ Écouter/lire et prendre en compte ce qui a été dit/écrit ✓ Rester attentif tout au long de la conversation ✓ Participer à des discussions tout en restant dans le sujet.				Activités de conversation et d'échange d'informations ✓ Jeux de présentation personnelle : portrait chinois. ✓ Activités de communication : s'adresser à des personnes, demander, offrir, accepter, refuser, poser des questions ciblées en relation avec le message entendu, demander des informations supplémentaires, donner son avis.			

✓ Mobiliser le vocabulaire adapté à la situation de communication. ✓ Echanger des informations.	✓ Préparation de questions orales et écrites. ✓ Rédaction d'une affiche pour mobiliser un public.
Identifier et utiliser les moyens non-verbaux, paraverbaux et corporels ✓ Identifier et utiliser les éléments non-verbaux (posture, ton, timbre, mimique, regard...)	Activités d'identification et d'utilisation de moyens non verbaux ✓ Création de situation de jeux de rôles, utilisation de déguisements. ✓ Jouer une saynète mimée inventée et écrite au préalable. ✓ Improvisations visant à jouer des expressions, des impressions, des émotions
Apprendre et respecter les codes de communication ✓ Intervenir à l'oral en tenant compte de la situation, du ou des interlocuteurs. ✓ Adapter l'intensité de sa voix en situation d'interactions orale.	Activités d'apprentissage du code de communication ✓ Activité permettant des interactions autour d'un jeu, d'un livre, d'un spectacle, d'une activité de classe. ✓ Lecture d'un texte connu de façon expressive pour capter l'attention de l'auditoire. ✓ Echanges sous forme de questions-réponses. ✓ Participation à un débat. ✓ Exercices d'improvisation : travail sur la voix, la posture corporelle visant à une première prise de conscience des codes de communication.
Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit ✓ Reformuler les propos tenus pour comprendre ou être compris ✓ Demander des informations complémentaires en cas de doute ou d'incompréhension ✓ Réagir en apportant son point de vue	Activités de coopération et de collaboration orales et écrites ✓ Correspondance avec d'autres classes : mise en place d'occasions d'échanges épistolaires, message numériques (mail, sms, émoticônes...). ✓ Discussions et échange sur les livres, films, documentaires lus ou vus. ✓ Emission d'hypothèses à l'occasion d'expériences scientifiques. ✓ Planification entre élèves de projets scolaires, de fêtes, journal de classe... ✓ Etablissement d'un règlement de classe en collaboration avec les autres élèves.
Faire clarifier à l'oral et à l'écrit ✓ Poser des questions ✓ Réagir à des documents ✓ Tenir compte de la réaction de l'interlocuteur ✓ Clarifier son propos en faisant des liens entre ses idées.	Situations de clarification ✓ Création d'activités de correspondance entre élèves, entre classes, entre sections linguistiques. ✓ Exercices de reformulation de phrases, d'idées, d'expériences.

P3-P4

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture

Comprendre le langage oral, verbal et non verbal

Aspects de la compétence

- Repérer, identifier, localiser les informations
- Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques
- Intégrer et interpréter
- Réagir (manifester son intérêt, son plaisir...)
- Analyser, apprécier
- Réfléchir (faire un retour sur sa compréhension)

Objectifs d'apprentissage

Les élèves (inter-)agissent pour...

Exemples de situations d'apprentissage

Le maître prépare des situations...

Repérer, localiser, hiérarchiser, trier

- ✓ Adapter sa compréhension à différents supports.
- ✓ Identifier différents documents d'écoute et en dégager les éléments caractéristiques.
- ✓ Mobiliser des stratégies et des techniques d'écoute : repérer les interlocuteurs et les caractéristiques des différents genre de discours.
- ✓ Dégager le message principal d'un texte, les personnages principaux et leurs actions (écoute globale).

Activités d'écoute, de repérage, de localisation, d'hiérarchisation, de tri

- ✓ Entraînement à l'écoute de différents genres de discours et de textes oraux : textes factuels, textes littéraires, dialogues, interviews, récits, histoires, fables, poèmes, publicités, recettes, spots publicitaires, émissions de radio ou de télévision, podcasts, vidéos, instructions, descriptions, chansons, représentations en direct ou enregistrées, pièces de théâtre, supports auditifs, films, documentaires...
- ✓ Faire repérer des caractéristiques de chaque genre de texte.
- ✓ Activités de catégorisation, tri, comparaison de documents entendus portant sur un même thème et verbalisation de ce qui les relie.
- ✓ Entraînement régulier à la prise de notes lors de l'écoute.

✓ Identifier les mots- ou phrases-clés d'un texte (écoute sélective).	✓ Situations de recours aux outils de référence : images, gestes, mimes, bruits de fond, musiques, lexiques construits en classe dans toutes les disciplines, ...
Inférer ✓ Induire ou déduire le sens des mots inconnus à partir du contexte ✓ Construire des liens entre les indices explicites et implicites et ses propres connaissances. ✓ Dégager l'organisation du texte oral (chronologie, étapes, schéma narratif...)	Activités de construction d'inférences ✓ Activités d'ordonnement d'images séquentielles, de textes découpés (chronologique ou logique, connecteurs etc.) ✓ Exercices de repérage d'indices pour construire des inférences (méthodologie), et reconstruire les associations effectuées pour donner du sens au texte. ✓ Jeux de devinettes, énigmes, hypothèses, suites plausibles d'histoires pour la création d'inférences. ✓ Construction de réseaux de lectures interculturels, d'un patrimoine, d'une culture commune, afin de faire des liens entre les symboles, les univers, les thématiques, les motifs.
Interpréter ✓ Formuler des hypothèses de sens. ✓ Intégrer et assimiler les informations pour leur donner sens. ✓ Anticiper le contenu. ✓ Proposer son interprétation.	Activités de reformulation, restitution, explicitation, récapitulation ... ✓ Activité ludique : lecture d'un texte suivant une intonation variée (ton triste, hilarant, colère, peur) conduisant à des interprétations différentes (exemples : notice, posologie pharmaceutique). ✓ Jeu d'expressivité dans la lecture de textes : narration ou lecture de textes par le maître ou les élèves. ✓ Jeu des cartons vrai/faux : à partir d'une histoire écoutée choisir son carton et justifier sa réponse. ✓ Jeu de détection des intrus : oralisation d'histoires contenant des passages intrus à faire détecter par les élèves. ✓ Textes oralisés à compléter : les passages manquants sont repérés par les élèves (selon leur niveau et leurs acquisitions). ✓ Reconstitution d'histoires entendues : théâtralisation, simulations corporelles.
Réagir ✓ Témoigner de son écoute à la fois par le langage du corps et par la verbalisation.	Activités de formulations de réactions à des discours oraux ✓ Activités variées permettant de manifester sa compréhension : rappel ou reformulation ; récapitulation d'informations, énoncé de conclusion.

✓ Reformuler ce qui a été dit en manifestant sa réaction, avec expressivité.	✓ Débat interprétatif visant à faire exprimer ce qu'ils ont compris, leur opinion, leur avis. Elaboration progressive (binôme- en groupe-collectivement).
Réviser et réfléchir ✓ Structurer les informations. ✓ Analyser et juger des documents d'écoute ✓ Prendre position, émettre son opinion en respectant la syntaxe propre à l'oral. ✓ Détecter des difficultés de compréhension. ✓ Développer et exercer un esprit critique et une vigilance critique par rapport aux discours, propos entendus. ✓ Réfléchir à la valeur, véracité et légitimité des différents locuteurs.	Activités d'observation et d'expression de jugements/appréciation ✓ Analyse des textes entendus : discussions, débats transdisciplinaires, interprétatifs. ✓ Ménager de manière régulière des temps pour permettre aux élèves de revenir sur leur écoute et sur ce qu'ils ont compris (ex. : lecture suivie lue par l'enseignant qui demande aux élèves de se remémorer l'histoire entendue en début ou en fin de séance pour vérifier la compréhension. ✓ Visites d'orateurs invités : auteurs, journalistes, poètes, ... : préparer des questions adaptées. ✓ Activités permettant aux élèves d'interroger les contenus, leurs interprétations et réactions (ex. : jeu de rôle interactif : questionneurs/répondeurs). ✓ Récapitulation des conclusions des points de vue exprimés. ✓ Mise à disposition d'un corpus de différents supports pour amener l'élève à être vigilant quant aux sources (mise en garde à l'égard des réseaux sociaux).

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Lire et comprendre le/les langage(s) écrits							
Aspects de la compétence • Discriminer de manière visuelle/décoder/automatiser/développer la fluidité de lecture • Repérer, identifier, localiser les informations • Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques • Intégrer et interpréter • Réagir (manifester son intérêt, son plaisir...) • Analyser, apprécier, réfléchir (faire un retour sur sa compréhension)							
Objectifs d'apprentissage			Exemples de situations d'apprentissage				
Les élèves (inter-)agissent pour...			Le maître prépare des situations...				
Discriminer de manière visuelle/décoder/automatiser/développer la fluidité de lecture			Activités de lecture rapide, de fluence et d'automatisation				
✓ Lire un texte quel que en soit la nature. ✓ Lire de manière automatisée et autonome. ✓ Lire de manière fluide, de plus en plus rapide. ✓ Tenir sa place dans une lecture dialoguée préparée.			✓ Parcours personnalisé de décodage en fonction des besoins de l'élève. ✓ Proposition d'une grande diversité de type de textes (ex. : poésies, théâtre, textes informatifs, contes, fables, récits, histoires personnelles, énigmes, enquêtes, documentaires, interviews, biographie etc.) ✓ Propositions de lecture globale, lecture sélective, lecture détaillée au travers de : phrases à syntaxe complexe, textes à plusieurs paragraphes, textes à plusieurs pages, livres courts à plusieurs chapitres. ✓ Mise en situation avant la lecture : activer les connaissances préalables pour faciliter l'entrée dans la lecture, interprétation des indices contextuels : titre, sous-titres, images, illustrations, mise en page, mots et phrases-clés...				

	✓ Lecture silencieuse, ou à l'occasion de lecture plaisir, dans toutes les disciplines.
Repérer, identifier, localiser les informations ✓ Identifier les informations importantes pour comprendre un texte écrit : personnages, actions, relations, cadre spatio-temporel (récit-théâtre) ; indices explicites (internes au texte), implicites (externes ...). ✓ Percevoir l'organisation du texte (mise en page, titre, sous-titres, paragraphes, illustrations...). ✓ Distinguer les unités textuelles et syntaxiques (paragraphe, phrases verbales et non-verbales...). ✓ Repérer des mots et des phrases-clés. ✓ Rechercher des mots inconnus dans un dictionnaire ou support numérique afin de s'assurer de la compréhension du texte. Mettre ces mots en réseau afin de les réinvestir.	Activités de lecture, de repérage, d'identification et de localisation des informations ✓ Situations de prise d'indices, recherche d'informations en amont de la lecture. ✓ Entraînement à l'observation l'articulation d'un texte, identifier les mots clés, les idées principales, les indices grammaticaux et orthographiques, les connecteurs logiques, la chronologie, "se faire un film dans la tête", identifier les personnages, le narrateur, comprendre les sentiments, les émotions des personnages. ✓ Repérage et surlignage d'informations essentielles. ✓ Jeux de lecture puzzle, textes lacunaires, exercice de rétablissement de la ponctuation adéquate dans un texte, de repérage des locuteurs dans un dialogue, de repérage des types, formes et structures de phrases, repérage de figures de style (métaphore, comparaison, emphase...). ✓ Faire expliquer ou résumer des paragraphes d'un texte. ✓ Activités de formulation de sous-titres adéquats aux paragraphes d'un texte. ✓ Manipulation du dictionnaire afin de maîtriser l'outil. ✓ Ateliers de lecture à deux, à plusieurs, défi lecture, rallye lecture...
Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques ✓ Reconstruire le déroulement. ✓ Reformuler des informations. ✓ Percevoir la cohérence et faire des liens (organisateurs textuels, reprises, concordance des temps...).	Activités de mises en relation, de comparaisons, d'associations ✓ Activités de mise en lien, d'association d'informations utiles à la compréhension (faire des flèches, des signes de repérage et d'associations, construction de cartes mentales). ✓ Faire des liens avec ses connaissances dans toutes les disciplines grâce au carnet lecteur. ✓ Découverte du sens d'un mot à l'aide du contexte. ✓ Exercices de mise en lien avec des lectures antérieures dans toutes les disciplines, l'expérience vécue, la culture personnelle. ✓ Ateliers collaboratifs : souligner, rechercher, analyser, interpréter.
Intégrer et interpréter	Activités de mobilisation de ressources et d'interprétation

✓ Savoir restituer la compréhension d'un texte. ✓ Justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. ✓ Mobiliser une culture littéraire. ✓ Être capable d'identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures. ✓ Montrer sa compréhension par une lecture expressive.	✓ Activité de reformulation globale d'un texte. ✓ Questionnaires de compréhension, remettre des passages de texte dans l'ordre, repérer et copier des informations du texte, compléter des textes à trous, recherche de mots ou de phrases, proposition de titre de paragraphes... ✓ Activités d'enrichissement lexical (recherche de mots, synonymes, antonymes, champ lexical...) ✓ Anticipation de la suite d'un texte, formulation d'hypothèses et leur vérification.
Réagir (manifester impressions et avis) ✓ Formuler des réactions à différents types d'écrits. ✓ Prendre position, donner son avis personnel (jugement). ✓ Formuler une appréciation personnelle : donner une valeur, qualifier de manière positive ou négative aussi bien le contenu que la forme. ✓ Lire pour enrichir son vocabulaire, lire pour le plaisir de lire, lire pour s'ouvrir au monde.	Activités de formulation de réactions ✓ Mise en place d'un carnet personnel de lecteur : l'enfant exprime son avis sur le livre, il choisit lui-même des mots, des phrases, des images ; il conserve la photocopie d'une page de texte ou d'une image, etc. ✓ Questionnement à propos d'un texte compris par l'élève. ✓ Création d'un lexique en relation avec la découverte du monde.
Réfléchir, évaluer (faire un retour sur sa compréhension) ✓ Justifier son point de vue en s'appuyant sur des passages précis. ✓ Revenir sur sa lecture pour prendre conscience des objectifs visés (<i>projet de lecture du sujet lecteur</i>) : ✓ Lire pour réaliser quelque chose, et pour agir ; ✓ Lire pour apprendre, pour découvrir ou valider des informations. ✓ Lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour.	Activités d'analyse et d'évaluation de la compréhension propre à l'élève ✓ Entraînement au retour sur l'analyse de textes variés et composites (textes, images, schémas, tableaux, photographies, cartes...). ✓ Activités de construction d'outils de révision, de démarches, comme le brainstorming, les cartes mentales ou tableaux/diagrammes comme supports graphiques. ✓ Ateliers de confirmation ou d'invalidation de ce qui a été compris (oral ou écrit): discussion, débat, argumentation, ... ✓ Choix personnels de livres.

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Produire du langage oral, verbal et non verbal							
Aspects de la compétence : parler en continu (monologue suivi) et en discontinu (en adresse à un auditoire) • Énoncer un propos en fonction de la situation de communication • Structurer et organiser le langage oral de façon à être compris • Verbaliser/exprimer (manifester son intérêt, son opinion, son plaisir...) • Réviser (faire un retour sur sa production orale) • Oraliser (mettre en voix et en scène)							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>			Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>				
Énoncer un propos en fonction de la situation de communication ✓ Parler en prenant en compte son auditoire, le contexte, la situation de communication. ✓ Prendre position dans le respect des autres. ✓ Mobiliser des ressources langagières pour décrire, rendre compte, expliquer, justifier, donner une consigne, comparer, questionner, exprimer un point de vue ou une préférence, imaginer, etc.			Activités de prise de parole en continu et/ou à l'adresse d'un auditoire ✓ Entraînement à la production de texte oral, de dialogue, d'interview, de questionnement, restitution d'informations entendues etc. ✓ Ateliers de formulation orale d'expressions, d'émotions (langage du corps, émoticônes, cartes, supports écrits...). ✓ Construction de situations d'expression libre : échanges verbaux, expériences personnelles, événements du quotidien des élèves, narration d'un événement vécu par la classe, réactions à l'actualité ...				
Structurer son discours ✓ Mobiliser des techniques pour être écouté.			Activités de structuration du discours ✓ Utilisation d'un vocabulaire et de structures syntaxiques liés aux expériences des élèves et aux activités scolaires, sujets préparés et/ou traités en classe (constitution d'un lexique de classe).				

✓ Raconter une expérience personnelle en tenant compte des informations importantes pour formuler: personnages, actions, relations, cadre spatio-temporel. ✓ Mobiliser des codes verbaux et paraverbaux (intonation, modulation) et langage corporel pour être compris par un auditoire et assurer la cohérence du propos.	✓ Exercices de structuration des propos énoncés (utilisation de supports vidéos). ✓ Travail individuel, ou avec un partenaire, ou en groupe afin de structurer un discours qui sera porté seul ou à deux ou à plusieurs (exposés). ✓ Narration d'une histoire en s'appuyant sur des illustrations et en assurant une cohérence temporelle. ✓ Activité d'invention d'histoires à partir d'un support visuel (ex. une série d'images) ou sonore. ✓ Formulation de questions (Défi lecture : préparer des questions sur un livre pour un autre groupe).
Verbaliser ✓ Oser prendre la parole pour y trouver plaisir. ✓ Utiliser les formes de structure, de lexique et la phonologie propres à l'oral. ✓ Utiliser un vocabulaire précis, varié, adapté de plus en plus riche. ✓ Articuler clairement et correctement pour assurer une bonne intelligibilité.	Activités de verbalisation, de formulation autonome d'avis, de réflexion, de feed-back sur une activité ✓ Recherche individuellement, en binôme et/ou en groupe d'arguments pour étayer un point de vue ou pour participer à un débat (recherche d'exemples, de lexique, de l'ordre des éléments à présenter). ✓ Présentation de travaux à ses pairs, d'un ouvrage, d'une œuvre. ✓ Ateliers de justification d'un choix, d'un point de vue, d'un changement de point de vue. ✓ Entraînement à l'explicitation d'une démarche, d'une procédure, reformuler des résultats, expliquer une expérience scientifique. ✓ Activités possibles : détourner, adapter, transformer des textes, des contes..., à partir d'un texte sans dialogue, faire inventer des répliques entre les personnages, questionner le monde : actualité...
Réviser (faire un retour sur sa production) ✓ Évaluer une présentation, émettre son avis. ✓ Expliquer sa démarche, sa stratégie. ✓ Contrôler sa production orale en conservant sa cohérence, la progression de l'information et en anticipant les pertes de compréhension des auditeurs.	Activités d'analyse de prestations orales et de feed-back ✓ Présentation des conclusions tirées d'une séance d'apprentissage d'oral (support vidéo observé et analysé). ✓ Elaboration collective de critères de réussites concernant les prestations orales. ✓ Mise en œuvre de situations dans lesquelles les élèves changent de rôle (observateurs - gardiens des critères etc.)

✓ Prendre conscience d'écarts entre l'énoncé produit oralement et les idées conçues. Réajuster les énoncés oraux produits.	✓ Activités possibles : analyser et comparer des supports écoutés audio-vidéo, pour en extraire les observables.
Oraliser ✓ Mobiliser et adapter les ressources de la voix et du corps (langage paraverbal et corporel) pour être entendu et compris : adapter le débit, le volume, l'intonation...) en tenant compte de l'acte de communication (dialogue théâtral, lecture d'un texte à voix haute, narration, expression...). ✓ Parler pour ... oraliser un texte de la littérature ou de son invention pour mettre en valeur sa progression et les effets oraux (crescendo, decrescendo, variations...). ✓ Interpréter un texte en choisissant le ton, le volume, le rythme, le timbre, les gestes adaptés.	Activités d'oralisation, de mise en voix et en scène ✓ Activités d'articulation, de diction, de maîtrise du débit, du volume de la voix, travail sur la communication non-verbale, posture, regard, gestuelle etc. ✓ Jeu de diction : manipulation de différents types de texte : textes littéraires (récits, histoires d'aventure, contes, poèmes, chansons, ...), textes informatifs (reportage, annonces, ...) textes instructifs (règles de jeu, recettes). ✓ Présentations orales (travail en groupe, exposé, portfolio, livre préféré). ✓ Récitation de textes ou de parties de texte : poésies, anecdotes, théâtre. ✓ Jouer une histoire ou des saynètes en classe, activités d'improvisation, production ou imagination de jeux de rôles, mise en scène des textes. ✓ Utilisation d'un matériel d'aide à la prise de parole et de supports écrits pour les présentations orales (mots, expressions, formulation). ✓ Enregistrement audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Produire des langage(s) écrits							
Aspects de la compétence • Énoncer un propos en fonction de la situation de communication • Structurer sa production de manière cohérente • Réécrire • Réviser (faire un retour sur sa production) • Calligraphier, mettre en page (geste graphique en soi)							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>				Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>			
Énoncer un propos en fonction de la situation de communication Qui parle à qui ✓ Rechercher, concevoir, inventer des contenus, à partir de ses propres connaissances, des connaissances partagées, de la consultation de personnes ou de documentation. ✓ Choix de la forme et du contenu approprié : déterminer les informations essentielles à utiliser en fonction du destinataire et du contexte. ✓ Formuler son propos en s'engageant en tant que scripteur et en cherchant à toucher un « lecteur implicite ».				Activités d'énonciation ✓ Situations d'entraînement, ateliers d'écriture : Prolongation de textes : inventer un début et/ou une fin, écriture à partir d'une suite d'images, ✓ Activités d'apprentissage de la prise de notes : prémices du plan détaillé (ou pas). ✓ Projet ou concours d'écriture en fonction d'énonciations différentes : écriture d'une poésie, écriture d'un dialogue, écriture d'un conte, écriture d'un texte en suivant une trame, écriture d'un court texte (informatif ou descriptif) structuré, conception et réalisation d'affiches, écrits ludiques et créatifs (un lipogramme, une anagramme, ...), carnet de lecteur, journal de classe.			

✓ Formuler un propos pour soi (prise de notes et écriture de travail).	✓ Ateliers collaboratifs : échanges écrits entre élèves, entre classes d'une même école, entre classes d'une autre école, à l'attention des parents, d'une institution. ✓ Ecrire de manière collaborative une histoire avec une répartition chaînée des tâches : un portrait, insérer des dialogues dans un récit, recette, fiche technique, BD, article de presse, un compte-rendu... ✓ Écrire une expérience personnelle, cahier d'écrivain (l'élève y écrit ce qu'il souhaite en autonomie), cahier de pensées, cahier d'expérimentations.
Structurer sa production de manière cohérente et cohésive ✓ Lister, articuler, hiérarchiser des idées. ✓ Structurer et adapter la forme et le contenu de l'écrit au(x) destinataire(s) et à la situation de communication. ✓ Vérifier l'ébauche de texte par rapport au sujet.	Activité de structuration, planification et d'intégration ✓ Activités de structuration, d'organisation d'un texte tenant compte du genre d'écrits : prise en compte des changements de points de vue (passage du « je » à « il-elle »), dialogues, informations, descriptions, modes d'emploi, recettes, récits, poèmes, ... ✓ Structuration et réécriture de productions libres : produire un écrit à l'aide de critères. ✓ Ateliers de réécriture d'histoires connues, en combinant des récits avec quelques modifications des événements, des personnages ou du cadre.
Réécrire ✓ Examiner l'intelligibilité du texte. ✓ Tenir compte des différents écrits de travail (liste, memento, schéma, tableaux...) ✓ Prendre de la distance et produire plusieurs jets d'écriture progressifs. ✓ Mobiliser les outils d'aide à la production d'écrit. ✓ Densifier ou alléger le texte, par la recherche de formulations adéquates. ✓ Construire et utiliser une grille de réécriture élaborée collectivement. ✓ Produire des écrits réflexifs : expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter un propos.	Activités de réécriture ✓ Guidage de l'enseignant lors de l'amélioration d'un texte. ✓ Utilisation de grille de critères construites avec les élèves. ✓ Usage du cahier d'essai, d'écrit de travail, de l'ardoise. ✓ Pratique de l'écriture et de la réécriture successive d'un texte aux fins d'amélioration. ✓ Expérimentations de nouvelles contraintes d'écriture (changement de point de vue, introduction d'un nouveau personnage, ...) ✓ Mobilisation des lexiques créés en classe. ✓ Entraînement à la variation des productions (à partir d'un documentaire : écrire un article de presse, un poème, un schéma explicatif...). ✓ Enrichissement de la langue : synonymes, antonymes, mots de la même famille afin de varier le lexique des élèves.

Réviser (faire un retour sur sa production) ✓ Se relire sur le fond et la forme, mettre à distance le texte pour le corriger seul ou à plusieurs. ✓ Maintenir la cohérence temporelle, logique, orthographique. ✓ Utiliser de manière ciblée des médias numériques.	Activités de révision et de correction des textes écrits ✓ Utilisation des outils d'aide à la correction. ✓ Relecture à voix haute d'un texte par son auteur ou par un pair afin d'effectuer les corrections nécessaires. ✓ Activités décrochées et d'entraînement à la révision : exercice d'insertion, exercice de transformation, de la maîtrise du lexique, de la maîtrise du code orthographique et grammatical, dictées de différents types (négociée, différée, silencieuse). ✓ Activités comparatives entre les syntaxes et les orthographes des différentes langues. ✓ Prévoir des activités permettant aux élèves de lisser leur texte en mobilisant leurs connaissances sur la ou les langue(s) (lissage).
Ecrire – Calligraphier et écrire au clavier ✓ Automatiser les gestes de l'écriture par un entraînement régulier. Développer la rapidité et l'efficacité. Écrire de manière lisible et compréhensible de plus en plus rapidement. ✓ Prendre plaisir à écrire : copier et ou recopier un texte (stratégie de copie). ✓ Adapter une bonne posture de scripteur. ✓ Mettre en forme la présentation.	Activités de mise en page, de calligraphie, de copie, de traitement de texte ✓ Activités qui mettent l'attention sur la forme de l'écriture (calligraphier et écrire au clavier). ✓ Entraînement à la copie (copie différée, active, copie recto-verso, copie retournée...), et à la mise en page de textes (poèmes, lettres, mails, recettes de cuisine, fiche de fabrication ...). ✓ Création de documents ou de présentations multimédias en combinant textes et images.

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Interagir à l'oral et à l'écrit							
Aspects de la compétence - Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre - Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations - Identifier et utiliser les moyens non-verbaux (langage corporel) - Apprendre et respecter les codes de communication - Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit - Faire clarifier à l'oral et à l'écrit							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>			Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>				
Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre ✓ Comprendre les enjeux de la situation de communication. ✓ Écouter avec empathie, comprendre les intentions de son interlocuteur. ✓ Exprimer ses intentions, ses sentiments et ses émotions.			Activités de compréhension et de prise en compte de l'autre comme interlocuteur (valide) ✓ Communication verbale et non verbale : prise en compte des gestes, des regards à l'occasion de causeries, échanges libres, conversations sur des sujets familiers (fêtes, traditions, sujets d'actualité, ...), jeux libres, jeux interactifs, jeux de rôle, mimes, ateliers de discussion, débats ... ✓ Exercices d'identification des différents signes verbaux et non verbaux et leur interprétation propres aux différentes cultures. ✓ Exercices pour travailler l'attention : jeux de Kim, memory, jeu de devinettes, charades...				
Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations ✓ Écouter/lire et prendre en compte ce qui a été dit/écrit			Activités de conversation et d'échange d'informations ✓ Jeux de présentation personnelle : portrait chinois.				

✓ Rester attentif tout au long de la conversation. ✓ Échanger des informations en tenant compte des codes de communication spécifiques à chaque situation.	✓ Activités de communication : s'adresser à des personnes, demander, offrir, accepter, refuser, poser des questions ciblées en relation avec le message entendu, demander des informations supplémentaires, donner son avis, prendre position, exprimer une pensée ou un sentiment, réagir, expliquer, commenter, reformuler, apprécier, critiquer, argumenter, ... ✓ Transposition écrite des échanges : méthodologie (prises de notes, ...) ✓ Préparation de questions orales et écrites.
Identifier et utiliser les moyens non-verbaux, paraverbaux et corporels ✓ Identifier et utiliser les éléments non-verbaux (posture, ton, timbre, mimique, regard...).	Activités d'identification et d'utilisation de moyens non verbaux ✓ Création de situation de jeux de rôles, utilisation de déguisements. ✓ Invention et écriture de jeux de scène. ✓ Jouer une saynète mimée inventée et écrite au préalable. ✓ Improvisations visant à jouer des expressions, des impressions, des émotions.
Apprendre et respecter les codes de communication ✓ Intervenir à l'oral en tenant compte de la situation, du ou des interlocuteurs, placer sa voix de manière adaptée, adopter une posture corporelle adéquate.	Activités d'apprentissage du code de communication ✓ Activité permettant des interactions autour d'un livre, d'une rédaction, d'une dictée, d'un texte, d'une résolution de problèmes, ... ✓ Exercice d'analyse et d'interprétation dans toutes les disciplines. ✓ Interview : échanges sous forme de questions-réponses. ✓ Préparation orale et/ou écrite en binôme ou en petit groupe d'un débat. ✓ Exercices d'improvisation visant à comprendre les codes.
Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit ✓ Reformuler les propos tenus pour comprendre ou être compris. ✓ Demander des informations complémentaires en cas de doute ou d'incompréhension. ✓ Comparer les prises de position formulées par les différents interlocuteurs. ✓ Réagir en apportant un point de vue motivé.	Activités de coopération et de collaboration orales et écrites ✓ Correspondance avec d'autres classes. ✓ Discussions et échange sur les livres, films, documentaires lus ou vus. ✓ Exercices de négociation : dictée négociée, émission d'hypothèse à l'occasion d'expériences scientifiques... ✓ Planification entre élèves de projets scolaires, de fêtes, journal de classe...

Faire clarifier à l'oral et à l'écrit ✓ Demander aux interlocuteurs de clarifier leur propos. ✓ Poser des questions. ✓ Réagir à des documents. ✓ Tenir compte de la réaction de l'interlocuteur. ✓ Clarifier son propos en faisant des liens entre ses idées.	Situations de clarification ✓ Création d'activités de correspondance entre élèves, entre classes. Atelier de compréhension des écrits reçus entre les différentes sections linguistiques. ✓ Grille d'auto évaluation de la clarté du propos en expression orale et/ou écrite auto-évaluation et évaluation par les pairs. ✓ Exercices de reformulation de phrases, d'idées, d'expériences.
---	--

P5-S1

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Comprendre le langage oral, verbal et non verbal							
Aspects de la compétence - Repérer, identifier, localiser les informations - Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques - Intégrer et interpréter - Réagir (manifester son intérêt, son plaisir...) - Analyser, apprécier - Réfléchir (faire un retour sur sa compréhension)							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>			Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>				
Repérer, localiser, hiérarchiser, trier ✓ Identifier la situation de la communication, le contexte (temps et lieu). ✓ Repérer et identifier les éléments de la communication : - Énonciateur(s) /destinataire(s), contexte, - Intonations et modulations verbales, - Indices contextuels et discursifs.			Activités d'écoute, de repérage, de localisation, d'hiérarchisation, de tri ✓ Pratiques de jeux d'écoute permettant le maintien de l'attention orientée vers un but à partir d'un corpus varié : Utilisation d'enregistrements numérique, audio et vidéo, pour travailler l'attention aux éléments vocaux et gestuels (langage du corps) ... ✓ Ecoute de supports oraux variés dans des situations de communication diverses (histoire racontée, exposé, informations, débats, interviews, vidéos de situations concrètes vécues dans l'école, la classe, l'actualité...).				

✓ Repérer, localiser les procédés spécifiques à l'oral permettant d'assurer cohérence, cohésion, clarté et efficacité du discours. ✓ Différencier différents genres oraux et procédures verbales (stylistique/syntaxe spécifiques de l'oral).	✓ Tâches de repérage, de tri et d'analyse des propos entendus en fonction de leur sens, de l'intonation, de l'intensité et de l'efficacité discursive. ✓ Activités de réécoute pour expliciter les repérages et tris effectués.
Inférer ✓ Anticiper le contenu du message en fonction du contexte. ✓ Construire les liens entre plusieurs éléments du texte entendu. ✓ Relier les différentes informations avec ses propres connaissances et ressources (linguistiques, culturelles, affectives, expérientielles...), pour comprendre les discours oraux. ✓ Pratiquer des inférences logiques, pragmatiques ; construire des liens sensitifs, émotionnels, créatifs ... ✓ Construire des réseaux sémantiques et d'informations, intertextuels.	Activités de construction d'inférences ✓ Activités de débats oraux pour élaborer des hypothèses de lecture à la suite d'un texte entendu, pour produire une suite orale possible d'un début d'histoire. ✓ Écoute de documents audio ou vidéo variés (reportage, fait divers, interview, émission télévisée ou radio, enquête, bulletin météo...) pour mettre en évidence les liens entre les indices pour construire le sens. ✓ Tâches d'élaboration de schémas visualisant les liens entre les indices. ✓ Installation de temps rituels de rappels de récits (racontage) et de restitutions reliant des informations entendues ou des textes entre eux (intertextualité).
Intégrer et interpréter ✓ Dégager l'organisation d'un message oral et reformuler le discours entendu. ✓ Mobiliser ses connaissances du lexique, des nuances entre sens propre et sens figuré, et des références culturelles, thématiques, disciplinaires pour donner du sens au message entendu. ✓ Identifier et mémoriser les informations importantes du langage oral, les enchainements et les mises en relation de ces informations pour lui donner sens. ✓ Mettre en relation les indices de la communication orale.	Activités de reformulation, restitution, explicitation, récapitulation ... ✓ Activités visant à interpréter les indices de la communication orale : mises en valeur, insistances et/ou atténuations verbales et non verbales (langage corporel) qui font sens pour les interpréter. ✓ Activités variées et fréquentes de restitution des informations entendues, en classe ou dans des enregistrements de différentes thématiques. ✓ Activité d'écoute attentive et active en vue d'une reformulation ou d'un commentaire en montrant sa compréhension des informations essentielles (poésie, interview, scène de théâtre, sketch, dialogue...). ✓ Ateliers de reformulation des textes entendus (reconstitution de dialogues de pièce de théâtre, récit d'une histoire écoutée, répétition d'un échange ou d'un témoignage, récapitulation-synthèse d'une leçon) et sous diverses formes : orale, dessins, schémas, corolles lexicales ou notionnelles, prises de notes ...
Réagir	Activités de formulations de réactions à des discours oraux

✓ Témoigner de son écoute à la fois par le langage du corps et par la verbalisation. ✓ Reformuler ce qui a été dit en manifestant sa réaction, avec expressivité.	✓ Installation de créneaux d'échanges libres ou de simulations théâtrales/sketchs ou enregistrements pour formuler des ressentis, des émotions et des sentiments partagés en binômes/groupes. ✓ Tâches de collecte d'un matériau linguistique de la sensibilité et de l'émotion : élaboration de corolles lexicales et/ou de diagrammes d'intensité (de la colère à la fureur). ✓ Jeux de choix d'images, d'emojis, de musiques à choisir en fonction de ce que chaque élève ressent et à relier avec ce qui a été compris.
Réviser et réfléchir ✓ Utiliser à bon escient les usages sociaux des différents supports. ✓ Contrôler sa compréhension en détectant ses erreurs. ✓ Prendre conscience d'écarts entre ce qu'on a compris et le discours entendu. ✓ Verbaliser ces difficultés et les moyens ou stratégies pour les dépasser.	Activités d'observation et d'expression de jugements/appréciations ✓ Tâches de révision et d'observation critique des énoncés oraux en mobilisant des repérages énonciatifs et discursifs. ✓ Aménagement régulier d'« entretiens d'explicitation » sur les prestations orales de l'élève. ✓ Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer ces réactions orales.

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Lire et comprendre le/les langage(s) écrits							
Aspects de la compétence • Discriminer de manière visuelle/décoder/automatiser/développer la fluidité de lecture • Repérer, identifier, localiser les informations • Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques • Intégrer et interpréter • Réagir(manifester son intérêt, son plaisir...) • Analyser, apprécier, réfléchir (faire un retour sur sa compréhension)							
Objectifs d'apprentissage Les élèves (inter-)agissent pour...				Exemples de situations d'apprentissage Le maître prépare des situations...			
Discriminer de manière visuelle /décoder /automatiser /développer la fluidité de lecture ✓ Lire de manière autonome, automatisée, contrôlée et stratégique, fluide, expressive et compréhensible ✓ Adapter sa stratégie de lecture en fonction de son projet de lecteur, du document et du temps accordé : lecture intégrale ou sélective.				Activités de lecture rapide, de fluence et d'automatisation ✓ Entraînements à la lecture chronométrée : flash-card, repérage d'une phrase incongrue dans un texte, lecture de phrases coupées en deux, oralisation de liaisons, lecture rapide d'homographes hétérophones (<u>char</u>/<u>choral</u>), partage de phrases de textes à lire entre plusieurs élèves. ✓ Séances courtes ritualisées et intensives. ✓ Entraînement à la fluence : textes lacunaires, lecture rapide, lecture cursive. ✓ Entraînement à la lecture à voix haute : mise en voix, mise en scène. ✓ Utilisation d'enregistrements pour amener les élèves à se réécouter. ✓ Entraînement à la lecture silencieuse individuelle, suivie d'une rapide restitution de l'essentiel en binômes ou en groupes. ✓ Séance de lectures cursives orientées par un projet de recherche d'informations dans des domaines divers...			

Repérer, identifier, localiser les informations ✓ Identifier les informations importantes pour comprendre un texte écrit : personnages, actions, relations, cadre spatio-temporel (récit-théâtre) ; indices explicites et implicites. ✓ Repérer et identifier les caractéristiques des textes lus : genre, discours et références d'un document.	Activités de lecture, de repérage, d'identification et de localisation des informations ✓ Situations de tris de textes, de genres, intentions et organisations différentes ✓ Activités d'identification d'indices en individuel/en groupes, par surlignage, encadrement, extraction (utilisation du TBI). ✓ Jeux de transfert de repérages effectués sur des documents divers, voire composites (associant texte, images, graphiques, ...) dans un support non textuel (schéma, image, carte mentale, plan...)
Inférer, faire des liens chronologiques, spatiaux et logiques ✓ Mettre en relation les éléments explicites observés dans un texte. ✓ Faire des liens entre les indices explicites et/ou implicites, et avec ses propres connaissances, ressources internes ou externes. ✓ Construire les liens chronologiques, logiques, spatiaux, thématiques : dégager la cohérence d'un discours. ✓ Faire des prédictions en s'appuyant sur les indices. ✓ Établir une relation entre ses connaissances et les éléments du texte.	Activités de mises en relation, de comparaisons, d'associations ✓ Pratiques régulières de tâches d'associations, de comparaisons, de constructions de relations sous formes diverses : tableaux, schémas, fléchages, justification d'observations, d'appréciations, de significations, d'avis ... avec retour au texte. ✓ Activités de recherche de références en lien avec les éléments observés (associations ou analogies...). ✓ Tâches de formulation orale ou écrite des blancs/ellipses de texte. ✓ Activités de créations de questions sur le texte en binômes ou groupes (élèves questionneurs).
Intégrer et interpréter ✓ Dégager les informations essentielles et les reformuler. ✓ Formuler des interprétations à partir de la mise en relation des indices observés, à partir des liens faits avec ses expériences antérieures de lecteur et ses connaissances culturelles ... ✓ Mobiliser des connaissances littéraires, culturelles, lexicales et discursives pour donner sens. ✓ Intégrer de nouvelles informations à son réseau de connaissances, les mettre en lien avec le texte et les verbaliser.	Activités de mobilisation de ressources et d'interprétation ✓ Activités variées permettant à l'élève en individuel, en binômes ou en groupes de rendre compte de sa compréhension par restitutions orales/écrites : rappels, racontages, reformulations, récapitulations, résumés ✓ Jeux de restitutions par représentations diverses (dessins, schémas, cartes mentales, symboles, simulations, langage corporel...). ✓ Ateliers formatifs de questionnement du texte par l'élève (élaboration de questions de recherche sur le texte et de formulation d'hypothèses d'interprétations).

✓ Mobiliser ses connaissances du monde pour comprendre et interpréter des documents et des images.	✓ Jeux d'associations débouchant sur des significations/interprétations (associer valeurs et intentions d'un personnage, personnages et symboles, message et illustrations, textes entre eux ...). ✓ Ateliers formatifs de reformulations de types variés. ✓ Activités de débats interprétatifs, cercles de lecture, cahiers ou carnets de lecture, affichages d'interprétations, blogs ... ✓ genres et formes. Notions : fiction/réalité, personnage, points de vue, stéréotypes, thématique, univers, contextualisation du texte.
Réagir (manifester impressions et avis) ✓ Restituer sa lecture avec expressivité. ✓ Exprimer ses ressentis à la suite d'une lecture. ✓ Convoquer son expérience et sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, une sensibilité, un point de vue sur un écrit, un texte, un document, une image. ✓ Comparer la vision du monde proposée dans un texte à sa vision personnelle.	Activités de formulation de réactions ✓ Activités régulières de mise en voix, mise en scène. ✓ Ateliers de débats constructifs pour échanger/confronter impressions, réactions et expliciter ses stratégies de compréhension. ✓ Entraînements à une lecture adaptée au but recherché (lecture fonctionnelle, documentaire, cursive, créative, littéraire, ...) et au support. ✓ Installation de créneaux d'autonomie pour apprendre à l'élève à choisir des ouvrages ou documents adaptés à son niveau de lecture, ses goûts et besoins.
Réfléchir, évaluer (faire un retour sur sa compréhension) ✓ Choisir un document en fonction du projet de lecture. ✓ Vérifier des hypothèses émises personnellement ou proposées collectivement. ✓ Contrôler sa compréhension en détectant les pertes de compréhension et recourant à des stratégies pour y remédier. ✓ Tenir compte de son projet de lecture pour opérer un retour sur sa lecture.	Activités d'analyse et d'évaluation de la compréhension propre à l'élève ✓ Situations de recherche de textes en vue de réalisation d'un projet personnel ou collectif. ✓ Entraînement à une lecture stratégique favorisant l'émission et la validation d'hypothèses. ✓ Jeux d'énigmes à résoudre et entretiens d'explicitation des ressources mobilisées. ✓ Installation de créneaux de lecture partagée pour construire une compréhension commune.

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Produire du langage oral, verbal et non verbal							
Aspects de la compétence : parler en continu (monologue suivi) et en discontinu (en adresse à un auditoire) • Énoncer un propos en fonction de la situation de communication • Structurer et organiser le langage oral de façon à être compris • Verbaliser/exprimer (manifester son intérêt, son opinion, son plaisir...) • Réviser (faire un retour sur sa production orale) • Oraliser (mettre en voix et en scène)							
Objectifs d'apprentissage			Exemples de situations d'apprentissage				
Les élèves (inter-)agissent pour...			Le maître prépare des situations...				
Énoncer un propos en fonction de la situation de communication ✓ Parler en prenant en compte son auditoire et le contexte, la situation de communication. ✓ Énoncer en fonction de divers genres oraux (discours narratif, informatif, explicatif, descriptif, argumentatif ou injonctif). ✓ Mobiliser les ressources de la voix et du corps (langage paraverbal et corporel) pour être entendu et compris. ✓ Mobiliser les ressources énonciatives spécifiques au langage oral (mises en valeur, modalisations, extension/brièveté, tournures et lexique appropriés ...).			Activités de prise de parole en continu et/ou à l'adresse d'un auditoire ✓ Proposition de situations de communication permettant de prendre en compte l'intention poursuivie et les interlocuteurs. ✓ Entraînements à des techniques de mise en voix et de langage corporel en fonction des interlocuteurs et contextes (supports possibles : improvisation, textes théâtraux, vidéos). ✓ Activités d'observation et d'analyse de langage oral à l'aide d'enregistrements, pour en percevoir les caractéristiques énonciatives différentes de celles de l'écrit. ✓ Exercices d'entraînement : description d'un personnage, d'un objet, d'une œuvre culturelle. ✓ Jeux de production d'énoncés oraux "pour faire agir" (algorithmes, modes d'emploi, consignes, règles d'un sport d'équipe...)				

Structurer son discours ✓ Parler pour ... présenter ou partager un point de vue, tenir un propos en continu (élaboré et structuré) en diverses situations, contextes. ✓ Mobiliser les ressources linguistiques spécifiques au langage oral pour tenir un propos continu élaboré et structuré en fonction du but poursuivi (assurer l'organisation et la cohérence de son message oral). ✓ Parler pour ... oraliser un texte de la littérature ou de son invention pour mettre en valeur sa progression et les effets oraux (crescendo, decrescendo, variations...).	Activités de structuration du discours ✓ Activités permettant aux élèves l'utilisation d'oraux ou d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes heuristiques ...) pour préparer des prises de parole élaborées. ✓ Activités visant la constitution de matériaux linguistiques spécifiques au langage oral pour l'élaboration discursive : lexique courant ou spécifique à une thématique, un champ disciplinaire, formes verbales assurant la cohérence, embrayeurs, reprise d'information (substituts lexicaux et grammaticaux), déictiques... ✓ Ateliers d'entraînement à la production de questions orales de différentes formes en fonction de situations de communication différentes. ✓ Installation de séances régulières de travail de présentation de textes à oraliser, à dire en les lisant ou de mémoire : mises en voix au moyen d'enregistrements numériques.
Verbaliser ✓ Partager oralement informations, réflexions, sentiments, émotions et confronter les idées entre elles : chercher à préciser sa pensée ; ✓ Expliciter ses idées, apporter des exemples, évoquer des faits. ✓ Évoquer ce que l'on connaît d'un sujet. ✓ Oser s'exprimer en dépit des maladresses syntaxiques, des répétitions et des hésitations dans les formulations.	Activités de verbalisation, de formulation autonome d'avis, de réflexion, de feed-back sur un activité ✓ Installation de séances de simulations de situations de communication directe ou différée où l'élève partage des informations, suscite des réactions. ✓ Ateliers formatifs de verbalisation. ✓ Entretiens d'explicitation. ✓ Pratique d'évocations en contexte. ✓ Jeux de rôles, dramatisations pour susciter/manifester de l'intérêt et du plaisir.
Réviser (faire un retour sur sa production) ✓ Contrôler sa production orale en conservant sa cohérence, la progression de l'information et en repérant et en anticipant les pertes de compréhension des auditeurs. ✓ Prendre conscience d'écarts entre l'énoncé produit oralement et les idées conçues. Réajuster les énoncés oraux produits.	Activités d'analyse de prestations orales et de feed-back ✓ Séances régulières d'utilisation de supports audio ou vidéo (internes à la classe ou extérieurs) pour analyser les prestations orales, en dégager les caractéristiques et les améliorer. ✓ Ateliers formatifs de construction de références sur le langage oral réutilisables, notamment en auto-évaluation.

Oraliser ✓ Mobiliser les ressources de la voix et du corps (langage paraverbal et corporel) pour être entendu et compris : adapter le débit, le volume, l'intonation...) en tenant compte de l'acte de communication ✓ Parler pour ... oraliser un texte de la littérature ou de son invention pour mettre en valeur sa progression et les effets oraux (crescendo, decrescendo, variations...).	Activités d'oralisation, de mise en voix et en scène ✓ Entraînements à des techniques de mise en voix et langage corporel en fonction des interlocuteurs et contextes (supports possibles : textes théâtraux, vidéos). ✓ Installation de séances régulières de travail de présentation de textes à oraliser, à dire en les lisant ou de mémoire : mises en voix au moyen d'enregistrements numériques. ✓ Lecture orale performante (articulation, élision). ✓ Utilisation de procédés propres à assurer la clarté du message (exemples, illustrations, anecdotes...).

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Produire des langage(s) écrits							
Aspects de la compétence • Énoncer un propos en fonction de la situation de communication • Structurer sa production de manière cohérente • Réécrire • Réviser (faire un retour sur sa production) • Calligraphier, mettre en page (geste graphique en soi)							
Objectifs d'apprentissage				Exemples de situations d'apprentissage			
Les élèves (inter-)agissent pour...				Le maître prépare des situations...			
Énoncer un propos en fonction de la situation de communication...Qui écrit à qui? ✓ Rechercher, concevoir, inventer des contenus, à partir de ses propres connaissances, des connaissances partagées, de la consultation de personnes ou de documentation. ✓ Déterminer les informations essentielles à utiliser en fonction du destinataire et du contexte. ✓ Formuler son propos en s'engageant en tant que scripteur, et en cherchant à toucher un « lecteur implicite ».				Activités d'énonciation ✓ Activités de création de contenus en situations de communication diverses. ✓ Situations variées et régulières de productions écrites de textes de genres, intentions, organisations différentes. ✓ Tâches d'imitations et de réinvestissement d'écrits de genres divers s'inscrivant dans des contextes et des interlocuteurs différents. ✓ Entraînement à l'écriture individuelle et collaborative. Répartition de tâches collaborative d'écriture. ✓ Jeux d'adaptation d'un discours en fonction du destinataire. ✓ Installation de productions d'avis écrits sur l'actualité.			
Structurer sa production de manière cohérente et cohésive				Activité de structuration, planification et d'intégration ✓ Tâches d'écritures pour combler les blancs, les ellipses d'un texte.			

✓ Assurer la cohérence et la progression thématique temporelle, logique du texte ✓ Structurer sa mise en texte de manière à être compris, avec les éléments de structuration adéquats (unités textuelles, alinéas, ponctuation, concordance des temps ...) ✓ Construire la cohésion du texte écrit, en utilisant les organisateurs et les connecteurs adéquats, les substituts lexicaux et grammaticaux.	✓ Pratiques de réorganisation de blocs de texte selon le genre. ✓ Jeux de remplacements anaphoriques, verbaux ou lexicaux. ✓ Élaboration de modèles transposables : à la manière de... ✓ Rituels d'écriture à partir de plusieurs textes servant de modèles ou de matrices, de contraintes textuelles ou structurelles, de supports variés dans des situations diverses faisant appel au raisonnement ou à l'imagination.
Réécrire ✓ Retravailler son écrit (écriture de travail). ✓ Écrire plusieurs versions en fonction d'intentions, de destinataires, de contextes différents. ✓ Écrire pour penser, apprendre, travailler son écriture, modifier un premier jet.	Activités de réécriture ✓ Ateliers de reformulations variées, de récapitulations, de résumés. ✓ Activités de variations d'un même écrit produit dans différents contextes et de réécriture en fonction d'enjeux différents (écrits courts pour ...). ✓ Tâches d'écriture en plusieurs temps, seul ou à plusieurs : écrits en plusieurs jets, écrits de travail de formes diverses, cartes heuristiques, dessins, listes, schémas ... ✓ Pratiques d'écriture au service de la métacognition : travaux de groupe pour rédiger des définitions de mots du monde, de la grammaire, de la littérature, de concepts.... par l'écriture.
Réviser (faire un retour sur sa production) ✓ Vérifier la cohérence et l'adéquation de son écrit en utilisant des références culturelles, grammaticales et orthographiques. ✓ Garantir la cohérence thématique, la progression et à la non-contradiction des idées (chronologie, espace-temps, logique). ✓ Orthographier correctement les mots connus et inconnus et en appliquant les règles d'orthographe grammaticale et lexicale.	Activités de révision et de correction des textes écrits ✓ Partage de textes rédigés et vérification paritaire. ✓ Situations de réécriture de textes de manière chronologique, logique, analogique, poétique. ✓ Jeux de réorganisation d'un texte selon différents points de vue. ✓ Situations de corrections partagées, réparties selon des critères formels (relecture en binômes à la recherche des modes et temps, terminaisons verbales, des accords, des formes lexicales fréquentes). ✓ Jeux d'hypothèses et de corrections orthographiques : ateliers d'analyse orthographique.
Ecrire – Calligraphier et écrire au clavier ✓ Écrire à la main de manière fluide et efficace. ✓ Automatiser les gestes d'écriture cursive.	Activités de mise en page, de calligraphie, de copie, de traitement de texte

✓ S'entraîner à la copie. ✓ Écrire avec un clavier (apprentissage méthodique). ✓ S'entraîner au traitement de texte. ✓ Assurer la présentation adéquate de son message écrit (mise en page, organisation, taille des caractères, gestion des illustrations, schémas, tableaux).	✓ Activités guidées d'entraînement au geste grapho-moteur pour les élèves qui en ont besoin. ✓ Tâches de copie et de mise en page selon les genres d'écrits différents (lettre, affiche, folder, enveloppe...). ✓ Activités de représentations graphiques diverses (dessins, schémas, cartes mentales, symboles). ✓ Installation de projets de conception d'écrits via le numérique : réalisation d'une page Web, ... ✓ Réalisation d'une affiche en choisissant la bonne taille des caractères en fonction du statut/niveau de l'information. ✓ Tri d'illustrations pour agrémenter le discours.
--	--

Compétence	Comprendre	Oral	Interagir	1.Littératie	2.Langues	3.Mathématique	4.Numérique
	Produire	Écrit		5.Apprendre	6.Citoyenneté	7.Entreprendre	8.Culture
Interagir à l'oral et à l'écrit							
Aspects de la compétence • Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre • Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations • Identifier et utiliser les moyens non-verbaux (langage corporel) • Apprendre et respecter les codes de communication • Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit • Faire clarifier à l'oral et à l'écrit							
Objectifs d'apprentissage <i>Les élèves (inter-)agissent pour...</i>				Exemples de situations d'apprentissage <i>Le maître prépare des situations...</i>			
Comprendre l'autre/prendre en compte l'autre ✓ Pratiquer une écoute active en établissant le contact, en reconnaissant l'autre comme un véritable interlocuteur. ✓ S'appuyer sur des hypothèses émises (personnellement ou proposées) pour faire progresser la communication.				Activités de compréhension et de prise en compte de l'autre comme interlocuteur (valide) ✓ Pratiques suscitant la prise de contact, l'interpellation : simulation d'échanges, apprentissage des signes verbaux et non-verbaux de l'interpellation dans ces simulations (culturellement connotées). ✓ Travail du maintien de l'attention orientée vers un but de production/réaction : jeu de société, de Kim, de memory. ✓ Activité de désignation, d'évocation référentielle : jeu de devinettes.			

Converser à l'oral/correspondre à l'écrit/échanger des informations ✓ S'intégrer dans une situation de communication. ✓ Enchaîner une prise de parole (orale et/ou écrite) à la suite de celle d'un autre. ✓ Formuler des avis.	Activités de conversation et d'échange d'informations ✓ Jeu de présentation personnelle à la manière du portrait chinois. ✓ Activités de dialogues, débats visant à mobiliser ce qui a déjà été énoncé. ✓ Mise en situation de manière à formuler un avis, une opinion. ✓ Situations d'échanges d'informations au départ de recherches dans des ressources différentes.
Identifier et utiliser les moyens non-verbaux, paraverbaux et corporels ✓ Repérer, décoder et utiliser les paramètres de la voix (débit, intonation, volume, pauses, ton, timbre) et du corps (posture, position, gestuelle, maintien du regard, expressions faciales (mimiques, hochements de tête), déplacements, tenue vestimentaire).	Activités d'identification et d'utilisation de moyens non verbaux ✓ Activités de classement de discours selon l'intonation. ✓ Jeux de mimes. ✓ Choix de tenues vestimentaires adaptées à un contexte : corpus de photos associées à une identité professionnelle. ✓ Activités régulières de décodage d'onomatopées et d'expressions faciales.
Apprendre et respecter les codes de communication ✓ Adapter sa communication au contexte (quantité d'information, registre de langue, bruit, temps de prise de parole...) et choisir la posture, l'attitude, la tenue vestimentaire la plus adéquate dans divers échanges (congruence verbal/non verbal). ✓ S'appuyer sur les freins et les facilitateurs de la communication (distractions, intérêt...). ✓ Mobiliser des démarches variées pour tenir compte des interlocuteurs : ajustement/ajout d'éléments ou de précisions en fonction des réactions. ✓ Mobiliser les expressions conventionnelles pour demander la parole, pour introduire une prise de parole spontanée et pour la structurer.	Activités d'apprentissage du code de communication ✓ Activités de visionnage de situations présentant des « bruits », des « freins » à la communication et identification : improvisation, combler les trous dans une communication téléphonique. ✓ Jeux d'intervention dans un déroulement, un processus commencé. ✓ Tri et analyse de documents destiné à un public ciblé. ✓ Activité de schématisation d'expériences, de narrations. ✓ Invention d'un énoncé problème en mathématique, d'un trajet sur une carte et validation de l'exécution : dictée géométrique, jeu de piste.
Coopérer/collaborer à l'oral et à l'écrit ✓ Montrer que l'on a compris, par la reformulation fidèle de plusieurs opinions différentes soutenues chacune par plusieurs arguments.	Activités de coopération et de collaboration orales et écrites ✓ Activités d'écriture collaborative. ✓ Activité d'écoute attentive et active en vue d'une reformulation ou d'un commentaire en montrant sa compréhension des informations essentielles.

✓ Réagir à des documents écrits, sonores, visuels,...en exprimant une opinion personnelle et en la justifiant d'une manière cohérente. ✓ Intervenir à la suite d'une perte de compréhension (questions, demandes de clarification).	✓ Tâche d'écriture critique en art et littérature. ✓ Situations périodiques de débat sur un thème d'actualité. ✓ Visionnage d'un film et tri des faits et des émotions suscitées. ✓ Ateliers de productions de questions relatives à un discours complexe.
Faire clarifier à l'oral et à l'écrit ✓ Demander aux interlocuteurs de répéter en cas d'incompréhension, de clarifier des mots incompris, de développer leur propos. ✓ Poser des questions pour vérifier qu'il a compris ce que le locuteur voulait dire et faire clarifier les points équivoques. ✓ Réagir à un document, en interaction éventuelle avec d'autres en distinguant l'essentiel de l'accessoire, le réel de l'imaginaire, le vrai du faux, le vraisemblable de l'invraisemblable. ✓ Tenir compte de la réaction de l'interlocuteur : reformuler, répéter, illustrer. ✓ Clarifier ses propos ou ses réactions en faisant des liens entre ses idées. ✓ Revenir au thème lorsqu'on s'en éloigne, rester dans le sujet.	Situations de clarification ✓ Activités collaboratives : questions/réponses suite à une présentation orale. ✓ Demande de précision par exemplification, recherche de vocabulaire. ✓ Demande d'explicitation de l'incompris, reformulation/résumé de l'essentiel d'un texte. ✓ Tri de discours à contenu réel/imaginaire/(in)vraisemblable. ✓ Invention d'illustrations pour clarifier un texte. ✓ Dictée géométrique. ✓ Rédaction d'une fiche argumentée. ✓ Correspondance interscolaire (langues différentes). ✓ Grille d'autoévaluation de la clarté du propos en expression orale et/ou écrite.

Ressources linguistiques : les notions

Dès la maternelle, l'élève rencontre l'ensemble de ces notions et les construit progressivement de façon spiralaire : les concepts seront institutionnalisés à des moments clés (cf. chapitre 3 : Objectifs d'apprentissage, Français L1 – primaire, page 11).

Ces concepts seront rencontrés de façon transversale dans toutes les disciplines.

Les flèches symbolisent le développement des notions.

			Cycle 1 – P1-P2	Cycle 2 – P3-P4	Cycle 3 – P5
Orthographe grammaticale	Le groupe nominal	Le nombre du nom	Règle générale du pluriel des noms(S)	Règle générale du pluriel des noms(S)	Règle générale du pluriel des noms(S)
			↗	Accords particuliers (les noms en S X Z) (les noms qui ont un pluriel différent : un oeil/des yeux)	↗
			Repérage des pluriels en X	Pluriel des noms en EAU/AU/EU/AL/AIL + exceptions des noms souvent utilisés	Pluriel des noms composés (règle générale)
		Le genre du nom	Règle générale du féminin des noms (-E) Perception de la transformation de la lettre finale à l'oral	Généralisation de la transformation de la lettre finale dans les cas génériques (teur/trice,eur/euse, e/esse, f/ve doublement de la consonne finale)	↗
		Le nombre de l'adjectif	Règle générale du pluriel des adjectifs (-S)	Règle générale du pluriel des adjectifs (-S)	Règle générale du pluriel des adjectifs (-S)
			Repérage des pluriels en (-X)	Pluriel des adjectifs en (-EAU/EU/AL) (règle générale)	↗
		Le genre de l'adjectif	Règle générale du féminin des adjectifs (-E) Perception de la transformation de la lettre finale à l'oral	Règle générale du féminin des adjectifs (-E) Perception de la transformation de la lettre finale à l'écrit (ajout du -E)	Règle générale du féminin des adjectifs (-E)

			Accords particuliers (les adjectifs qui se terminent par un -E au masculin : rare, maigre...)	Généralisation de la transformation de la lettre finale dans les cas génériques (et/ette et/ ète er/ère f/ve x/se, x/ce x/sse doublement de la consonne finale +terminaisons différentes (nouveau / nouvelle, frais / fraîche, public / publique) participes passés (mis/mise)	↗
		Chaine d'accords	↗	Maîtrise de la chaine d'accords dans le GN	↗
	Le groupe verbal	Accord S-V	-s avec tu -nt avec ils et elles Quelques formes génériques (il fait, il dit)	Je-e/s Tu-s Il/elle-e/t Nous-ons/mes Vous-ez/tes Ils/elles-nt	Je-e/s/x Tu-s/x Il/elle-e/t/d/c Nous-ons/mes Vous-ez/tes Ils/elles-nt
		Accord S non pronom	Recherche de sujets multiples	Accord de sujets multiples : -nt	Accord de sujets multiples : -nt Accord avec qui, toi...
		Participe passé	Accord pronom : PP avec être	Accord sujets divers/PP avec être	Accord COD placé avant avec avoir
	Désinence de verbes courants	Présent	Quelques verbes génériques à quelques personnes	3 ^e P, singulier et pluriel : 1 ^{er} et 2 ^e groupes + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux : vouloir pouvoir, devoir, savoir.	à toutes les personnes 1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux vouloir pouvoir, devoir, savoir.

		Futur imparfait impératif présent	↗	à toutes les personnes 1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux vouloir pouvoir, devoir, savoir.	↗
		Passé simple	↗	1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller	↗
		Conditionnel présent Subjonctif présent Participe présent	↗	↗	1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux vouloir pouvoir, devoir, savoir
	Homophones	grammaticaux	et/est, a/à, on/ont, son/sont ce/se, ces/ses, la/là	ça/sa, ou/où, la/l'a, c'est/s'est, on/on n' qu'elle/quelle/quel, sans/s'en, leur/leurs	mon/m'ont, ni/n'y
		grapho- phonétiques	c/ç, g/gu/ge, s/ss m devant m, b, p é, è, ê	↗	↗

		Lettre muette	Lettre muette type chant, muet	↗	↗
		Particularités génériques	↗	Consonnes doubles en début (ap, ac, at...) Noms en té/tié,é/ée Noms en ail, euil, eil	↗
	Ponctuation		Majuscule Point Point d'interrogation	Point d'exclamation Virgule Guillemets Deux points Tiret Parenthèses	↗

			Cycle 1 – P1-P2	Cycle 2 – P3-P4	Cycle 3 – P5
Grammaire	Le groupe nominal	Expansion du nom	Par ajout d'adjectifs	↗	↗
			Par ajout de propositions relatives (qui)	Par ajout de propositions relatives (dont, où, que, lequel ...)	↗
			Par emploi de synonymes	↗	↗

			Par emploi de pronoms sujets	↗	↗
			Par ajout de compléments du nom	↗	↗
			↗	Par ajout de comparaisons ou métaphores	↗
			Par emploi de déterminants précis (possessifs)	Par emploi de déterminants précis (démonstratifs, possessifs, quelques indéfinis)	↗
			↗	Par mise en apposition	↗
			↗	Par emploi de pronoms objets (lui, y, en)	↗

			Cycle 1 – P1-P2	Cycle 2 – P3-P4	Cycle 3 – P5
Grammaire	La phrase	Précision du cadre spatio-temporel	Par ajout d'éléments simples Temps : hier, demain Espace: sur la table, derrière, devant, à la maison ...	Par ajout d'éléments simples Temps : hier, demain, tout à l'heure, ce matin Espace : sur la table, derrière, devant, à la maison ...	↗
			Utilisation des temps simples appropriés aux indicateurs temporels mentionnés : présent, futur passé composé, imparfait,	↗	↗

			impératif, même si ces temps ne sont pas maîtrisés		
			↗	Par ajout d'éléments précis et complexes Exemples : le lendemain de cette journée éprouvante, sur la cime du grand pommier que l'on aperçoit de ma fenêtre ... Utilisation de dès que, lorsque ...	↗
			↗	Utilisation de deux temps différents dans une même phrase pour marquer l'antériorité : passé composé /présent, imparfait/passé simple (même si ce temps n'est pas maîtrisé), présent/ futur, imparfait/plus-que-parfait	↗
		Insertion d'explications, de justifications ou d'informations	Utilisation d'un temps simple différent de celui de la proposition principale si nécessaire (même si ce temps n'est pas maîtrisé)	↗	↗
			↗	Utilisation de temps différents si nécessaire	↗
			↗	Sur la cause, la conséquence, le but, la manière : afin que ou de, pour que, dans le but de, donc, puisque, alors, à cause de ...	Emploi de : par peur de, faute de, sous prétexte que, soit... soit..., de sorte que, de façon que, au point de, par conséquent, ainsi
		Ajout de propositions pour la marquer	Propositions simples coordonnées par et, et puis, après, ensuite, d'abord,	Propositions complexes coordonnées par alors que, pendant	De sorte que, même si, en revanche, au contraire, bien que, toutefois, néanmoins,

		chronologie, la simultanéité ou la rupture, l'alternative, l'opposition,	mais, ou, alors, pendant, si ...	que, or, cependant, ou, soudain, par contre, sauf que ... si...alors ...	au cas où, à moins que, pourvu que, quoique...
			↗	Utilisation de deux temps ou modes différents même s'ils ne sont pas maîtrisés : passé simple, conditionnel, subjonctif	↗
		Modalisation (implication de l'émetteur, personnalisation du discours)	Utilisation de quelques adverbes : très, trop, plus, moins, assez, même, ne ... pas, mal, vite, lentement, comme ...	Utilisation de quelques principes de modalisation pour marquer le jugement, l'opposition, le sentiment : Adverbes en ement, contraires, négations (ne plus, ne jamais, ni ...) comparaison, sens figuré, nuances dans le choix de noms, adjectifs ou verbes ...	↗

			Cycle 1 – P1-P2	Cycle 2 – P3-P4	Cycle 3 – P5
Grammaire	Le texte	Unités de sens	Construire deux phrases successives sur une même idée	Construire un paragraphe, un couplet ou une partie de texte pour développer une idée	↗
		Connecteurs temporels	d'abord, ensuite, puis, enfin...	premièrement, tout d'abord, dans un premier temps	↗
			Avant, après, plus tôt, hier aujourd'hui demain, la semaine dernière, prochaine	Le lendemain, la veille, une date, une période, en même temps, pendant ce temps	Parallèlement, simultanément...
			Utilisation d'un temps simple différent de celui de la phrase précédente même si ce temps n'est pas maîtrisé) présent, passé composé, imparfait, futur	Utilisation de temps différents de la phrase précédente pour marquer l'antériorité ou la durée: passé composé /présent, imparfait/passé simple, (même si ce temps n'est pas maîtrisé) présent/ futur, imparfait/plus- que- parfait	↗
			↗	Introduction de nuances de temps ou de modes même s'ils ne sont pas maîtrisés : passé simple, conditionnel, subjonctif	↗
		Connecteurs spatiaux	Par ajout de groupes du nom ou d'adverbe complément de lieu	Par ajout d'éléments descriptifs, de propositions de lieux ou de phrases descriptives	↗
		Connecteurs logiques	Addition aussi	de plus, par ailleurs, également	d'une part, d'autre part, en outre, de même, ainsi que

			Explication comme, par exemple, et puis	↗	↗
			↗	c'est-à-dire, en effet, d'ailleurs, or	en d'autres termes, notamment, en particulier, certes
			Opposition mais	en fait, cependant, pourtant, au contraire, par contre	en revanche, en réalité, toutefois, néanmoins
			Conséquence alors	Donc, en effet	par conséquent, ainsi, c'est pourquoi
		Anaphores	Pronom personnel sujet, synonyme, groupe du nom expansé par un adjectif, un complément du nom, une relative qui	↗	Par ajout de comparaisons ou métaphores
			↗	Par emploi de déterminants précis (démonstratifs, possessifs)	↗
			↗	Par ajout de propositions relatives (dont, où, que, lequel...)	↗
			↗	Par mise en apposition	↗
			↗	Par emploi de pronoms objets (lui, y, en)	↗
		Structure dialoguée	Par l'emploi du style indirect : il dit que, il pense que + verbe temps simples, il demande de + infinitif	Par l'emploi du style indirect : en variant les introducteurs : répondre, répliquer, ajouter, signaler...	↗

			↗	En utilisant le conditionnel ou le subjonctif même s'ils ne sont pas maîtrisés. Exemple: il affirme qu'il serait nécessaire, que je fasse	↗
			↗	Par l'emploi du style direct avec variation des introducteurs de dialogue (répondit-il, répliqua-t-il ...)	↗

			Cycle 1 – P1-P2	Cycle 2 – P3-P4	Cycle 3 – P5
Grammaire	La phrase	Identification des phrases	Délimitation par majuscule et point, unité de sens. Repérage de questions	Délimitation par majuscule et point, unité de sens. Repérage de l'interrogation et de l'exclamation	Délimitation par majuscule et point, unité de sens Identification de phrases déclaratives, interrogatives et exclamatives
		Identification des groupes de la phrase	Identifier et le groupe sujet et le groupe verbal	↗	↗
			Identifier le verbe et le sujet Le sujet est un nom ou un pronom personnel devant le verbe	Identifier le verbe et le sujet Le sujet est multiple ou c'est un pronom autre qu'un pronom personnel	Identifier le verbe et le sujet Le sujet est inversé Le sujet est un pronom relatif
			Identifier les groupes du nom de la phrase Les groupes sont simples : déterminant, nom, adjectif, il est sujet	Identifier les groupes du nom de la phrase : Le groupe est un pronom, il est sujet	Identifier les groupes du nom de la phrase Le groupe est complexe et comprend d'autres groupes : complément du nom ou relative avec une autre proposition Le groupe du nom est complément d'objet
			↗	Le complément du verbe CDO	Le complément du verbe CIO, CDO placé avant
			↗	Le complément du nom	L'apposition
			↗	L'attribut	↗

		Identifier 3 groupes dans la phrase	Identification du groupe déplaçable	Identification du groupe déplaçable Complément circonstanciel de lieu, temps ou manière, Introduction de CC de but, cause, conséquence	Identification du groupe déplaçable Complément circonstanciel de lieu, temps ou manière, de but, cause, conséquence
		Identifier (les éléments de) la phrase complexe	↗	Identification des propositions indépendantes	↗
			↗	Identification des propositions relatives avec qui	Identification des propositions relatives avec qui, dont, où, lequel
			↗	↗	Identification des propositions principales et relatives subordonnées
			↗	↗	Identification des propositions principales et conjonctives subordonnées
			↗	↗	Identification de la phrase passive et du complément d'agent

			Cycle 1 – P1-P2	Cycle 2 – P3-P4	Cycle 3 – P5
Grammaire	Le mot	Identifier les mots - classification	Identification progressive par classements des noms, déterminants, adjectifs, verbes, connecteurs, pronoms personnels sujets, interrogatifs autres mots	Identification progressive par classements des noms : communs, propres, déterminants : le, la, les, un, une, des adjectifs qualificatifs verbes conjugués /infinitif, 1er et 2e groupes connecteurs et, mais, car, alors, ou, pronoms personnels : je, tu, il(s), elle(s), on, nous, vous, interrogatifs : où, quand, comment, qui, pourquoi... autres mots	↗
			↗	Identification progressive par classement des catégories : déterminants articles définis et indéfinis, possessifs : mon, ma, ta, sa, notre ... démonstratifs : ce, cette, ces, cet adjectifs indéfinis : tous, toutes interrogatifs : quelle, quel... connecteurs de chronologie, de rupture, de logique, pronoms personnels : eux, la, lui, leur, y, en ...	↗

				démonstratifs :celui, celle, celle-ci, ceux-là... possessifs : le mien, la tienne, les siens... relatifs : qui, que, dont, où, lequel... indéfinis : tout chaque, chacun, les uns les autres ... les verbes : 1er,2e,3e groupes, auxiliaires, d'état, d'action les marqueurs de temps et de lieu	
		Identifier les temps	Repérer le présent, passé et futur	Repérer les verbes au présent, passé composé, futur, imparfait, infinitif	↗
			↗	Poursuivre un texte au présent, passé composé, futur, imparfait Transformer un texte écrit dans un de ces temps dans un autre de ces temps	↗
			↗	Repérer les verbes à l'impératif et poursuivre un texte à l'impératif	Repérer les verbes au passé simple, au plus-que-parfait
			↗	↗	Poursuivre un texte en utilisant plus- que-parfait et passé simple
			↗	↗	Repérer les verbes au conditionnel et subjonctif et participe présent
		Conjuguer	Présent	Présent 1 ^{er} et 2 ^e groupes	↗

			Quelques verbes génériques à quelques personnes (Cf. liste 1 ^{re} année)	+ être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux vouloir, pouvoir, devoir, savoir	
			↗	+ quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe (verbes en -aitre, -dre...)	↗
			Futur, imparfait, passé composé, impératif présent Introduire des remarques générales : Les terminaisons de l'imparfait et du futur, la construction infinitif + terminaison du futur, la construction auxiliaire + participe passé du passé composé, La construction aller + infinitif du futur proche	Futur, imparfait, passé composé, impératif présent 1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux, vouloir pouvoir, devoir, savoir	Passé simple 3 ^e P 1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux vouloir pouvoir, devoir, savoir
			↗	↗	Conditionnel, subjonctif présent, Participe présent 1 ^{er} et 2 ^e groupes + quelques familles génériques de verbes du 3 ^e groupe + être, avoir, faire, dire, prendre, mettre, aller + verbes modaux vouloir pouvoir, devoir, savoir

Le développement des compétences - repères

Ces tableaux fournissent des repères de progressivité du point de vue de l'apprenant

Critère choisi	Indicateurs	Descripteurs de progressivité de l'aspect de la compétence	Degré d'acquisition de la compétence
Ecouter pour comprendre des messages oraux ou des textes, des discours lus par un adulte, en lien avec la lecture.	Écoute d'un message oral : • contexte • durée • genre de discours • repérage • tri • répétition • récapitulation • reformulation • mémorisation • résumé • implicite • geste • mobilisation des connaissances personnelles • contrôle de la compréhension	L'élève soutient l'écoute de propos et de discours plus complexes et variés (récit, poème, extrait audio, extrait de documentaire, de film, d'émission...). Il récapitule, reformule des informations entendues et les met en relation avec les informations implicites plus nombreuses. Il porte un regard critique sur l'utilisation d'éléments vocaux et gestuels dans un discours. En autonomie, il comprend un discours entendu en ayant surmonté les éventuelles difficultés de compréhension.	
		L'élève adapte son écoute en fonction des différents genres de discours entendus (récit, poème, compte rendu, exposé...) pour prélever les informations importantes, repérer leurs enchaînements et les mettre en relation avec les informations implicites. Il identifie les effets des éléments vocaux et gestuels dans un discours. Dans le cadre d'une seconde écoute guidée par le professeur, il lève les difficultés de compréhension rencontrées.	
		L'élève écoute des propos oraux et des textes lus de natures et de genres variés pour prélever et mémoriser des informations. Il remarque les éléments vocaux et gestuels d'un discours. Il indique précisément les extraits du discours entendu qu'il n'a pas compris.	
		L'élève effectue des actions construites grâce aux connaissances apportées par une écoute active et efficace. Il consolide sa capacité d'écoute dans des activités diverses qui font varier les paramètres (durée, complexité, diversité des objets du propos) et les conditions matérielles (taille du groupe, environnement...). Il a conscience des facteurs d'une écoute efficace : repères pris pour comprendre, mémorisation des mots découverts lors de	

		l'audition, visualisation de la cohérence du discours, mobilisation des connaissances personnelles sur le sujet évoqué.	
--	--	---	--

		L'élève porte son écoute sur des objets du propos de plus en plus variés, d'une durée et d'une complexité de plus en plus importante (consignes, énoncés, devinettes, charades, exposés, textes rédigés par d'autres élèves, textes documentaires...). Il écoute dans des conditions différentes : seul au casque, en groupe restreint, en groupe classe, avec ou sans présence du professeur. L'élève pratique une écoute active (repérage et sélection des informations, construction de liens avec ce qui est déjà connu, mobilisation du vocabulaire employé et mémorisation). Il repère et explique les éventuelles pertes de compréhension (mots inconnus, syntaxe problématique, univers éloigné ou écoute perturbée). Il reformule, trie, catégorise, explicite, récapitule, dessine, résume...ce qu'il a entendu.	↑
		L'élève apprend à mobiliser son attention en fonction du but annoncé au préalable. Dans des conditions d'écoute favorables, l'élève prend conscience des distracteurs possibles (présence d'images, bruit, objets à toucher...), pour les intégrer et développer ainsi son attention. Il écoute des messages divers : consignes simples, devinettes, explications, informations, présentations, récits... L'élève comprend les conditions d'efficacité d'une écoute et les mécanismes de la mémorisation. Il reformule, explicite, récapitule, répète, réalisent, dessine pour affiner et construire sa compréhension avec le guidage du professeur.	↑

Dire, parler pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte en lien avec la lecture	Production d'un message oral :	L'élève réalise des présentations orales qui produisent des effets sur l'auditoire. Il prend la parole en étant capable de s'abstraire des supports divers qu'il a pu réaliser et qui sont pris en charge par le discours oral. Il interprète des textes poétiques et des extraits de théâtre en adaptant sa prise de parole aux genres littéraires.	
	• contexte • ciblage • support • durée • modulation • genre de discours • tri • répétition • récitation • récapitulation • reformulation • interprétation • résumé • implicite • geste • mobilisation des connaissances personnelles • contrôle de la compréhension • analyse	L'élève utilise des techniques liées à la voix et au corps pour être compris et susciter l'attention de son auditoire. Il prend la parole en s'appuyant sur ses notes. Il met en voix, seul ou avec d'autres, des textes plus complexes.	
		L'élève prend la parole de manière à se faire entendre de son auditoire. Il prend la parole en s'aidant du texte qu'il a préalablement rédigé. Il met en voix, avec l'aide du professeur, de courts textes, en tenant compte de leurs caractéristiques.	
		L'élève mobilise plus fréquemment la technique de l'exposé dans les divers enseignements. Il prépare en classe les contenus et la forme de l'exposé. Les types de discours sont de plus en plus diversifiés et la prise de parole dure plus longtemps. L'élève utilise les techniques enseignées pour être écouté : cibler l'adhésion de l'auditoire, installer la connivence avec ceux qui écoutent (demander à un élève de reformuler, jalonner son discours de questions pour faire participer l'auditoire, varier ses déplacements, adapter son débit...). Dans les prises de parole d'un professeur ou d'un élève, il observe et repère ces techniques pour les intégrer et améliorer ainsi son discours. L'élève mémorise des textes de plus en plus longs et diversifiés (poèmes, extraits de romans, leçons, saynètes...).	
		L'élève mobilise différentes intentions : raconter, décrire, expliquer... Il analyse ses productions (enregistrement vidéo, audio) et se constitue des outils de référence (critères, fiches méthodologiques...). Il structure son propos et précise son lexique. L'élève apprend à se constituer des points d'appui à l'écrit lorsque leurs compétences le permettent. Dans le cadre de projets de classe (apprentissage d'un nouveau jeu, découverte d'un livre, compte-rendu d'une visite ou d'une expérience...), il prend la parole devant un auditoire de plus en plus diversifié (groupe restreint d'élèves, groupe classe, correspondants, élèves d'autres classes de l'école...). Il mémorise des textes récités et pratique des mises en voix (saynètes, poèmes, ...) en classe.	
		L'élève expérimente les variations de la voix en fonction de l'effet désiré. Il apprend à articuler les mots, à lever le regard en direction de son auditoire, même lors de lecture à voix haute (préparée). Il prend en compte des conseils explicites sur la présentation d'un objet, d'un livre. L'élève comprend qu'une prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier ses propos. L'élève met en voix et récite des comptines, poèmes, textes. Il mémorise et restitue.	

Participer à des échanges dans des situations diverses	Interaction : • maintien du contexte • prise en compte de l'altérité • interprétation • formulation • structuration du discours • reformulation • argumentation • réaction • approbation • réfutation • point de vue • complément • respect • réinvestissement lexical • cohérence modale et temporelle	Dans le cadre d'échanges, l'élève est en mesure d'intellectualiser sa réaction aux propos tenus par d'autres et de proposer des amorces d'argumentation. Il prend la parole spontanément en exprimant ses idées et relie ses propres interventions à celles des interlocuteurs.	
		Dans le cadre d'échanges, l'élève réagit aux propos de ses interlocuteurs pour les approuver ou exposer un point de vue différent en relation avec le sujet abordé. Il appuie sa prise de parole sur le matériau linguistique travaillé en classe, notamment les expressions et formulations relatives à l'affirmation d'un point de vue.	
		Dans le cadre d'échanges, l'élève prend la parole en respectant son tour, sans couper la parole, pour apporter des compléments en lien avec le sujet abordé. Il réinvestit le lexique appris en classe ou utilisé par ses condisciples/interlocuteurs.	
		Dans des travaux de groupes, l'élève multiplie les occasions d'échanger, d'exposer son point de vue, de justifier son propos et d'argumenter. Il développe le vocabulaire qui permet de le faire et accroît son aisance orale. L'élève échange et débat sur des sujets qui n'attendent pas de bonnes réponses, mais qui procurent des occasions de s'écouter, de partager, de s'engager (notamment en lien avec l'enseignement moral et civique).	
		L'élève, en groupe de travail, prend en compte la parole de l'autre, construit des démarches avec autrui, propose des solutions ou des raisonnements. Il prépare sa prise de parole guidée par le professeur (ce qu'il veut dire, comment il le dira, recherche et tri des arguments). Il participe à des débats dans divers enseignements (débat réglé, débat d'interprétation...). L'élève emploie des temps et des modes verbaux variés à bon escient (en lien avec les organisateurs de discours).	
		L'élève répète et reformule fréquemment ce qui vient d'être dit en restant dans le contexte des propos précédemment tenus. Il questionne, interroge, complète, transforme le propos d'un autre élève. Il apprend à exprimer un point de vue (à propos de l'interprétation d'un texte ou dans la régulation de la vie de classe). Dans des situations adaptées, l'élève emploie les temps du passé (passé composé, imparfait), utilise des organisateurs de discours et un lexique spécifique au contexte du domaine d'apprentissage.	

Adopter une attitude critique par rapport à son propos	Attitude critique : • autonomie • respect • analyse • régulation • réinvestissement • explicitation • reformulation • prise en compte de critères • prise en compte de conseils	L'élève participe aux échanges et les régule de manière autonome, dans le respect des règles élaborées collectivement. L'élève évalue ses présentations orales enregistrées et les améliore en tenant compte des critères préalablement définis.	
		L'élève participe aux échanges et contribue à respecter les règles élaborées collectivement. Après écoute, il améliore sa prise de parole en tenant compte des conseils donnés par le groupe.	
		L'élève participe aux échanges dans le respect des règles élaborées collectivement. À l'écoute de sa prise de parole enregistrée, l'élève repère les moments qui sont à améliorer.	
		L'élève prend en compte les critères d'une prestation orale réussie pour évaluer ses propos et s'autocorrige spontanément à partir des outils élaborés depuis le début du cycle.	
		Dans un climat de classe serein et confiant, l'élève reprend les critères d'une prestation orale réussie, établis au cycle précédent, et les complexifie avec ses interlocuteurs. L'élève apprend à les utiliser lors de l'évaluation de ses propos ou ceux de ses pairs. Sur enregistrements, il analyse le langage produit et sa reformulation.	
		Dans un climat de confiance, l'élève accepte le regard critique du professeur ou d'un élève. Il cherche à améliorer une formulation. L'élève élabore, partage et explicite les critères d'une prise de parole réussie. Il participe à l'évaluation des prestations orales.	

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée et à lire avec fluidité	Fluidité : • maîtrise des correspondances grapho-phonétiques • mémorisation • morphologie • adressage immédiat • intonation • modulation • rythme • ponctuation • nombre de mots/min.	L'élève lit à voix haute avec aisance un texte de 15 à 20 lignes, en étant capable de lever les yeux en direction de l'auditoire. Il lit à haute voix en faisant varier son intonation et le rythme pour produire un effet sur l'auditoire. En fin d'année, l'élève lit avec une moyenne de 130 mots lus correctement par minute.	
		L'élève lit à voix haute, après préparation, un texte long. Par sa lecture à haute voix, il rend compte de la ponctuation et respecte le rythme des groupes syntaxiques. En fin d'année, l'élève lit avec une moyenne de 120 mots lus correctement par minute.	
		L'élève lit à voix haute un texte court, après préparation, sans confondre les graphèmes, même complexes. Par sa lecture à voix haute, il rend compte de la ponctuation. En fin d'année, l'élève lit avec une moyenne de 110 mots lus correctement par minute.	
		Tout au long de l'année, les compétences phonologiques et la connaissance des correspondances grapho-phonétiques (CGP) sont réinvesties en étude de la langue pour identifier les régularités et les irrégularités dans le but d'institutionnaliser les règles orthographiques. Un travail de lecture régulier tout au long de l'année, sur des textes de plus en plus longs (jusqu'à deux pages) consolide l'automatisation du décodage pour l'ensemble des élèves. La mobilisation de ces connaissances est attendue en situation d'écriture.	
		L'élève connaît les règles orthographiques liées aux correspondances grapho-phonétiques : prise en compte de l'environnement de la lettre (c avec e et i par exemple), prise en compte des régularités et des fréquences (eau en fin de mot, [ʒ] ► g en finale de mots...). Il identifie des mots écrits en lien avec des activités d'encodage de mots et d'écriture de phrases dont la taille et la structure se complexifient. Par les lectures et relectures orales fréquentes des textes étudiés, l'élève, qui a automatisé le décodage, augmente le nombre de mots reconnus directement. Il prend en compte la morphologie pour identifier des mots de manière plus aisée (exemples : re-commencer, voiturette).	
		L'élève découpe les mots en syllabes. Il isole les phonèmes-consonnes dans les syllabes (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle). Il segmente des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et fusionne des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique. L'élève décode des syllabes puis des mots simples. Il accède à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes qu'il est capable de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Il identifie des mots écrits par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage. L'élève prend appui sur les éléments de morphologie étudiés (familles de mots et affixes) pour identifier plus rapidement des mots.	

Comprendre un texte	Compréhension : • genres • stratégies • inférence • restitution • interprétation • explicite • implicite • syntaxe • lexique • régulation	L'élève comprend un texte qui contient des inférences variées (logique, causale, chronologique, intention des personnages...). Il identifie les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre...) et repère leurs caractéristiques majeures. En fin d'année, il restitue les éléments d'une première culture littéraire fondée sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes. Il met en relation le texte lu avec d'autres références : expérience vécue, connaissance culturelle...	
		L'élève restitue l'essentiel d'un texte qui contient des informations explicites et des informations implicites. Il reconnaît et nomme les principaux genres littéraires à l'aide de critères explicites donnés par le professeur. Il met en relation le texte lu avec un autre texte ou une autre référence culturelle.	
		Dans un texte, l'élève repère les informations explicites et pointe les informations qui ne sont pas données. L'élève distingue, par la mise en page, un extrait de théâtre, un poème et un texte narratif. Il met en relation le texte lu avec un autre texte étudié en classe.	
		L'élève améliore et automatise sa compréhension. Il montre ses compétences d'expression à l'oral et à l'écrit, diversifie ses expériences de lecture et augmente ses connaissances sur le monde. Il explicite des stratégies, justifie, adopte une attitude active et réflexive de manière de plus en plus autonome. L'élève étudie cinq à dix œuvres (littérature de jeunesse et patrimoniale) dans l'année : albums, romans, contes, fables, poème, théâtre. L'élève lit des textes variés : récits, textes composites, textes informatifs, prescriptifs... Il lit dans toutes les disciplines et développe des compétences de compréhension spécifiques à ces disciplines. Il analyse des phrases et des paragraphes. Il identifie des ruptures dans l'élaboration du sens du texte par une attitude réflexive. Il présente un vocabulaire riche.	
		L'élève lit des textes complexes en situation de lecture autonome. Il justifie ses réponses (informations, interprétations...) et engage la confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses. Il verbalise des stratégies par une attitude active et réflexive. Il participe à des débats d'interprétation au sujet d'ouvrages lus par le professeur. L'élève étudie cinq à dix œuvres dans l'année : littérature patrimoniale et littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre).	

		L'élève lit et comprend de courts textes (rappels de récits, recherche d'informations et justification, repérage des personnages et de leurs états mentaux, caractérisation, échanges guidés, représentations diverses : dessin, mise en scène...). Il décode des mots et de courtes phrases pour intégrer du sens au sein de la phrase. L'élève lit des textes déchiffrables en fonction de sa progression de l'étude des correspondances grapho-phonétiques (GCP). Il comprend des textes entendus complexes et lus par le professeur. Il contrôle sa compréhension explicite. L'élève étudie cinq à dix œuvres dans l'année. En début d'année, il restitue une première culture des textes du patrimoine et de la littérature de jeunesse lus par le professeur. Il restitue la progression autour des personnages, des structures de récit, des scénarios-types dont la complexité augmente au fil de l'année. Puis, il lit lui-même des œuvres adaptées à sa capacité de lecture. Il intègre l'étude de la langue aux activités de lecture. Dès le début de l'année, il prend en compte la mémorisation de l'orthographe des mots décodés, la syntaxe des phrases et la mémorisation de l'orthographe des mots simples pour comprendre (par exemple, la recherche du sujet pour savoir de qui ou de quoi il est question dans la phrase). Il connaît le vocabulaire fondé sur les listes de fréquence et les textes lus.	
--	--	---	---

Pratiquer différentes formes de lecture, comprendre des textes, des documents et des images, et les interpréter, contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome	Formes de lecture : • intention • énonciateur • nature • source • narrateur • thème • format • support • domaine • type • illustrations • bibliothèque	L'élève identifie l'énonciateur du texte, son statut, sa provenance, le thème développé des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites au format papier ou numérique. Il établit des liens entre les informations présentes sous des formes diverses (titraire, mots clés, illustrations...). Il dégager les caractéristiques formelles d'un texte par support (livres, journaux, dictionnaires, encyclopédies, affiches, dépliants...), par domaine (littéraire, scientifique...), par type (narratif, descriptif, explicatif, injonctif...).	
		L'élève reconnaît et nomme les caractéristiques des différents éléments d'un document composite. À partir de questions posées, l'élève prélève des informations (en faisant des inférences si nécessaire) qu'il combine pour donner un sens global au document composite.	
		L'élève répond à des questions en recherchant des éléments de réponse dans des documents simples, dont il donne la nature et la source. Il découvre des documents composites et y repère des informations grâce à un questionnement.	
		L'élève s'engage dans différentes formes de lecture, conscient de ses choix et capable d'échanger au sein d'une communauté de lecteurs. Il emprunte régulièrement des livres qui correspondent à ses propres goûts. Il lit des textes composites afin de pouvoir utiliser la lecture pour développer des connaissances dans toutes les disciplines. L'élève complète son cahier personnel de lecteur ou journal de lecture commencé au cycle précédent. Il participe à des cercles de lecture.	
		L'élève accède à des lectures individuelles grâce à l'autonomie développée par le décodage. En classe, l'élève pratique des temps de lecture longue et des temps d'échanges sur les textes de fiction lus. Il fréquente des bibliothèques, partage des lectures avec des élèves d'autres classes, avec des partenaires. Il diversifie les situations de lecture. Il verbalise les objectifs de lecture. L'élève élabore des outils personnels (cahier de lecteur, journal de lecture) et participe à des cercles de lecture.	
		La lecture du professeur se poursuit dans la continuité de l'école maternelle jusqu'à ce que les l'élève décrypte des textes déchiffrables soutenu par la lecture magistrale. L'élève découvre puis se fixe un objectif avant de s'engager dans la lecture diversifiée de textes (lecture fonctionnelle, documentaire, lecture de textes de fiction de genres variés). L'élève se familiarise avec les usages, les lieux et les acteurs du livre et de la lecture. Il fréquente des bibliothèques.	

Lire à voix haute - 1	Fluidité : • vitesse • intonation • expressivité • détachement du support • rythme des groupes syntaxiques • ponctuation	L'élève lit à voix haute avec aisance un texte de 15 à 20 lignes, adapté à son âge, en étant capable de lever les yeux en direction de l'auditoire. Il lit à haute voix en faisant varier son intonation et le rythme pour produire un effet sur l'auditoire. En fin d'année, l'élève lit avec une moyenne de 130 mots, lus correctement par minute.	↑
		L'élève lit à voix haute, après préparation, un texte long adapté à son âge. Par sa lecture à voix haute, il rend compte de la ponctuation et respecte le rythme des groupes syntaxiques. En fin d'année, l'élève lit avec une moyenne de 120 mots lus correctement par minute.	
		L'élève lit à voix haute un texte court adapté à son âge, après préparation, sans confondre les graphèmes, même complexes. Par leur lecture à voix haute, il rend compte de la ponctuation. En fin d'année, l'élève lit avec une moyenne de 110 mots lus correctement par minute.	↑
		L'élève lit des textes diversifiés de plus en plus longs et des textes composites, adaptés à son âge avec fluidité et expressivité, à une vitesse d'environ 90 mots par minute. En fin d'année, l'élève lit à voix haute avec fluidité, exactitude, avec l'expression appropriée et après préparation, un texte d'une demi-page (entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à son âge.	↑
		L'élève lit des textes plus longs et plus diversifiés (texte théâtral, documentaire, texte informatif...), adaptés à son âge. L'automatisation du décodage conduit l'élève à lire à une vitesse d'environ 70 mots par minute. Les pratiques de lecture à voix haute sont nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes (individuellement ou à plusieurs) et à partager avec d'autres.	↑
		L'élève lit à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs adaptés à son âge, jusqu'à parvenir à une fluence d'au moins 50 mots par minute en fin d'année. En moyenne, son parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.	↑

Lire à voix haute - 2	Mise en voix audible et intelligible du texte : • volume sonore (y compris en fin de phrase) • décodage • articulation • respect de la ponctuation forte • rythme (ni trop lent, ni trop rapide) • respect des groupes syntaxiques • variation du rythme • changement de voix • émotions perceptibles	L'élève produit dans sa lecture des effets nombreux et pertinents sur son auditoire.	
		L'élève respecte globalement les critères de la mise en voix et tente quelques effets pour agir sur son auditoire.	
		L'élève respecte l'articulation et les groupes syntaxiques, mais a un rythme trop rapide et/ou un volume insuffisant et/ou une lecture très monotone.	
		L'élève déchiffre correctement, mais sa lecture est difficilement intelligible car les groupes syntaxiques ne sont pas respectés et/ou l'articulation est défailante.	
		L'élève a des difficultés de déchiffrage, la lecture est trop lente et ne respecte pas la ponctuation forte.	

Copier de manière fluide et efficace, à la main et au clavier	Copie : • normes • régularité • lisibilité • mise en page • ponctuation • retours • sauts de ligne • alinéas • transcription	L'élève copie d'une écriture régulière des textes d'une vingtaine de lignes en initiant la mise en page. L'élève transcrit, copie et met en page des textes longs au clavier. Il archive ses travaux.	
		L'élève écrit un texte de façon soignée et lisible d'une quinzaine de lignes en reproduisant la forme induite par le modèle. Il copie et met en page sur l'ordinateur des textes courts de 5 à 10 lignes. Il utilise les fonctionnalités du traitement de texte pour réviser son écrit.	
		L'élève écrit un texte de 5 à 10 lignes en respectant les normes de l'écriture et en reproduisant la forme induite par le modèle. L'élève s'initie à l'écriture au clavier et tape un texte de 5 lignes.	
		L'élève affine le geste d'écriture. En début d'année, l'élève révisé l'écriture des majuscules cursives, puis les trace sans modèle. L'élève copie de façon efficace des textes de plus en plus longs avec des contraintes de plus en plus nombreuses (respect de la mise en page, temps contraint...). Tout au long de l'année, l'élève écrit et copie de manière systématique dans les divers enseignements. Il recourt seul à des stratégies de copie enseignées. L'élève devient autonome dans le relevé des erreurs. L'élève manie le traitement de textes en respectant des mises en page plus complexes : tous les signes de ponctuation, les majuscules, les sauts de ligne et les alinéas. Il apprend à gérer le texte autour de l'image.	
		En début d'année, l'élève consolide la transcription des lettres en miroir (p/q, d/b). Dès le début de l'année, l'élève trace des majuscules cursives suivant une progression par famille de lettres (celles qui commencent par le même geste telles le L, C, E...) avec recours à des modèles (type alphabet). En transcription, l'élève travaille l'efficacité de la copie : - la quantité (de 5 phrases à une dizaine de lignes) ; - le temps imparti pour la copie (favoriser la mémorisation orthographique) ; - le nombre de fois où il recourt au modèle. Tout au long de l'année, l'élève copie des textes dont les mises en page comportent des retours et des sauts de ligne, des alinéas et des mots soulignés. Il prend en compte la mise en page spécifique des textes informatifs. Il mobilise des stratégies de copie enseignées. Il relit ses écrits avec le guidage du professeur qui devient progressivement moins présent pour favoriser son autonomie. L'élève transcrit avec le traitement de textes des phrases plus longues (jusqu'à 6 en fin d'année) ; en utilisant toute la ponctuation et les majuscules. Il met en page un texte informatif avec des images.	

		Tout au long de l'année, l'élève trace chaque lettre (sens de rotation, place sur la réglure) au fur et à mesure de l'étude des CGP (tracé normé des lettres identiques à celui de la section maternelle). L'élève maîtrise le tracé des lettres cursives, leur enchaînement et la fluidité du geste sur un support standard. Il ne s'agit pas de contraindre artificiellement la taille de l'écriture avant que l'élève soit capable de gérer cet espace. L'élève apprend le tracé des majuscules cursives dont il a besoin pour rédiger. Dans les autres cas, il utilise les majuscules d'imprimerie. L'élève transcrit un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers). Il copie lors d'activités fréquentes et diverses, pour s'entraîner aux gestes d'écriture et mémoriser les formes orthographiques des mots. Il apprend des stratégies de copie enseignées de manière explicite (en effaçant le support au fur et à mesure par exemple). En début d'année, il copie quelques mots. Progressivement, le nombre de mots augmente, la mise en page comporte des sauts de ligne et la proximité du modèle diminue. Il copie quelques phrases courtes en fin d'année. Sous le guidage du professeur, l'élève vérifie la conformité de sa copie par comparaison avec le modèle. Il repère les oublis (ponctuation, mots, lettres). L'élève transcrit avec le traitement de textes quelques phrases courtes en utilisant les virgules, les points, les apostrophes et les guillemets, introduits au fil de l'année.	
--	--	---	---

Écrire pour réfléchir, apprendre, s'approprier une démarche	Écriture : • liste • prise de note • planification • explicitation • développement • conclusion • appui sur texte ou sur question • reformulation • résumé • synthèse • commentaire • genres • genres • syntaxe • lexique • organisation • cohérence • relecture • révision • amélioration • correction	L'élève écrit pour préparer la rédaction de textes longs ou pour préparer des exposés. À l'issue d'une séance de classe, l'élève écrit pour s'interroger sur ses apprentissages ou pour expliquer une démarche mise en œuvre. Il écrit pour élaborer des conclusions provisoires ou pour développer un point de vue qu'il fera partager à la classe. Il continue à introduire ses réponses à l'aide des mots de la question. Il prend peu à peu appui sur le texte en le citant. Progressivement, il reformule et commente cette citation. L'élève maîtrise les caractéristiques des principaux genres d'écrits. Il met en œuvre une démarche de rédaction de textes. Il exploite un lexique et une syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé, trouve puis organise ses idées. Grâce à des relectures différées, l'élève améliore et corrige son texte.	
		L'élève utilise le cahier de brouillon pour noter ce qu'il retient à l'écoute d'un exposé. Il reformule par écrit l'essentiel d'un texte, d'une leçon écrite. Il résume par un titre les paragraphes d'un message oral ou écrit. L'élève introduit ses réponses à des questions de compréhension en utilisant les mots de la question et justifie son choix.	
		L'élève utilise le cahier de brouillon pour lister ses idées avant d'écrire. En début d'année, il utilise un cahier pour formuler ses impressions de lecture. L'élève utilise les mots de la question et du texte de référence, s'il y a lieu, pour répondre à une question de compréhension. En s'appuyant sur des modèles, l'élève rédige de courts textes de genres différents. Il rédige des textes en utilisant les outils mis à sa disposition par le professeur. Il suit un protocole donné par le professeur pour écrire un texte. En respectant les principales caractéristiques des genres littéraires, préalablement déterminées, l'élève écrit des récits, des textes poétiques et des saynètes. Pour écrire un texte, l'élève mobilise ce qu'il a précédemment appris sur la langue. Il organise l'écriture de son texte en planifiant et respectant des étapes nécessaires : premier jet, relecture, révision.	
		L'élève se représente l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Il élabore des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre, il rédige des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir... L'élève rédige de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets. L'élève identifie les genres et formes de textes et connaît leurs caractéristiques. L'élève utilise les outils de référence de manière autonome grâce à un apprentissage qui a été conduit tout au long du cycle. L'élève prend en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de son texte. Il révise et corrige avec davantage d'autonomie. Il corrige, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence. Il automatise l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.	
		Tout au long de l'année, l'élève écrit de manière régulière et fréquente dans tous les enseignements. La planification étant encore guidée par le professeur, l'élève trouve et écrit des idées en rapport avec le thème (sous la forme de cartes mentales par exemple) et les organise de manière logique et chronologique.	

		Progressivement, l'élève prend en charge lui-même certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...). Peu à peu, l'élève planifie de manière autonome son écrit. L'élève commence à écrire un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images pour parvenir à produire 6 ou 7 phrases en en assurant la cohérence syntaxique et logique. L'élève rédige avec ses pairs des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme. Durant l'année, il aborde différentes formes ou genres de textes pour en dégager les caractéristiques. Les textes sont plus longs et les caractéristiques plus détaillées et nuancées. L'élève constitue avec ses pairs des outils (affichages, cahiers de références, répertoires...) et apprend leur utilisation, avec l'accompagnement du professeur.	
		L'élève écrit dès le début de l'année. Il écrit lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour... Avec le guidage fort du professeur, il comprend la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Le propos de l'élève encore trop peu autonome peut être transcrits par le professeur. Il planifie son écrit (réfléchir sur ses idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...). L'élève rédige des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Il s'appuie sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, l'élève énonce sans erreur les phrases qu'il veut écrire et retient la cohérence d'un court récit. L'élève rédige des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte. L'élève découvre différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques. L'élève utilise progressivement des connaissances sur la langue dans ses écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).	↑

Réviser et faire évoluer son écrit	Révision et amélioration : • organisation • cohérence temporelle • cohérence logique • cohérence anaphorique • paragraphes • syntaxe • lexique • orthographe • lisibilité	En fonction de consignes de réécriture, l'élève révisé son texte. En travaillant sur divers brouillons d'élèves ou d'écrivains il repère les évolutions entre les différentes versions d'un même texte et approche la notion de processus inscrit dans une durée. Il travaille la correction textuelle et orthographique du texte d'abord sur des passages ciblés. L'élève travaille sur la syntaxe pour distinguer les marques d'oralité de l'écrit, sur la structuration temporelle et logique des textes, sur la cohérence des reprises anaphoriques. Il structure ses textes en paragraphes et les organise en fonction des genres et types d'écrits. En fin d'année, l'élève obtient, après révision, un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.	
		L'élève fait évoluer son texte au fur et à mesure des différentes relectures guidées. Il s'appuie sur ses connaissances de la ponctuation, de la syntaxe pour écrire. Il réinvestit les notions abordées en étude de la langue (complémentarité des notions abordées et de certains énoncés proposés en expression écrite). Il structure ses textes en paragraphes.	
		L'élève reprend la première version de son texte après lecture de son professeur, pour l'améliorer. Il utilise la ponctuation à bon escient pour rendre ses textes cohérents. Il identifie les dysfonctionnements de son texte, guidé par le professeur qui pointe des critères de réussite selon les notions abordées en étude de la langue. Il travaille l'organisation du texte sur l'ensemble de l'écrit, y compris la présentation de la copie.	
		L'élève prend en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de son texte. Il révisé et corrige avec davantage d'autonomie. Il corrige, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence. Il automatise l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.	
		L'élève est guidé par le professeur sur la démarche de révision et de correction de son écrit afin d'acquérir une première autonomie (se relire, identifier quelques erreurs, commencer à se corriger seul). L'élève élabore avec d'autres une première typologie d'erreurs en la complétant et la complexifiant au fur et à mesure de l'année. L'élève utilise cet outil (et le code associé aux types d'erreurs) pour repérer ses erreurs, comprendre leur nature et savoir où aller chercher l'aide pour les corriger. Il gère en situation d'expression écrite les premiers accords étudiés explicitement.	

		L'élève recourt aux outils à disposition dans la classe par un guidage fort et explicite du professeur. Par la lecture à voix haute du professeur, l'élève repère, dès le début de l'année, si son texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...). La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention de l'élève sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive. Progressivement, l'élève compare avec d'autres textes écrits. Il identifie lui-même les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Il opère les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).	
--	--	--	---

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit	Relations oral-écrit : • contexte • marques morphologiques (accords) : noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes • homophones • maîtrise des CGP • classes de mots	L'élève sait distinguer certains homophones en contexte. L'élève maîtrise la variation et les marques morphologiques du genre et du nombre, à l'écrit et à l'oral pour les noms, les déterminants, les adjectifs, les pronoms et les verbes.	
		L'élève prend conscience de quelques homophonies lexicales et grammaticales.	
		L'élève maîtrise l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. À l'écrit et à l'oral, l'élève repère les classes de mots qui subissent des variations et les marques morphologiques du genre et du nombre.	
		La consolidation des relations entre l'oral et l'écrit et l'institutionnalisation de règles se poursuivent. Tout au long de l'année, l'élève consolide l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. L'élève orthographie des mots en respectant la valeur de certaines lettres selon leur contexte. L'élève observe et relève les phénomènes irréguliers rencontrés dans la fréquentation de textes afin de les mémoriser progressivement.	
		L'élève dégage certaines règles dans les relations entre l'oral et l'écrit à partir des récurrences et des analogies relevées. Tout au long de l'année, l'élève consolide la distinction des phonèmes proches mais aussi des graphies particulières et plus complexes. Par des manipulations et des observations répétées de faits de langue, l'élève perfectionne ses habiletés et les exerce à l'écrit. L'élève renforce son attention sur certaines lettres dont la valeur sonore varie en fonction du contexte. L'élève consolide l'appropriation des graphèmes complexes et prend en compte le graphème selon la lettre qui suit (<i>an/am, en/em...</i>). Il commence à expliquer le rôle des lettres muettes (règles d'accord, étymologie, morphologie).	
		La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. L'élève maîtrise le principe alphabétique de la langue dès le début du CP. L'élève se représente les liens entre la langue orale et la langue écrite. Il a compris que l'écrit code l'oral. Dès la première semaine, l'élève étudie les correspondances graphèmes-phonèmes. Il étudie quelques CGP pour arriver à les étudier toutes en fin d'année. Ensuite l'élève identifie la valeur sonore de certaines lettres (s, c, g) selon le contexte. Leur mémorisation est entraînée et soutenue dans des situations de lecture et d'écriture. Il apprend progressivement les graphèmes complexes ainsi que les graphèmes dans lesquels les lettres sont inversées (<i>tar/tra</i>). Leur mobilisation régulière permet d'en consolider l'appropriation progressive. Son attention est portée sur les lettres « qui ne s'entendent pas ».	

Utiliser le lexique	Lexique :	L'élève comprend la formation des mots complexes par dérivation et par composition. Il met en réseau des mots, en identifiant des familles de mots ou en recherchant des champs lexicaux.	
	• contexte • homonymies • antonymies • polysémie • dérivation • composition • champ sémantique • champ lexical • utilisation des dictionnaires • préfixes • suffixes • affixes • radicaux	L'élève maîtrise les dictionnaires, en tenant compte des différentes informations fournies par l'article. Il utilise le contexte pour comprendre les mots inconnus rencontrés à l'occasion de leur lecture. Il réutilise à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral. Il connaît le sens des principaux préfixes et découvre les racines latines et grecques. Pour un champ lexical donné, il regroupe des mots. Il connaît l'homonymie, la polysémie et la dérivation. Il connaît les préfixes et suffixes les plus fréquents, notamment en proposant un classement sémantique.	
		L'élève utilise, dès le début de l'année, des dictionnaires, au format papier ou numérique pour enrichir son lexique en trouvant synonymes ou antonymes. Il y recherche le sens des homonymes. Il réutilise le lexique appris dans des situations de communication écrites ou orales. Il repère dans des corpus de mots complexes les principaux préfixes et suffixes et en connaît le sens. Il met en réseau des mots en identifiant les familles de mots. Il connaît la synonymie, l'antonymie et l'homonymie.	
		L'élève enrichit le capital lexical constitué et le mobilise régulièrement. L'élève mobilise à l'oral comme à l'écrit : - les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...) ; - les relations liées à la forme (mots de la même famille). Il enrichit et mobilise régulièrement en situation de lecture et d'écriture les outils lexicaux constitués. Il utilise des stratégies pour découvrir seuls le sens de mots inconnus (déduire et comprendre le sens de « <i>déforestation</i> » à partir de sa construction par exemple). L'élève perçoit les niveaux de langue (familier, courant et soutenu) à l'oral comme à l'écrit. L'élève consulte seul le dictionnaire. Il se repère dans un article. Il différencie la définition de l'exemple. Il donne la classe grammaticale, des synonymes et des antonymes du mot recherché. Le dictionnaire est utilisé au service de l'amélioration des écrits.	
		L'élève rencontre de nouveaux mots lors des lectures et des activités conduites. Il les réemploie à l'oral et à l'écrit. Tout au long de l'année, l'élève perçoit : - les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...) ; - les relations liées à la forme (mots de la même famille). Il structure, enrichit et mobilise le vocabulaire étudié au service de la compréhension et de l'orthographe. Il commence à développer des stratégies pour découvrir le sens de mots inconnus en s'appuyant sur leur morphologie. L'élève perçoit et nomme les niveaux de langue familier et courant. Il découvre le niveau soutenu. L'élève catégorise plus précisément des mots et perçoit leurs relations. Il constitue et utilise des outils en parallèle avec le dictionnaire. En cours d'année, l'élève utilise plus fréquemment le dictionnaire et s'y repère. Il découvre l'article et ses différents constituants (classe grammaticale, genre, définition, exemple, synonyme, antonyme).	

		L'élève acquiert d'abord du vocabulaire à l'oral. Il développe progressivement un capital lexical qui est d'abord reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé (vocabulaire actif), dans des situations orales (activités de rappel de récit), puis écrites (réemploi de mots découverts). En lecture, l'élève découvre des mots nouveaux tout au long de l'année et les mobilise dans d'autres contextes. L'élève découvre le sens des mots (contexte, synonymie, antonymie) et leur morphologie (mots de la même famille). L'élève est sensible à l'oral aux niveaux de langue familier et courant. L'élève utilise différents outils de classement (corolles lexicales) et d'organisation (individuels ou collectifs), y compris numériques. Il identifie les fonctions et l'usage du dictionnaire grâce au professeur qui verbalise ses intentions et donne à voir les procédures pour y parvenir. Il enrichit sa connaissance d'un mot par la définition lue par le professeur.	
--	--	--	---

Utiliser l'orthographe lexicale	Orthographe lexicale :	L'élève orthographe correctement les mots appris dans des situations d'écriture en autonomie. Il observe la formation des mots, recherche leur étymologie pour en construire l'orthographe.	↑
	• morphologie • étymologie • mots invariables • régularités • maîtrise des correspondances grapho-phonologiques • familles de mots • analogies • tris • classements • catégorisation	L'élève orthographe correctement les mots invariables appris en grammaire grâce à l'acquisition d'automatismes.	
		Dans la continuité du cycle précédent, l'élève mémorise de nouveaux mots invariables : il est attentif au caractère invariable de certains mots en grammaire (les prépositions, conjonctions, adverbes les plus usuels) et s'attache à en retenir l'orthographe. Il mémorise le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation.	↑
		L'élève connaît l'orthographe des mots fréquents. L'observation des régularités, la maîtrise du code graphophonologique, la mémorisation des lettres muettes dans le cadre d'activités orales et écrites permettent de stabiliser des procédures qui s'automatisent au fur et à mesure. L'élève questionne et explicite les irrégularités de la langue. Il orthographe correctement les principaux mots invariables. L'élève s'appuie sur les regroupements étudiés (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques) pour orthographier correctement les mots.	↑
		L'élève exerce une vigilance constante dans diverses situations d'écrit (dictée, écrit autonome). Il s'appuie sur des corpus de mots (mots de la même famille, mots reliés par des analogies morphologiques) pour en mémoriser l'orthographe et expliciter le choix orthographique (<i>le « an » de quarante s'écrit « a-n » parce qu'il appartient à la série quarante, cinquante, soixante...</i>). Il automatise l'orthographe des mots invariables appris précédemment. Il collecte les principaux mots invariables irréguliers rencontrés dans les lectures puis les mémorise. Il les mobilise en situation d'écriture. L'élève réactive le capital construit et l'enrichit progressivement par des activités de tri, de classement et de catégorisation. Les corpus de mots constituent une base d'outils individuels ou collectifs que l'élève mobilise à l'écrit.	↑
		Dès le début de l'année, l'élève mémorise l'orthographe de mots fréquents à partir d'activités orales et écrites spécifiques (épellation, copie et dictée de mots sous toutes leurs formes). La mémorisation orthographique s'appuie d'abord sur la connaissance des CGP étudiées. Tout au long de l'année, il mémorise l'orthographe du lexique le plus couramment employé dans les activités scolaires et les apprentissages disciplinaires (cf. listes de fréquence orthographiques). Il mémorise progressivement l'orthographe de mots irréguliers dont le sens est connu et mobilisé dans les apprentissages. Il encode des mots invariables fréquents en s'appuyant sur les CGP étudiées. L'élève regroupe des mots (issus de listes de fréquences) pour constituer des corpus selon des critères variés (mots nombres, jours de la semaine, mots servant à localiser...) afin d'en mémoriser l'orthographe.	↑

Utiliser la syntaxe (de la phrase simple à la phrase complexe)	Syntaxe : • proposition • juxtaposition • coordination • subordination • conjonctions • phrase simple • phrase complexe • classe des constituants : nom, déterminant, adjectif, sujet, verbe, compléments, adverbess, pronoms, épithète, attribut • types et formes de phrases • ponctuation	L'élève identifie, nomme précisément et connaît les caractéristiques des COD, des COI et des CC. En fin d'année, l'élève identifie les constituants de la phrase simple dans des situations plus complexes. Il distingue phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des propositions. L'élève repère les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe. Il connaît les notions de juxtaposition, coordination, subordination. Il différencie les conjonctions de coordination des conjonctions de subordination.	
		L'élève identifie les prépositions. Dans des situations simples, l'élève distingue les COD et COI. Il repère la préposition qui introduit le COI ; il distingue un COI d'un CC introduit également par une préposition (<i>il parle à sa sœur // il s'endort à 20 h</i>). Il identifie les CC de temps, lieu et cause. Il identifie le sujet, même quand il est inversé. Au sein du groupe nominal, il identifie le complément du nom et l'épithète. Il identifie l'attribut du sujet. Il distingue phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués.	
		En plus des classes grammaticales déjà connues, l'élève identifie les conjonctions de coordination, les adverbess, les déterminants possessifs et démonstratifs. L'élève identifie les constituants d'une phrase simple : le sujet, le verbe, les compléments d'objet sans les distinguer, et les compléments circonstanciels sans les distinguer. Il identifie le sujet, y compris lorsqu'il est composé de plusieurs noms. Il connaît les trois types de phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et les formes négative et exclamative.	
		L'élève réinvestit les acquisitions portant sur la phrase et ses principaux constituants pour améliorer l'expression orale et écrite et pour mieux comprendre les mots et les textes. Il reconnaît les principaux constituants de la phrase : sujet, verbe, compléments. À partir des critères construits tout au long du cycle, l'élève réinvestit ses connaissances des classes grammaticales (noms, déterminants, adjectifs qualificatifs, verbes, pronoms personnels sujets, mots invariables) dans le cadre de séances spécifiques. Il distingue l'article défini de l'article indéfini. Il transforme les phrases : affirmatives/négatives ; déclaratives/interrogatives. Il utilise la ponctuation de fin de phrase (., !, ?) et les signes du discours rapporté (« »).	

		L'élève recourt à la cohérence sémantique, à la lecture et à la ponctuation pour repérer la phrase. Il observe puis comprend les propriétés permettant d'identifier le sujet et le verbe afin de mieux comprendre les relations des groupes au sein de la phrase. Il reconnaît un verbe notamment grâce aux variations de celui-ci (personnes, temps). L'élève enrichit les corpus commencés au CP (noms, verbes, déterminants...) et nomme leur classe grammaticale. Progressivement, l'élève reconnaît un nom commun (il en indique le genre et le nombre). Il identifie les noms propres. Tout au long de l'année, il consolide sa connaissance des trois types de phrases. En appui sur les textes étudiés en lecture, il découvre les formes négatives et exclamatives de la phrase. Il marque la ponctuation de fin de phrase dans ses écrits.	
		L'élève est sensible à l'oral à l'ordre des mots pour saisir l'unité de sens de la phrase. Au fil de l'année, il s'appuie sur la lecture et la ponctuation pour distinguer ligne et phrase. L'élève s'approprie progressivement la notion de phrase qui s'appuie sur la cohérence sémantique. L'élève identifie peu à peu le sujet et le verbe à partir du travail mené en compréhension (de qui ou de quoi on parle, ce qui en est dit, ce qui se passe). L'élève identifie et nomme les noms, les déterminants (genre et nombre sont reconnus) et les verbes. Il constitue des corpus (adjectifs qualificatifs, mots invariables, pronoms personnels sujets) à partir des textes étudiés. Par des manipulations et des catégorisations, il perçoit les propriétés des classes grammaticales sans les nommer. Par la lecture de l'adulte, l'élève reconnaît les trois types de phrases. Il en perçoit les caractéristiques par des activités de manipulation et de catégorisation. Il observe et marque la ponctuation de fin de phrase dans les situations de copie et de dictée.	

Accorder dans le groupe nominal	Orthographe grammaticale : • classes de mots • accord déterminant/nom • accord nom/adjectif • accord nom/participe passé	L'élève fait correctement les accords dans le groupe nominal, dans un texte écrit spontanément ou sous la dictée.	↑
		L'élève connaît la règle d'accord quand il s'agit de la réciter, il fait des erreurs, en particulier dans un texte écrit spontanément, mais parvient à les corriger en différé, même lorsqu'elles ne lui sont pas signalées.	↑
		L'élève connaît la règle d'accord quand il s'agit de la réciter, il fait des erreurs, en particulier dans un texte écrit spontanément, mais parvient à identifier le donneur d'accord lorsqu'on le lui demande et sait alors corriger les erreurs lorsqu'elles lui sont signalées.	↑
		L'élève connaît la règle d'accord quand il s'agit de la réciter, mais fait de nombreuses erreurs dans sa production écrite et ne parvient pas à les corriger. Il a des difficultés à identifier seul le donneur d'accord.	↑
		Les accords sont rarement faits, ils semblent aléatoires. L'élève ne sait pas réciter la règle.	↑

Utiliser l'orthographe grammaticale	Orthographe grammaticale : - accords - marqueurs de temps - radicaux verbaux - terminaisons verbales - attribut - participe passé - groupes des verbes - modes - temps (simple, composé) - personnes - classes de mots - marques (in-)audibles	L'élève maîtrise les propriétés de l'attribut du sujet et le distingue du COD. Il maîtrise l'accord du participe passé employé avec être. Il poursuit la mémorisation des temps déjà appris et mémorise, au cours de l'année, le conditionnel présent et l'impératif présent pour : - être et avoir ; - les verbes du 1er et du 2e groupe ; - les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre. L'élève identifie les marques de temps pour le conditionnel présent et l'impératif présent. Il connaît les régularités des marques de temps et de personne.	
		L'élève poursuit le travail sur l'identification des classes de mots subissant des variations en s'intéressant à l'adjectif et au pronom. Il comprend la notion de participe passé et travaille sur son accord quand il est employé avec le verbe être. Il maîtrise l'accord du verbe avec le sujet, même quand celui-ci est inversé. En s'appuyant sur sa connaissance du passé composé, il comprend la formation du plus-que-parfait de l'indicatif. En plus des temps déjà appris, il mémorise le passé simple et le plus-que-parfait pour : - être et avoir ; - les verbes du 1er et du 2e groupe ; - les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre. Il identifie les marques de temps du passé simple.	
		Parmi les classes de mots déjà connues, l'élève distingue celles qui subissent des variations : le déterminant, le nom et le verbe. L'élève connaît le groupe nominal, il repère le noyau et fait les accords au sein de celui-ci dans des situations simples : déterminant + nom + adjectif(s). Il reconnaît un verbe conjugué. Il accorde le sujet avec le verbe. Il reconnaît les verbes du 2e groupe. L'élève distingue temps simples et temps composés. Il mémorise, pour les temps appris précédemment, les verbes être et avoir, les verbes du 1er groupe et des 8 verbes irréguliers du 3e groupe. Il mémorise pour ces mêmes 4 temps (présent, imparfait, futur et passé composé) les verbes du 2e groupe. Il connaît les marques de temps de l'imparfait et du futur de l'indicatif.	
		L'élève marque les accords dans le groupe nominal en situation de rédaction et de résolution de problèmes orthographiques. À la fin de l'année, l'élève comprend que les éléments du groupe nominal fonctionnent ensemble. L'élève est attentif aux relations sujet-verbe dans les situations d'écriture dans lesquelles elles sont mobilisées. Il identifie le radical et la terminaison. Il trouve l'infinitif d'un verbe conjugué. En appui sur l'oralisation correcte des formes verbales, l'élève consolide l'orthographe du présent, de l'imparfait du futur et du passé composé pour les verbes du 1er groupe et les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre. Il repère par regroupements les formes verbales identiques (exemple : <i>prendre, venir et vouloir</i> ont les mêmes terminaisons au futur). À la fin de l'année, l'élève orthographie correctement l'orthographe du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes du 1er groupe et les 8 verbes irréguliers du 3e groupe. Il distingue temps simples et temps composés.	

		L'élève renforce ses connaissances des régularités audibles ou visibles dans le groupe nominal et les élargit à l'adjectif. Il les mobilise pour en dégager la règle. De nouvelles formes de pluriel sont relevées (ail/aux, al/aux...). L'élève observe et compare des régularités (conjugaisons) pour conduire des points de repères liés aux personnes (les finales en -s ou -x, -ons, -ez, -nt). Il repère la relation sujet-verbe dans des situations simples. Il identifie les marques inaudibles (-e), pluriel des verbes à la 3e personne (-nt) par comparaison, par exemple aux marques du singulier homophones (<i>chante-chantes</i>). L'élève trouve l'infinitif d'un verbe à l'oral. L'élève transforme des énoncés pour rendre audibles et visibles les variations liées aux temps des verbes (présent, imparfait, futur et passé composé). Il repère que les formes verbales identiques à l'oral sont différentes à l'écrit : <i>tu vas / il va, je pars / il part, je viens / il vient...</i> Il mémorise les formes verbales à l'oral. Il élabore, mémorise et mobilise en situation d'écrits autonomes des « tableaux de conjugaison ». À la fin de l'année, l'élève propose à l'oral des formes verbales correctes du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes être et avoir, ceux du 1er groupe et les 8 verbes irréguliers du 3e groupe. Il orthographe correctement les formes verbales au présent, à l'imparfait et au futur des verbes <i>être</i> et <i>avoir</i> et ceux du 1er groupe.	↑
		L'élève exerce sa vigilance orthographique à partir de situations de dictée de mots ou de phrases, dictées du jour, écrits liés à des projets, écrits de travail. Il observe et questionne les formes récurrentes et les analogies. Tout au long de l'année, en lien direct avec le travail mené sur les différents composants de la phrase, l'élève repère et identifie les régularités audibles (masculin/féminin) puis visibles (singulier/pluriel) dans certaines chaînes d'accord (genre et nombre pour le groupe nominal). L'élève découvre et repère les relations sujet-verbe dans des situations audibles : nous ... ons, vous ... ez. L'élève se familiarise à l'oral avec les différentes formes des verbes être et avoir au présent et les observe. Il les mobilise à l'écrit en s'appuyant sur la mémorisation des CGP.	↑

Écrire des textes variés	Production de textes : • enjeu • destinataire • genres • formes • résumé • synthèse • planification • idées : recherche, invention, organisation • syntaxe • lexique • cohérence logique et chronologique • relecture différée • correction • amélioration • outils de référence	L'élève maîtrise les caractéristiques des principaux genres d'écrits. Il met en œuvre une démarche de rédaction de textes. Il exploite un lexique et une syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé, cherche, trouve, invente puis organise ses idées. Grâce à des relectures différées, l'élève améliore et corrige son texte.	
		En respectant les principales caractéristiques des genres littéraires, préalablement déterminées, l'élève écrit des récits, des textes poétiques et des saynètes. Pour écrire un texte, l'élève mobilise ce qu'il a précédemment appris sur la langue. Il organise l'écriture de son texte en planifiant et respectant des étapes nécessaires : premier jet, relecture, révision.	
		En s'appuyant sur des modèles, l'élève rédige de courts textes de genres différents. Il rédige des textes en utilisant les outils mis à sa disposition par le professeur. Il suit un protocole donné par le professeur pour écrire un texte.	
		L'élève se montre plus autonome face à la diversité des textes liée à la variété des situations offertes par l'ensemble des activités de la classe. Il écrit quotidiennement et en de très nombreuses occasions dans tous les enseignements. Tout au long de l'année, l'élève planifie de façon autonome ses écrits (trouver des idées, les organiser de manière logique et chronologique) à l'aide d'outils (cartes mentales par exemple). L'élève apprend progressivement à se représenter l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Il élabore des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre. Il rédige des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir... L'élève rédige de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets. L'élève identifie les genres et les formes de textes et connaît leurs caractéristiques. L'élève utilise les outils de référence de manière autonome grâce à un apprentissage qui a été conduit tout au long du cycle.	
		Tout au long de l'année, l'élève écrit de manière régulière et fréquente dans tous les enseignements. En début d'année, la planification étant encore guidée par le professeur, l'élève cherche, trouve et écrit des idées en rapport avec le thème (sous la forme de cartes mentales par exemple) et les organise de manière logique et chronologique. Progressivement, l'élève prend en charge lui-même certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...). Ensuite, l'élève est placé en situation de planification autonome de ses écrits. En début d'année, l'élève écrit un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images. En fin d'année, il produit 6 ou 7 phrases en assurant la cohérence syntaxique et logique. L'élève rédige avec ses pairs des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme. Durant l'année, il aborde différentes formes ou genres de textes pour en dégager les caractéristiques. Les textes sont plus longs qu'en CP et les caractéristiques plus détaillées et nuancées. L'élève constitue avec ses pairs des outils (affichages, cahiers de références, répertoires...) et apprend leur utilisation, avec l'accompagnement du professeur.	

		Dans la continuité du travail de l'école maternelle sur les essais d'écriture, l'élève écrit dès le début de l'année. Il écrit lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour... Avec le guidage fort du professeur, il comprend la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Les propos de l'élève encore trop peu autonome peuvent être transcrits par le professeur. Il apprend explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...). L'élève rédige des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Il s'appuie sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, l'élève énonce sans erreur les phrases qu'il veut écrire et retient la cohérence d'un court récit. L'élève rédige des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte. L'élève découvre différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques. L'élève utilise progressivement des connaissances sur la langue dans ses écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).	
--	--	--	---

Écrire une narration structurée chronologiquement	Structuration chronologique d'un texte :	L'élève raconte en utilisant les temps verbaux en fonction des choix énonciatifs qu'il fait (récit au présent de narration et/ou au passé). Il utilise des marques temporelles (adverbes, connecteurs, GN prépositionnels...) adaptées et variées.	
	• utilisation des temps du passé historique (passé simple/imparfait). • ancien^t concordance des temps. • utilisation de connecteurs temporels adaptés	L'élève raconte en utilisant de façon adaptée les temps verbaux (relation concordante des uns avec les autres). Il établit des liens avec des marques temporelles adaptées.	
		L'élève raconte en utilisant les temps du passé (historique) mais relation de concordance, cohérence temporelle instables. Il établit quelques liens avec des marques temporelles simples.	
		L'élève raconte au présent et/ou au passé (composé) en suivant l'ordre chronologique de façon linéaire mais peu liée	
		L'élève raconte au présent et/ou au passé (composé) en juxtaposant les événements, successivement, sans liens chronologiques	

Identifier les paramètres d'une situation de communication	Identification des paramètres d'une situation de communication : • intention dominante • contexte • contenu du message • niveau de langue • destinataire • destinataires • interlocuteurs • degré de familiarité	L'élève identifie à l'oral les paramètres de communication suivants : énonciateur, destinataire, intention dominante, message, contexte (temps et lieu), niveaux de langue, diversité des interlocuteurs : connu/inconnu ;familier/non familier ;un/plusieurs ;même âge/plus jeune/plus âgé, d'ici/d'ailleurs.	
		L'élève identifie à l'oral les paramètres de communication suivants : qui parle, de quoi, à qui, pourquoi, pour quoi et quand. Il distingue les interlocuteurs connus et inconnus, familiers et non familiers, seuls ou nombreux, du même âge, plus jeunes, plus âgés. Il distingue les niveaux de langue (familier, élaboré, courant).	
		L'élève identifie à l'oral les paramètres de communication suivants : qui parle, de quoi, à qui, pourquoi, pour quoi et quand. Il distingue les interlocuteurs connus et inconnus, familiers et non familiers, seuls ou nombreux, du même âge, plus jeunes, plus âgés.	
		L'élève identifie à l'oral les paramètres de communication suivants : qui parle, de quoi, à qui, pourquoi, pour quoi et quand. Il identifie les interlocuteurs connus et familiers.	
		L'élève identifie à l'oral les paramètres de communication suivants : qui parle, de quoi, à qui, pourquoi. Il identifie les interlocuteurs connus.	

Lire (décodage)	Maîtrise du décodage à partir de textes adaptés à l'âge des enfants :	L'élève comprend immédiatement ce qu'il lit par reconnaissance immédiate. L'élève n'utilise le décodage que pour des mots complexes ou pour d'autres langues. Ses stratégies de prédiction et d'interprétation sont maîtrisées et consolidées. Il est capable de lire entre 130 et 170 mots/minute.	
	• stratégies maîtrisées. • nombre de mots minute /vitesse. • prédiction • interprétation • automatisation • autocorrection	L'élève connaît toutes les correspondances graphophonétiques. Il comprend ce qu'il lit et décode de moins en moins. Il utilise des stratégies de prédiction et d'interprétation. Il est capable de lire 110 mots/minute.	
		L'élève connaît la majorité des correspondances grapho-phonologiques Il décode davantage qu'il ne comprend. Il commence à automatiser et à s'auto-corriger. Il est capable de lire 70 mots/minute.	
		L'élève connaît la plupart des correspondances grapho-phonologiques. Il identifie des mots par reconnaissance immédiate. Il sait établir des analogies graphophonologiques.	
		L'élève connaît le sens de la lecture (balayage). Il identifie les lettres, les pages et quelques éléments de graphophonologie	

Écrire ((en-)codage)	Maîtrise de l'encodage : - doute orthographique - métacognition - automatisation - autocorrection - écriture collaborative	L'élève rédige des textes complexes en utilisant la plupart des savoirs langagiers. Il pratique systématiquement le doute orthographique. Il pratique l'écriture collaborative. Il écrit 90% de formes correctes.	
		L'élève rédige un texte organisé et structuré. Il utilise des paragraphes distincts et cohérents. Il utilise une syntaxe élaborée. Il utilise la métacognition pour se relire . Il écrit 60 % de formes correctes.	
		L'élève rédige des phrases complexes, des paragraphes simples et des textes courts. Il maîtrise la majuscule et le point. Il écrit 50 % de formes correctes.	
		L'élève écrit des mots et des phrases simples. Il utilise la ponctuation simple.	
		L'élève connaît le principe alphabétique. Il utilise les conventions d'écriture pour écrire les lettres et des mots courants.	

Lire de manière participative	Lecture participative : • identification à un personnage • expression des impressions • expression du point de vue personnel • justification • comparaison d'œuvres • mise en réseau	L'élève se met à la place d'un personnage (traits de caractère, valeurs, comportements). Il échange, partage ses impressions, ses sentiments, son appréciation, son point de vue et les justifie en les reliant à des procédés utilisés par les autrices et auteurs. Il relie des œuvres entre elles (mise en réseau). Il compare les variantes d'une même œuvre (transformation d'un conte en BD, d'un roman en film...).	
		L'élève se met à la place d'un personnage (traits de caractères, comportements). Il exprime son point de vue, son appréciation. Il échange, partage ses impressions, ses sentiments. Il énonce les ressemblances et des différences entre des œuvres et les compare.	
		L'élève se met à la place d'un personnage en respectant le comportement de celui-ci. Il exprime une impression, une opinion. Il partage ses impressions. Il énonce les ressemblances et des différences entre des œuvres et les compare.	
		L'élève exprime une impression, une opinion, un ressenti, un avis sans support. Il partage ses impressions.	
		L'élève exprime un ressenti, un avis avec un support. Il partage ses impressions.	

Lire de manière distanciée	Lecture distanciée : • identification du narrateur • identification du contenu du message • identification des valeurs • association valeurs/intentions • distinction entre point de vue subjectif et objectif • distinction entre faits et opinions • comparaison entre vision du monde présente dans le document et vision personnelle • mise en relation entre la forme du document et son sens	L'élève identifie le narrateur et s'interroge sur l'intention de l'auteur. Il dégage le message du récit et les valeurs défendues. Il pose un jugement critique sur un document. Il associe des intentions à un personnage. Il détermine si le point de vue de l'auteur est objectif ou subjectif. Il distingue les faits et les opinions. Il détermine comment la forme du texte (champs lexicaux, utilisation des adjectifs et des adverbes...) et les procédés utilisés par les auteurs contribuent au sens du texte. Il compare la vision du monde proposée dans un document à sa vision personnelle.	
		L'élève identifie le narrateur et s'interroge sur l'intention de l'auteur. Il dégage le message du récit et les valeurs défendues. Il pose un jugement critique sur un document. Il associe des intentions à un personnage. Il détermine si le point de vue de l'auteur est objectif ou subjectif. Il distingue les faits et les opinions. Il détermine comment la forme du texte (champs lexicaux, utilisation des adjectifs et des adverbes...) et les procédés utilisés par les auteurs contribuent au sens du texte.	
		L'élève identifie le narrateur et s'interroge sur l'intention de l'auteur. Il dégage le message du récit et les valeurs défendues.	
		L'élève identifie le narrateur, le message du récit et s'interroge sur l'intention de l'auteur.	
		L'élève identifie le narrateur et le message du récit.	

Comprendre le sens global d'un texte	Compréhension globale du sens d'un texte :	L'élève exprime le sens global d'un long document. Il formule les idées principales et les idées secondaires. Il explique les liens existants entre les idées du texte (chronologiques, logiques). Il explique les liens entre les actions et les motivations des personnages. Il intègre des informations disséminées dans un ou plusieurs documents (papier ou numérique). Il reformule ou exécute un enchaînement de plus de trois consignes écrites.	
	• sens global • formulation des idées principales et secondaires • liens logiques explicites entre idées du texte • liens chronologiques explicites entre idées du texte • liens entre actions et motivations des personnages • intégration d'informations dispersées • reformulation • exécution de consignes	L'élève exprime le sens global d'un document court. Il formule les idées principales et les idées secondaires. Il explique les liens existants entre les idées du texte (chronologiques, logiques). Il explique les liens entre les actions et les motivations des personnages. Il intègre des informations disséminées dans un document (papier ou numérique). Il reformule ou exécute un enchaînement de trois consignes écrites.	
		L'élève formule l'idée principale d'un texte complexe. Il décrit la chronologie d'un texte simple et structuré. Il explique les liens logiques existant entre les idées du texte. Il reformule ou exécute un enchaînement de deux consignes écrites.	
		L'élève formule l'idée principale d'un texte simple. Il décrit la chronologie d'un texte simple et structuré. Il explique les liens logiques existant entre les idées du texte. Il reformule ou exécute un enchaînement de deux consignes écrites.	
		L'élève restitue une idée essentielle d'un paragraphe. Il exécute une tâche simple. Il reconstitue une chronologie simple. Il exécute 2 consignes écrites juxtaposées.	

Traiter une information explicite	Traitement d'une information explicite : • repérage • formulation • reformulation	L'élève repère et reformule des informations essentielles contenues dans un écrit (papier ou numérique) choisi d'initiative.	↑
		L'élève repère et reformule des informations essentielles contenues dans un document (papier ou numérique) fourni par l'enseignant.	↑
		L'élève repère des informations explicites essentielles contenues dans un texte sur la base d'un questionnement. Il formule des informations essentielles contenues dans un texte.	↑
		L'élève repère une information explicite d'initiative.	↑
		L'élève repère une information explicite par questionnement guidé.	↑

Inférer	Inférences : • mise en relation d'informations • déduction d'une nouvelle information au départ de deux informations fournies • mise en relation entre informations, vécu propre et connaissances du monde • questionnement d'un hyperlien	L'élève déduit des informations implicites en reliant des informations explicites proches ou éloignées. L'élève déduit des informations implicites en reliant des informations du texte et son vécu ou ses connaissances du monde. L'élève infère la pertinence du contenu d'un hyperlien par rapport à un but de lecture.	↑
		L'élève déduit des informations implicites en reliant : - des informations explicites proches ou éloignées ; - des informations du texte et son vécu ou ses connaissances du monde. L'élève infère la pertinence du contenu d'un hyperlien par rapport à un but de lecture	↑
		L'élève déduit des informations implicites en reliant : - des informations explicites proches ou éloignées ; - des informations du texte et son vécu ou ses connaissances du monde	↑
		L'élève déduit en liant message, vécu et connaissances propres. L'élève déduit en reliant deux informations proches.	↑
		L'élève déduit en reliant deux informations proches.	↑

Identifier une structure de texte	Structures textuelles : • narrative • informative • descriptive • dialoguée • explicative • argumentative	L'élève identifie les structures narrative, informative, descriptive, dialoguée, explicative et argumentative d'un texte.	↑
		L'élève identifie les structures narrative, informative, descriptive, dialoguée et explicative d'un texte.	↑
		L'élève identifie les structures narrative, informative, descriptive et dialoguée d'un texte.	↑
		L'élève identifie les structures narrative, informative et descriptive d'un texte.	↑
		L'élève identifie structures narrative et informative d'un texte et distingue les 2.	↑

Identifier l'organisation d'un texte	Organisation d'un texte : • titre, • sous-titre • intertitre • structure textuelle dominante • corps • paragraphes • connecteurs phrastiques • organisateurs textuels • modes et temps verbaux • choix des idées • progression des idées	L'élève repère les organisateurs textuels pour construire du sens. Il identifie le contenu du message et la façon dont il est organisé : choix des idées (pertinence, suffisance) ; organisation des idées (enchaînement des propos avec ce qui précède) ; ajout de nouvelles idées pour faire avancer le propos. Il dégager les caractéristiques de la structure textuelle dominante afin d'en définir le genre. Il utilise les termes du support de lecture (paratexte) : titres, sous-titres, paragraphes. Il utilise les organisateurs textuels pour construire la cohérence. Il utilise les mots ou expressions qui assurent l'enchaînement des phrases. Il utilise des connecteurs d'opposition/concession/restriction/conséquence/conclusion /synthèse. Il utilise les modes et les temps appropriés pour dégager la cohérence temporelle.	
		L'élève repère les organisateurs textuels pour construire du sens. Il identifie le contenu du message et la façon dont il est organisé : choix des idées (pertinence, suffisance) ; organisation des idées (enchaînement des propos avec ce qui précède, articulation thème-rhème, propos-prédicat).	
		L'élève repère le titre, le corps du texte et les paragraphes. Il identifie les connecteurs de temps, espace, lieu, énumération, sous-titres, intertitres, paragraphes et les organisateurs textuels.	
		L'élève repère le titre, le corps du texte et les blocs/paragraphes. Il identifie des connecteurs simples : et, puis, ensuite et les connecteurs de temps, espace, lieu, énumération...	
		L'élève repère le titre et le corps du texte. Il identifie des connecteurs simples : et, puis, ensuite...	

Identifier la cohérence d'un texte	Cohérence d'un texte : • pronoms • substituts lexicaux • synonymes • termes génériques • lien référent/reprise anaphorique • modes et temps • locuteurs • organisateurs • connecteurs	L'élève repère les mots ou expressions qui assurent l'enchaînement des phrases, les connecteurs logiques et chronologiques, spatiaux, de cause/explication, d'addition, connecteurs d'opposition, conséquence, conclusion, synthèse. Il utilise les modes et les temps appropriés pour dégager la cohérence temporelle. Il identifie un référent et sa reprise anaphorique : - substitut lexical (synonyme, terme générique...) ; - substitut grammatical (pronoms). Il repère la (les) voix du (des) locuteur. Il identifie les techniques de reprise de l'information (reprise anaphorique) Il relie des informations (référents) et leurs reprises anaphoriques : - des substituts lexicaux (synonymes, termes génériques...) ; - des substituts grammaticaux (pronoms).	
		L'élève repère les mots ou expressions qui assurent l'enchaînement des phrases, les connecteurs logiques et chronologiques, spatiaux, de cause/explication, d'addition. Il utilise les modes et les temps appropriés pour dégager la cohérence temporelle. Il identifie un référent et sa reprise anaphorique : - substitut lexical (synonyme, terme générique...) ; - substitut grammatical (pronoms). Il repère la (les) voix du (des) locuteur(s).	
		L'élève repère les mots ou expressions qui assurent l'enchaînement des phrases, les connecteurs logiques et chronologiques, spatiaux, de cause/explication, d'addition. Il utilise les modes et les temps appropriés pour dégager la cohérence temporelle. Il identifie un référent et sa reprise anaphorique : - substitut lexical (synonyme, terme générique...) ; - substitut grammatical (pronoms). Il repère la (les) voix du (des) locuteur(s).	
		L'élève repère les pronoms sujets et compléments directs et substituts de personnages et d'objets. Il identifie un référent et sa reprise anaphorique.	
		L'élève repère les pronoms sujets et substituts de personnages et d'objets.	

Identifier les unités syntaxiques	Syntaxe : • groupe sujet • groupe prédicat complément (in-)direct • complément circonstanciel • complément du nom • attribut, • épithète, • genre, • nombre et substitut (nom) • personne, nombre, temps et mode (verbe) • types et formes (phrases)	L'élève identifie les trois constituants principaux de la phrase simple : groupe sujet ; groupe prédicat ; groupe complément circonstanciel de phrase. Il identifie les fonctions : sujet ; prédicat ; complément circonstanciel ; complément direct du verbe ; complément indirect du verbe ; complément du nom ; attribut ; épithète. Il repère et verbalise les nuances apportées par les marques nominales : nombre (singulier/pluriel) ; genre (masculin/féminin). Il repère et verbalise les nuances apportées par les marques verbales dans le message entendu ou lu : personne, nombre, temps. Il repère les modes : infinitif, indicatif, impératif, participe. Il repère les substituts grammaticaux et les substituts lexicaux. Il repère et verbalise les nuances apportées par les marques de la négation. Il repère et verbalise les nuances apportées par les marques de l'assertion, de l'interrogation, de l'injonction. Il repère les structures passives et les structures de mise en évidence (emphase).	
		L'élève repère/lit/écrit une phrase simple. Il lit/écrit en respectant l'espace entre les mots. Il repère les marques audibles du genre et du nombre du nom, des personnes, nombre et temps du verbe. Il identifie les noms propres, les guillemets, les tirets, les points de suspension. Il repère les deux constituants principaux de la phrase simple : groupe sujet ; groupe prédicat. Il identifie les phrases de type négatif, interrogatif, injonctif. Il identifie les trois constituants principaux de la phrase simple : groupe sujet ; groupe prédicat ; groupe complément circonstanciel de phrase ; complément direct du verbe ; complément indirect du verbe ; complément circonstanciel.	
		L'élève repère/lit/écrit une phrase simple. Il lit/écrit en respectant l'espace entre les mots. Il repère les marques audibles du genre et du nombre du nom, des personnes, nombre et temps du verbe. Il identifie les noms propres, les guillemets, les tirets, les points de suspension. Il repère les deux constituants principaux de la phrase simple : groupe sujet ; groupe prédicat. Il identifie les phrases de type négatif, interrogatif, injonctif.	
		L'élève repère/lit/écrit une phrase simple. Il lit/écrit en respectant l'espace entre les mots. Il repère les marques audibles du genre et du nombre du nom, des personnes, nombre et temps du verbe. Il identifie les noms propres, les guillemets, les tirets, les points de suspension.	
		L'élève repère/lit/écrit une phrase simple. Il lit/écrit en respectant l'espace entre les mots. Il repère les marques audibles du genre et du nombre du nom, des personnes, nombre et temps du verbe.	

Identifier les signes et autres unités graphiques	Signes et unités graphiques : • lettre • consonne • voyelle • syllabe • mot • accent • cédille • point • virgule • guillemets • tiret • deux points • points de suspension, • apostrophe, • parenthèses, • astérisque, • chiffre dans l'appel de note	L'élève identifie une lettre, une syllabe, un mot, un accent, une cédille, une phrase, une ligne, un texte, une majuscule, un minuscule, un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation, des guillemets, des tirets, des points de suspension, une consonne, une voyelle, un accent aigu, un accent grave, un accent circonflexe, une cédille, une virgule dans l'énumération, les deux points, l'apostrophe, les parenthèses, un hyperlien, un astérisque et un chiffre dans l'appel de note.	
		L'élève identifie une lettre, une syllabe, un mot, un accent, une cédille, une phrase, une ligne, un texte, une majuscule, un minuscule, un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation, des guillemets, des tirets, des points de suspension, une consonne, une voyelle, un accent aigu, un accent grave, un accent circonflexe, une cédille, une virgule dans l'énumération, les deux points, l'apostrophe, les parenthèses, un hyperlien.	
		L'élève identifie une lettre, une syllabe, un mot, un accent, une cédille, une phrase, une ligne, un texte, une majuscule, un minuscule, un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation, des guillemets, des tirets, des points de suspension, une consonne, une voyelle, un accent aigu, un accent grave, un accent circonflexe, une cédille, une virgule dans l'énumération, les deux points, l'apostrophe et les parenthèses.	
		L'élève identifie une lettre, une syllabe, un mot, un accent, une cédille, une phrase, une ligne, un texte, une majuscule, une minuscule, un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation, des guillemets, des tirets, des points de suspension.	
		L'élève identifie une lettre, une syllabe, un mot, un accent, une cédille, une phrase, une ligne, un texte, une majuscule, une minuscule, un point, un point d'interrogation.	

Identifier les classes de mots	Classes de mots : • nom (genre, nombre) • verbe (personne, radical, terminaison) • déterminant • adjectif • substitut • adverbe • connecteur • organisateur • classe • fonction	L'élève identifie un mot, une phrase, une ligne, un texte, un nom (accord, genre, nombre), un verbe (personne, nombre, mode, radical, terminaison, auxiliaire), un adjectif, un pronom (personnel, démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis), un substitut grammatical, une anaphore, un référent, Il identifie un déterminant (possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif, cardinal, indéfini), un adverbe, un connecteur, un organisateur textuel. Il identifie une classe, une fonction.	
		L'élève identifie un mot, une phrase, une ligne, un texte, un nom (un accord, un genre, un nombre), un verbe (personne, radical, terminaison), un déterminant, un adjectif, un pronom personnel, un substitut grammatical, une anaphore, référent. Il identifie un déterminant (possessif, démonstratif, interrogatif et exclamatif), un adverbe, un connecteur, un organisateur textuel. Il identifie une classe, une fonction.	
		L'élève identifie un mot, une phrase, une ligne, un texte, un nom, un verbe, un accord, un genre, un nombre, une personne, un déterminant, un adjectif.	
		L'élève identifie un mot, une phrase, une ligne, un texte, un nom, un verbe.	
		L'élève identifie un mot, une phrase, une ligne, un texte.	

Produire par écrit	Phases de production d'un texte : • planification, • invention, • rédaction, • révision, • correction	L'élève invente des idées, planifie, rédige un texte, le révise et le corrige sur le mode collaboratif.	↑
		L'élève invente des idées, planifie, rédige un texte, le révise et le corrige.	↑
		L'élève invente des idées, planifie, rédige un texte et le révise après correction externe.	↑
		L'élève invente des idées, planifie et rédige un texte.	↑
		L'élève invente des idées et rédige un texte court.	↑

Analyser un projet d'écriture	Représentation d'un texte à produire :	L'élève imagine un texte dont le contenu est développé et organisé de façon personnalisée, en lien avec la tâche demandée.	↑
	- éléments d'information du sujet (langagiers et culturels) - genre ou type de texte à écrire	L'élève tient compte de manière complète des éléments d'information sur la tâche ; il mobilise ses connaissances et les met en lien avec la tâche à réaliser ; il anticipe avec pertinence les contenus du texte à produire non seulement en cohérence avec la consigne, mais en cohérence avec la situation proposée et/ou le contexte.	↑
		L'élève tient compte de manière complète des éléments d'information sur la tâche ; il mobilise ses connaissances et les met en lien avec la tâche à réaliser. Il anticipe le contenu du texte à produire en cohérence avec la consigne, mais les informations sont incomplètes et/ou peu développées.	↑
		L'élève tient compte de certains éléments de la tâche. Il repère dans la consigne des éléments d'information et mobilise les connaissances mises à sa disposition. Toutefois certains éléments sont omis et mal reliés avec le texte à produire.	↑
		L'élève a du mal à adapter sa lecture à l'objectif visé par la consigne, à relier la consigne à une tâche : il repère quelques éléments liés au sujet, mais sans établir une cohérence avec l'écrit à produire.	↑

Utiliser le lexique	Lexique : • contexte • morphologie • sémantique • usage fréquent • champ lexical • champ sémantique • signification différente selon le contexte • synonyme • homophone • substitut • préfixe, • racine, • suffixe • composition et dérivation • intensité • générique et spécifique	L'élève repère des différences et des similitudes morphologiques et de relations sémantiques (synonymes, antonymes, parties d'un tout, ordre d'intensité, mots génériques et spécifiques) entre des mots écrits. Il comprend la construction des mots formés par composition et par dérivation. Il justifie une particularité orthographique en s'appuyant sur le préfixe. Il utilise des mots ou expressions qui modulent l'intensité des noms et verbes. Il utilise des mots et expressions qui marquent la négation, la certitude, la probabilité des informations envisagées. Il remplace un mot par un mot du même champ lexical. Il remplace un mot par un autre de même sens ou de sens contraire. Il remplace un mot générique par un spécifique ou l'inverse.	
		L'élève repère des différences et des similitudes morphologiques et de relations sémantiques (synonymes, parties d'un tout, ordre d'intensité) entre des mots écrits. L'élève comprend la construction des mots formés par composition et par dérivation. L'élève justifie une particularité orthographique en s'appuyant sur le préfixe ou le suffixe. Il classe les mots selon leur intensité. Il émet des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu à partir de sa forme et le vérifie. Il émet des hypothèses sur l'orthographe d'un mot inconnu et laisse une trace du doute pour la vérifier. Il utilise les éléments qui composent le mot (racine) pour identifier les différents sens d'un mot.	
		L'élève connaît les notions de synonyme, de champ lexical, de substitut lexical. Il connaît des homophones fréquents.	
		L'élève comprend les mots du lexique spécifique à une thématique ou à un champ disciplinaire. L'élève peut faire ressortir les différents sens d'un mot en le plaçant dans plusieurs contextes.	
		L'élève comprend le sens des mots usuels traités dans les messages oraux et dans les supports de lecture de la classe. Il connaît les mots de la liste des mots usuels à haute fréquence.	

Appliquer les règles de l'orthographe lexicale	Orthographe lexicale : - correspondances phonétiques - lettres muettes - familles de mots - terminaisons de genre - terminaison de nombre - règles de position des consonnes - accords - préfixe, racine et suffixe - dérivation et composition	grapho-	L'élève connaît les notions de famille de mots, racine et préfixe. Il connaît les procédés de construction des mots : dérivation ; composition (juxtaposé, soudé, avec un trait d'union, avec un connecteur). Il connaît les constantes orthographiques liées à l'emploi ou non de certains accents (a/à, ou/où...). Il connaît les règles de positions : c et ç ; g et ge ; g et gu ; s entre deux voyelles ; m devant p, b et m. Il émet des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu à partir de sa forme et le vérifie. Il utilise les éléments qui composent le mot (préfixe, racine) pour identifier les différents sens d'un mot.	↑
			L'élève connaît les constantes orthographiques liées à l'emploi ou non de certains accents (a/à, ou/où...). Il connaît les règles de positions : c et ç ; g et ge ; g et gu ; s entre deux voyelles ; m devant p, b et m. Il utilise les éléments qui composent le mot (préfixe, racine) pour identifier les différents sens d'un mot.	↑
			L'élève connaît les règles de positions : c et ç ; g et ge ; g et gu ; s entre deux voyelles ; m devant p, b et m Il identifie la racine du mot. Il accorde le participe passé considéré comme adjectif.	↑
			L'élève identifie les familles de mots. Il repère les lettres muettes non porteuses de sens. Il identifie les mots de genre féminin en -e et de nombre pluriel en-s.	↑
			L'élève identifie les familles de mots. Il repère les lettres muettes non porteuses de sens.	↑

Comprendre les relations sémantiques entre les mots	Relations sémantiques : • synonymie • antonymie • homophonie • homogrammie • appartenance à un même champ lexical • substitution • contexte • termes génériques • termes spécifiques	L'élève identifie un synonyme, un homogramme. Il identifie un champ lexical, un substitut lexical, des homophones fréquents. Il prend appui sur le contexte pour distinguer des homophones. Il choisit la graphie correcte d'un homophone en s'appuyant sur le contexte. Il distingue synonyme, antonyme et homonyme, homophone, homogramme, champ lexical, substitut lexical. Il distingue homogrammes et homophones. Il comprend les liens qui unissent un terme générique avec des termes spécifiques.	
		L'élève identifie un synonyme et un homogramme. Il identifie un champ lexical, un substitut lexical, des homophones fréquents. Il prend appui sur le contexte pour distinguer des homophones. Il choisit la graphie correcte d'un homophone en s'appuyant sur le contexte.	
		L'élève identifie un synonyme. Il identifie un champ lexical, un substitut lexical, des homophones fréquents. Il prend appui sur le contexte pour distinguer des homophones. Il choisit la graphie correcte d'un homophone en s'appuyant sur le contexte.	
		L'élève comprend que des mots peuvent appartenir à un même champ lexical. L'élève comprend qu'un mot peut être remplacé et la phrase conserver son sens.	
		L'élève comprend que des mots peuvent entretenir un lien de sens entre eux.	

Appliquer les règles de l'orthographe grammaticale	Orthographe grammaticale : - accords en genre et nombre au sein des groupes nominaux (déterminant, nom, adjectif) - accords en nombre (verbe-sujet)	L'élève connaît et applique toutes les règles d'accord de l'adjectif en genre et en nombre ; d'accord du déterminant en genre et en nombre ; de la formation du pluriel des noms et des adjectifs en « s » ; de la formation du féminin; d'accord du verbe avec le sujet. Il connaît toutes les règles de la formation du pluriel des noms et des adjectifs et toutes les règles de la formation du féminin des noms et des adjectifs.	
		L'élève connaît et applique la règle générale de : - l'accord de l'adjectif en genre et en nombre ; - l'accord du déterminant en genre et en nombre ; - la formation du pluriel des noms et des adjectifs en « s » ; - la formation du féminin en « e » ; - l'accord du verbe avec le sujet. Il connaît la plupart des règles particulières de la formation du pluriel des noms et des adjectifs. Il connaît la plupart des règles particulières de la formation du féminin des noms et des adjectifs.	
		L'élève connaît et applique la règle générale de : - l'accord de l'adjectif en genre et en nombre ; - l'accord du déterminant en genre et en nombre ; - la formation du pluriel des noms et des adjectifs en « s » ; - la formation du féminin en « e » ; - l'accord du verbe avec le sujet. - savoir que les noms ont un genre et varient en nombre	
		L'élève comprend que les noms, déterminants et adjectif ont un genre et un nombre. Il associe déterminant et nom. Il repère les accords des verbes avec les sujets selon le critère du nombre.	
		L'élève comprend que les noms ont un genre et un nombre. Il associe déterminant et nom. Il repère les accords des verbes avec les sujets selon le critère du nombre.	

Identifier les groupes de verbes	Identification des verbes : • infinitif • radical • terminaison • appartenance à un groupe selon la terminaison de l'infinitif • règles d'accord • régulier ou irrégulier (stabilité du radical) • nombre • mode • temps	L'élève connaît les règles générales d'accord du participe passé (cas recouvrant les emplois du PP employé sans auxiliaire, avec « avoir », avec « être » à l'exception des cas de l'accord du participe passé des verbes pronominaux). Il connaît la conjugaison des verbes : - en -ER avec variation du radical ; - en -IR (tous) ; - en -(D)RE qui forment un participe présent en -dant ; - irréguliers : « prendre », « mettre », « tenir », « venir » et leurs dérivés « faire », « dire », « devoir », « partir », « pouvoir », « savoir », « voir », « vouloir » et les verbes comme « ouvrir ».	
		L'élève connaît le rôle du radical : expression du sens du verbe. Il connaît le rôle de la terminaison : expression de la personne, du nombre, du temps et du mode. Il connaît l'infinitif. Il connaît la conjugaison des verbes : - en -ir avec un participe présent en -issant ; - irréguliers « aller », « avoir » et « être ». Il conjugue à toutes les personnes les verbes : - en -ER avec un radical stable ; - en -IR avec un participe présent en -issant ; - « aller », « avoir » et « être » ; aux modes et temps suivants : - indicatif (présent, futur simple, futur proche, passé composé, conditionnel présent, imparfait) ; - impératif (présent) des verbes.	
		L'élève conjugue à toutes les personnes les verbes avoir, être, aller et quelques verbes fréquents au radical stable du 1^{er} groupe au présent, au futur proche, au passé composé et au futur simple. Il distingue le radical de la terminaison.	
		L'élève conjugue à toutes les personnes les verbes avoir, être, aller et quelques verbes fréquents au radical stable du 1^{er} groupe au présent, au futur proche et au passé composé.	
		L'élève conjugue aux 3 premières personnes les verbes avoir, être, aller et quelques verbes fréquents au radical stable du 1^{er} groupe au présent et au passé composé	

Identifier et d'utiliser les modes et temps des verbes	Caractéristiques modales et temporelles des verbes :	L'élève connaît la conjugaison aux modes : indicatif (passé simple), impératif (présent) et l'infinitif. Il connaît le participe présent et le participe passé. Il conjugue à toutes les personnes les verbes des différents groupes aux modes et temps suivants : - indicatif : présent, futur simple, futur proche, futur antérieur, passé composé, conditionnel présent, passé, imparfait, passé simple, passé antérieur - impératif présent Il distingue le radical de la terminaison.	
	• modes : impersonnel (infinitif, participe), personnel (impératif, indicatif, subjonctif)	L'élève connaît la conjugaison aux modes : indicatif (présent, passé composé, imparfait, futur simple, futur proche, conditionnel présent) et impératif (présent). Il repère et verbalise les nuances apportées par les marques verbales (audibles) dans le message entendu ou lu : - de personne et de nombre ; - de temps (présent, passé composé, imparfait, futur simple, futur proche, conditionnel présent). Il repère les modes : infinitif, indicatif, impératif.	
	• temps : présent, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé composé, passé antérieur, futur proche, futur simple, futur antérieur	L'élève comprend et utilise la cohérence temporelle par le présent, le futur simple, le futur proche, le passé composé et l'imparfait.	
	• personnes • nombre • cohérence temporelle (ancienne concordance des temps)	L'élève comprend et utilise la cohérence temporelle par le présent, le futur proche et le passé composé.	
		L'élève comprend et utilise la cohérence temporelle par le présent.	

Les caractéristiques spécifiques du langage oral

Caractéristiques spécifiques du langage oral

Langage oral : verbal, paraverbal et non verbal	
1. Aspect verbal du langage oral	
La structure du langage	On parle à l'oral de parataxe* plutôt que de syntaxe. Les articulations sont de l'ordre des embrayeurs* plutôt que des connecteurs. Les unités ne sont pas de l'ordre de la phrase mais de la "période" c'est à dire de groupes d'énoncés se calquant sur le souffle du locuteur et l'unité sémantique ainsi signifiée.
Les anaphores	La répétition d'un mot-clé, d'une idée permet de l'ancrer dans la mémoire de l'auditeur. La répétition est un élément-clé de l'oral.
Les déictiques	Ils sont très souvent utilisés en langage oral. C'est ce qui sert à désigner, à montrer. Ils renvoient à la situation, au contexte, en désignant directement ce dont on parle. <i>Moi, toi, ceci, cela, maintenant</i>, sont des expressions déictiques.
La cohérence du propos	Cette cohérence en langage oral réside davantage dans la réception qu'en ont les auditeurs que dans l'organisation du message. Elle relève autant des déviations signifiantes que prend le propos par rapport à la norme, de segmentations, de suspensions pour mettre en valeur, répéter, user de redondances, revenir, digresser, ...
2. Aspect paraverbal et non verbal	
Les autres aspects de la communication	Le langage oral ne se réduit pas à la part verbale de la communication. La majeure partie de la communication et de l'intercompréhension passe par le para verbal et le non verbal (intonation, modulation) Le langage du corps aussi bien en réception qu'en production : gestuelle, contact visuel et tactile, posture, habillement...

3. Compétences activées en situation de communication	
Différence entre production orale en continu et interaction orale	Le CECRL (cadre européen de référence pour les langues) met en évidence les différences entre deux aspects de la communication orale : • La production orale en continu, gérée par un locuteur qui parle en continu et s'adresse à un auditoire dont il tient compte (oral monologal ou monogéré) par exemple lors d'exposés, de compte rendus oraux ou de participations orales en classe. • L'interaction orale, caractéristique des échanges communicationnels, comme les échanges de travail de groupe, les échanges informels en classe ou en récréation.

Glossaire

Acculturation à l'écrit : familiarisation avec la culture écrite, ses œuvres, ses codes linguistiques et ses pratiques sociales.

Découverte des rôles de l'écrit, construction d'une identité de lecteur et de scripteur.

Acte de communication verbale : production (en parlant ou en écrivant) ou coproduction (en écoutant ou en lisant) de sens au moyen d'un discours.

Album : support d'expression dont l'unité première est la double page, sur lequel s'inscrivent, en interaction, des images et du texte, et dont l'enchaînement de page en page est articulé. Il tire sa grande diversité de ses réalisations de son mode d'organisation libre entre texte, image et support.

Album narratif à structure circulaire : album, récit dont la situation finale est identique à la situation initiale. La structure circulaire peut prendre trois formes différentes : une forme circulaire simple (où la situation finale est la même que la situation initiale), une forme circulaire avec aller-retour (où après avoir effectué un certain nombre de rencontres, le héros revient sur ses pas en repassant systématiquement par les mêmes rencontres) et une forme cyclique (où le récit peut se reproduire à l'infini).

Album narratif à structure cumulative : album, récit qui se déroule comme une promenade, une « randonnée », au cours de laquelle le héros fait des rencontres, entre une situation initiale et une situation finale. Dans un récit à structure cumulative, les personnages (ou objets) rencontrés restent avec le héros et l'accompagnent tout au long de sa promenade. Ils « s'accumulent » d'une façon visible, à la fois dans l'image et dans le texte. Cette structure cumulative recouvre également les récits où des personnages se retirent progressivement d'un groupe, par élimination.

Album narratif à structure répétitive : album, récit qui se déroule comme une promenade, une « randonnée », au cours de laquelle le héros fait des rencontres, entre une situation initiale et une situation finale. Le récit est caractérisé par sa répétition, que ce soit dans les rencontres du personnage principal ou dans ses actions. Cette dénomination générique englobe différentes appellations : énumération, remplacement ou substitution (un nouveau personnage en remplace un autre), ou encore élimination (les personnages disparaissent les uns après les autres). Ces albums/récits sont simples et répétitifs, et caractérisés par de fortes relations causales entre les étapes du récit. Ils conviennent particulièrement à un public jeune.

Alinéa : dans un texte, ligne dont le premier mot est le plus souvent en retrait et qui marque le début d'un paragraphe.

Allitération : répétition d'une ou plusieurs consonnes dans des mots qui se suivent, produisant un effet d'harmonie imitative ou suggestive « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? ».

Anaphore et anaphorique : reprise intra-phrastique (=dans la phrase) ou interphrastique (=d'une phrase à l'autre) de l'information véhiculée par un mot ou par un groupe de mots antérieurement utilisé. On appelle anaphorique le mot ou le groupe de mots qui concrétise cette reprise.

L'anaphore est dite fidèle lorsque l'anaphorique reprend toute l'information véhiculée par le mot ou par le groupe antérieurement utilisé, et n'en ajoute pas. Les deux cas les plus flagrants sont celui de la répétition et celui de la pronominalisation.

L'anaphore est dite infidèle quand l'anaphorique ne reprend qu'une partie de cette information ou quand il en ajoute une.

L'anaphore est dite associative lorsque la perception de la reprise nécessite une inférence.

L'anaphore est dite conceptuelle lorsqu'elle résume, d'un mot ou d'un groupe de mots, le sens d'un fragment antérieur.

Appréciation : processus de lecture consistant à formuler un jugement sur le texte. Ce jugement peut être plus ou moins motivé, c'est-à-dire fondé sur des arguments qui peuvent être émotionnels et/ou rationnels. Ceux-ci peuvent être d'ordres cognitif (basés sur la lisibilité perçue), éthique (basés sur les valeurs humaines), référentiel (basés sur le type d'univers concerné) ou esthétique (basés sur les qualités formelles). En contexte scolaire, l'appréciation s'appuie sur la compréhension et l'interprétation, et elle consiste à favoriser l'expression d'un jugement de gout motivé.

Atelier formatif : un atelier formatif est un temps d'enseignement pouvant varier de quelques minutes à plusieurs périodes, et ce, en raison du contenu enseigné et du rythme des élèves. Chaque élément d'enseignement est abordé séparément et travaillé de manière approfondie. Autant au primaire qu'au secondaire les ateliers peuvent servir à enseigner l'oral. Ils sont réalisés dans le cadre d'une séquence d'enseignement ou de façon isolée, pendant l'année scolaire, pour travailler un élément spécifique de l'oral (Christian Dumais).

Caractérisation des personnages ou des personnes : attribution de caractéristiques physiques, psychologiques, sociologiques et éthiques aux différents personnages (récit fictionnel) ou personnes (récit factuel) d'une histoire. Ces caractéristiques permettent au lecteur de se représenter les personnages et de donner sens à leur manière d'être et d'agir. La caractérisation peut être opérée :

- par le narrateur auteur, et il n'y a pas lieu de douter des caractéristiques,
- par le narrateur personnage ou par un personnage qui n'est pas le narrateur, et il y a lieu de douter des caractéristiques,
- par le co-énonciateur (lecteur ou auditeur) sur la base de ce que les personnages disent, pensent ou font.

Champs (générique, lexical, notionnel, sémantique) : principes de groupements de mots.

Le champ générique résulte d'un groupement selon le principe d'emboîtement des genres et des espèces. Les mots groupés sont soit hyperonymes, soit hyponymes.

Le champ lexical résulte d'un groupement selon le principe de formation à partir d'une base lexicale. Les mots groupés sont des composés ou des dérivés (par préfixation ou suffixation).

Le champ notionnel résulte d'un groupement selon le principe de l'appareillement à une idée. Les mots groupés forment un réseau qui s'éveille dans la mémoire lorsqu'il est question de cette idée-là.

Le champ sémantique résulte d'un groupement selon le principe de la polysémie. Ce qui est groupé, ce sont les diverses acceptions d'un mot enregistrées dans les dictionnaires. Ces quatre champs redistribuent ou renomment certaines « familles de mots » constituées sur la base de la signification (synonymes, antonymes) ou sur celle de la forme (mots dérivés, mots composés).

Champ lexical : ensemble des mots se rapportant à un même thème : les termes *briller, éclairer, lampe, scintillant, soleil* appartiennent au champ lexical de *lumière*.

Champ sémantique : ensemble des sens d'un mot. Pour savoir dans quel sens un mot est employé, il faut s'appuyer sur le contexte dans lequel il apparaît comme : le mot « règle » peut être compris au sens de règle pour mesurer des longueurs, tout comme au sens de loi.

Champ thématique : ensemble de noms, d'adjectifs et de verbes relatifs par leur sens à un même objet, une même notion, une même idée. Ex. : « lampe », « soleil », « éclair » participent tous trois du champ lexical de la lumière. Il est usuel de distinguer le champ lexical du champ sémantique, qui désigne l'ensemble des sens qu'un même mot prend dans un contexte ou un texte donné. Ex. : le mot « lumière » peut servir à désigner tantôt une lumière au sens propre, tantôt une personne très intelligente, tantôt encore, la pensée du XVIIIe siècle.

Chapeau : bref commentaire placé en tête d'un article. Il présente le corps, les grandes idées de cet article. Il a pour but d'inciter à la lecture.

Classes de mots : ensembles de mots qui peuvent remplir le même rôle grammatical dans la phrase, qui ont des propriétés communes. Ils peuvent commuter entre eux à la même place et dans la même fonction au sein de la phrase. Il existe plusieurs critères de groupement de mots (voir Champs). Les classes grammaticales, souvent dites « natures », sont distinguées à partir de critères sémantiques (relatifs à la signification), morphologiques (relatifs à la forme) et syntaxiques (relatifs à la place et au rapport avec d'autres mots).

Les classes de mots sont le *nom*, le *déterminant*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe* et le *mot de liaison*. La capacité d'apparenter un mot à une classe grammaticale conditionne la résolution de certains problèmes d'orthographe.

Cohérence discursive : fruit des opérations accomplies pour assurer l'adéquation du discours à la situation de communication et à la réalisation de l'intention, ainsi que sa conformité aux normes du genre. Pour qu'un document soit cohérent, il faut qu'il comporte des informations qui se répètent (répétition), qu'il comporte dans son développement des informations nouvelles (progression), qu'il n'y ait aucune contradiction entre les informations (non-contradiction), que les informations puissent être reliées (relation).

Cohérence temporelle : emploi judicieux des temps de verbes selon l'organisation globale du texte, afin d'assurer la logique interne du discours.

Cohérence textuelle : condition textuelle qui se manifeste au niveau global du texte (interprétabilité, unité thématique, champ lexical...), qui exige la présence d'une relation logique et non contradictoire entre les phrases du texte et qui réalise son unité. Elle équivaut à la représentation mentale que se construit le lecteur à partir du texte et qui doit, de préférence, être logique et sans contradiction. La simple juxtaposition des faits, même sans liens explicites, permet d'inférer une cohérence logique.

Ensemble des marques qui établissent les relations entre les différents éléments d'un document et/ou ses différentes informations. C'est ce qui confère à un texte son unité. Elle résulte de l'organisation et de la hiérarchisation des informations (variations typographiques, titraille, puces...), de l'usage des moyens d'enchaîner les phrases (progression thématique, connecteurs, anaphore...), de la compatibilité des temps verbaux et des accords. Les organisateurs textuels, les procédés de reprise (anaphores) sont des éléments importants de la cohésion textuelle. Ces techniques formelles assurent la cohérence d'un document. Elle concerne la continuité informationnelle du texte et ne met en jeu que des éléments syntaxiques et sémantiques pour rendre compte par exemple des relations temporelles, thématiques ou référentielles. Elle se manifeste au niveau local, phrase à phrase. C'est l'effet de continuité et de progression sémantique et référentielle produit dans un texte par un dispositif linguistique. Les relations cohésives (liens intra textuels) peuvent être de plusieurs types : la référence, la substitution, l'ellipse et la conjonction. Les déictiques, la pronominalisation, les substitutions lexicales, les connecteurs entre autres font partie de ce qui rend un texte cohésif.

C'est le résultat :

- 1) du maintien (ou tout au moins d'une non-modification anarchique) de la posture d'énonciation,
- 2) de l'usage des différents moyens d'enchaîner les phrases : la progression thématique, les connecteurs et les anaphoriques,
- 3) de la compatibilité des temps verbaux,
- 4) de l'orthographe grammaticale.

Comparaison : procédé qui consiste à faire un rapprochement entre deux choses qui ont un point commun, une ressemblance. Par exemple : Cet enfant est blanc comme un cachet d'aspirine. Cette comparaison s'effectue à l'aide d'un mot de comparaison « comme », « pareil à », « semblable à » ...

Compétence : aptitude à mobiliser une série de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour résoudre les problèmes inhérents à une tâche représentative d'une famille de situations. Savoir agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison de ressources de tous ordres internes et externes (savoirs, valeurs, attitudes, postures, normes, dispositions personnelles, psychosociales...) dans une situation donnée pour agir (Romainville).

Compétences de communication verbale : aptitude à mobiliser conjointement une série de savoirs, savoir-faire et savoir-être pertinents pour résoudre les problèmes inhérents à une tâche représentative d'une famille de situations de communication.

Compétence (dans le domaine de la langue) : ensemble des aptitudes et capacités spécifiques qui vont permettre à un sujet parlant une langue de maîtriser les situations de communication orales et écrites dans lesquelles il les met en œuvre. C'est ainsi que l'on parlera de "compétences langagières, de compétences de lecture, d'écriture" pour nommer les différents savoirs et savoir-faire que l'une et l'autre sollicitent.

Compétence discursive : compétence qui permet à l'utilisateur/apprenant d'ordonner les phrases en séquences afin de produire des ensembles cohérents.

Elle recouvre :

- la connaissance de l'organisation des phrases et de leurs composantes,
- la capacité à les maîtriser,
- la capacité de gérer et de structurer le discours,
- la capacité à structurer ; le plan du texte (C'est la connaissance des conventions organisationnelles des textes dans une communauté donnée).

Compétences linguistiques : maîtrise par le sujet parlant des règles implicites lui permettant de reconnaître et de produire des énoncés conformes à la norme de la langue utilisée.

Complément circonstanciel : complément qui exprime généralement le cadre (manière, moyen, temps, lieu, cause, condition, but, conséquence...) dans lequel se déroulent la situation, le fait ou l'évènement exprimés par la phrase ou par le groupe verbal dans lesquels il se trouve.

On distingue généralement deux portées pour le complément circonstanciel :

- **Complément circonstanciel de la phrase** : complément qui apporte du sens à la relation entre le prédicat et le sujet qui constitue la phrase. Ce type de complément exprime :

- le cadre (temps, lieu, condition, cause, conséquence, manière...) dans lequel l'énonciateur estime son énoncé comme vrai : **En France, en 1981, on a aboli la peine de mort. S'il pleut, je ne sors pas. En partant maintenant, on arrivera à l'heure,**

- le jugement de l'énonciateur sur son énoncé : **Heureusement**, Pierre est arrivé à l'heure. **Probablement**, il pleuvra demain,

- la manière dont l'énonciateur conçoit son énonciation (le fait de dire, et non le contenu) : **Franchement**, tu exagères. **En un mot**, il est trop tard.

- **Complément circonstanciel du verbe** : complément qui apporte un sens de cadre (manière, moyen, temps, lieu, cause...) au verbe, à l'intérieur du groupe verbal : Sarah mange ses frites **avec ses doigts**. Elle vient **demain**. Elle mange **dans le salon**. Elle est partie **à cause de moi**.

Composantes de la production d'écrits :

- **Planification** : composante de la production d'écrits qui implique l'élaboration d'*objectifs*, la *construction* des idées et leur *organisation*. Ce travail repose sur la collecte d'informations ou d'idées, via les connaissances préalables que l'auteur a du sujet, mais aussi les lectures, et les discussions. Les idées produites sont choisies et organisées en fonction d'une intention de communication : le contenu et l'organisation du texte seront en effet sensiblement différents selon que l'on poursuit l'intention d'informer le lecteur ou de le convaincre, de décrire ou de raconter.

- **Mise en texte** : composante de la production d'écrits qui s'amorce lors de la création du premier jet. Lors de la mise en texte, les élèves *sélectionnent les mots* et *construisent les phrases* qui transmettent le plus précisément leurs idées, puis ils transcrivent ces mots et phrases à l'écrit. Des compétences liées à l'orthographe, au graphisme et à la ponctuation sont également sollicitées lors de la rédaction, mais elles ne constituent pas la priorité des élèves à ce moment du processus.

- **Révision** : composante de la production d'écrits qui consiste à relire tout ou une partie du texte, et à examiner attentivement si les objectifs d'écriture de départ sont atteints. Elle repose sur une forme d'*évaluation*, qui peut être effectuée par le scripteur lui-même ou être menée par des enseignants et/ou d'autres élèves. Lors de la phase de révision, l'auteur en herbe s'appuie souvent sur ces feedbacks pour opérer des changements de contenu, il apporte des modifications pour clarifier ou développer le sens du texte. Ces changements peuvent inclure la réorganisation des idées, l'ajout ou la suppression de parties entières du texte, l'ajustement du choix des mots et des structures de phrases...

- **Correction** : composante de la production d'écrits qui consiste à s'assurer que le texte est conforme aux conventions du français écrit et à apporter les corrections nécessaires en termes d'orthographe et de grammaire, afin de rendre le texte agréable à lire pour un lecteur externe.

Compréhension : processus de réception (lecture ou écoute) qui consiste à *saisir une première signification*, souvent appelée « sens littéral » ou « dénoté », qui s'enracine dans des éléments objectifs du texte et/ou dans son contexte d'énonciation (lequel comprend notamment l'intention de l'auteur). La compréhension peut être aussi bien ponctuelle (compréhension d'un mot, d'une expression, d'une phrase) que globale (compréhension d'un texte), et elle se distingue de l'interprétation qui porte sur des significations secondes, souvent appelées « sens

symboliques » ou « connotés ». En contexte scolaire, travailler la « compréhension » consiste à s'accorder sur du sens commun. Néanmoins, même si certaines significations semblent s'imposer au lecteur, chaque texte ne donne pas nécessairement lieu à une seule compréhension possible.

Connecteur : mot, locution, expression qui opèrent des liaisons syntaxiques et/ou marquent des rapports sémantiques entre éléments ou séquences au sein d'une phrase (préposition, coordonnant et subordonnant), entre les phrases (coordonnant) ou entre les paragraphes. Dans ce dernier cas, les connecteurs comptent au nombre des organisateurs textuels. C'est un mot ou une expression qui connecte, qui met en relation, qui constitue un lien entre deux mots, entre deux syntagmes (= groupes de mots à l'intérieur d'une phrase), entre deux phrases, et même entre deux paragraphes (= groupes de phrases à l'intérieur d'un texte). Que ce soit au niveau de la phrase simple, de la phrase complexe ou de l'enchaînement des paragraphes dans le texte, les connecteurs établissent entre les éléments reliés une relation logique et une nuance de sens précise (opposition, cause, conséquence, temps, condition, opposition, comparaison, but, etc...). Les connecteurs ou mots de liaison ou marqueurs de relation ou mots charnières peuvent être des conjonctions et locutions conjonctives, des prépositions et locutions prépositionnelles, des adverbes et locutions adverbiales.

Il existe ainsi :

- des connecteurs intraphrastiques : les prépositions et les conjonctions de coordination (dans certains de leurs emplois),
- des connecteurs interphrastiques : pour l'essentiel, les conjonctions de coordination (dans certains autres de leurs emplois), les conjonctions de subordination et les pronoms relatifs,
- des connecteurs qui comptent au nombre des organisateurs textuels.

C'est un mot ou un groupe de mots dont la fonction dans le discours est d'établir des relations logiques, spatiales ou temporelles entre les phrases. Les connecteurs, en exprimant les liens de sens qu'entretiennent entre elles les idées, assurent la cohérence du texte et jouent, de ce fait, un rôle sémantique important. De plus, lorsqu'ils structurent l'information en marquant les transitions entre les parties d'un texte, les connecteurs occupent, à l'instar de certains autres mots, groupes de mots ou phrases, la fonction d'organisateur textuel.

Conscience phonologique : aptitude à percevoir et se représenter la langue orale comme une séquence d'unités ou de segments tels que la rime, la syllabe et le phonème.

Constituants principaux de la phrase : la grammaire scolaire intègre les constituants majeurs de la phrase. Les trois constituants de la phrase sont trois structures (groupes) constitutives de la phrase et porteuses chacune d'une fonction différente :

- le groupe sujet,
- le groupe prédicat,
- le groupe complément circonstanciel de la phrase.

Sujet, prédicat et complément circonstanciel de la phrase sont des **fonctions de la phrase**.

Conte : récit en général assez court, de faits, d'aventures imaginaires, destiné à distraire.

Conte détourné : version parodiée (par la caricature ou l'exagération de certains personnages, événements ou éléments, ou par le mélange de plusieurs récits) ou transposée (actualisée ou adaptée dans un autre contexte) d'un conte merveilleux bien connu.

Conte étiologique : variante du conte merveilleux qui consiste à relater, sur un mode souvent fantaisiste, l'origine imaginaire d'un phénomène naturel. Ex. : « Pourquoi la Lune tourne autour de la Terre ? ».

Conte merveilleux : sous-genre du conte caractérisé par la présence de personnages, d'événements et d'éléments surnaturels ou féériques (des fées, des ogres, des dragons, des objets magiques, des miracles...), ainsi que par l'imprécision du cadre spatiotemporel (« Il était une fois dans un pays lointain ») et les stéréotypes thématiques et narratifs (personnages stylisés, actions récurrentes, fin souvent édifiante). Beaucoup de ces récits ont circulé de bouche à oreille, dans de multiples variantes, avant d'être transcrits à l'écrit et stabilisés dans leurs formes et leurs contenus.

Conte traditionnel : genre narratif qui s'est transmis d'abord oralement au cours du Moyen Âge, qui se confond le plus souvent avec le conte merveilleux et qui relate, dans un schéma stéréotypé, une histoire destinée à la fois à émerveiller et à faire réfléchir les enfants et les adultes.

Cotexte : environnement linguistique immédiat d'un texte, d'une phrase.

Déictique : élément linguistique dont la fonction consiste à articuler l'énoncé sur la situation particulière dans laquelle il est produit ou à l'inscrire dans un discours. C'est un mot qui désigne un objet (locuteur, lieu, date...) dont le référent dépend de la situation d'énonciation :

« ceci », « hier » sont des déictiques par exemple.

Démarche spiralaire : le dictionnaire Petit Robert définit le mot progression comme « un mouvement en avant, un développement par degrés, régulier et continu ». Cette définition fait référence au progrès et renvoie à la dimension d'apprentissage spiralaire qui a pour objectif de faire évoluer de façon régulière les connaissances et les compétences des élèves en s'appuyant sur les acquis antérieurs construits à chaque palier cognitif. C'est Jérôme Bruner qui introduit en 1960 l'idée de pédagogie spiralaire dans "The process of education". Les curricula devraient, selon lui, être établis de façon spiralaire, en sorte que les élèves construisent de façon régulière sur ce qu'ils ont déjà appris. Ce concept rencontre vite un très large écho chez les didacticiens et pédagogues qui trouvent dans la métaphore de la spirale, une façon juste d'exprimer ce qu'ils pressentent, à savoir qu'apprendre est un processus continu qui suppose une reprise constante de ce qui est déjà acquis et une complexification progressive.

Désinence du verbe : affixe qui s'adjoint à la finale d'un verbe pour constituer avec la racine les formes de la flexion verbale (conjugaison).

Destinataire (récepteur) : personne à qui est destiné un message. Le co-énonciateur du discours en est le destinataire s'il est l'auditeur ou le lecteur visé par l'énonciateur.
N.B: il arrive que quelqu'un écoute des paroles ou lise un écrit qui ne lui est pas destiné. Dans ce cas, il est co-énonciateur (puisqu'il va produire du sens à partir de ces paroles ou de cet écrit, mais il n'est pas le destinataire). La prise en considération du destinataire est impliquée dans l'adaptation de la parole ou de l'écriture à la situation de communication verbale. Elle est un facteur de la cohérence discursive.

Discours : énoncé écrit ou oral, caractérisable par des propriétés textuelles et envisagé par rapport à la situation de communication dans laquelle il est produit. Il désigne la trace orale ou écrite d'une production langagière envisagée dans son rapport avec la situation de communication : qui entre en contact avec qui, dans quelles circonstances et dans quel but ? C'est, dans l'acception scientifique du terme, la trace d'un acte de communication verbale. C'est, autrement dit, un énoncé envisagé compte tenu de la situation de communication verbale. Tout discours s'apparente à un genre de discours et peut soit se conformer aux caractéristiques de ce dernier, soit s'en écarter plus ou moins.

Discours direct : forme de discours rapporté consistant à reprendre oralement ou à retranscrire des paroles telles qu'elles ont été prononcées (sans opérer aucun changement). Le discours direct peut être encadré par des guillemets, précédé d'un tiret ou encore noté en italique. Il peut être accompagné d'un commentaire (phrase attributive) mentionnant l'émetteur et contenant un verbe synonyme de « dire » (verbe déclaratif). Par exemple : mon cousin m'a assuré : « Je viendrai te voir demain dès que mon travail sera terminé. »

Discours indirect : forme de discours rapporté dans laquelle les paroles sont transposées dans une phrase enchâssée complétive après un commentaire (une phrase attributive) mentionnant l'émetteur et contenant un verbe déclaratif. Par exemple : mon cousin m'a assuré qu'il viendrait me voir le lendemain dès que son travail serait terminé.

Discours rapporté (direct versus indirect) : il arrive qu'un énonciateur fasse état de ce qui a été énoncé ou ce qui le sera(it) dans une autre situation de communication verbale, soit par lui-même, soit (et c'est plus souvent le cas) par quelqu'un d'autre que lui. C'est ce que l'on nomme « discours rapporté ». Il en existe deux grandes sortes, auxquelles il est traditionnel de se limiter à l'école primaire : le discours direct et le discours indirect. Plus courant à l'oral que le discours direct, le discours indirect se caractérise, du point de vue de l'énonciation, par la permanence de l'énonciateur et, du point de vue syntaxique, par la subordination de la phrase contenant le discours rapporté à la phrase contenant le discours rapportant. Le discours direct se caractérise, lui, du point de vue de l'énonciation, par le changement d'énonciateur et, du point de vue syntaxique, par la juxtaposition de la phrase contenant le discours rapporté à la phrase contenant le discours rapportant.

Document : tout type de messages et de supports oraux ou écrits (textes, films, exposés...). Il s'agit d'un terme générique.

Écriture de travail : les écrits de travail se présentent comme une forme de mise en commun de la pensée, sur laquelle soi-même, mais aussi les autres peuvent travailler. Ces écrits permettent aux élèves de prendre conscience du volume de travail accompli et surtout de mesurer leurs progrès. Ces écrits de travail sont de nature très variée : il peut aussi bien s'agir de fragments de textes réécrits, que de listes, de carnets d'écrivain (recueil d'écrits libres dans un cahier personnel), de carnets de pensées, de cahiers d'expérimentation, de journaux de lecture etc. Ils ont en commun de ne pas être objets de correction systématique. Contrairement aux écrits institutionnalisés, ils peuvent demeurer inachevés : ce sont des écrits non normés et non définitifs. Ils peuvent être de l'ordre du brouillon, c'est-à-dire destinés à une destruction immédiate... Le plus souvent, ces écrits ont des supports plus durables comme le cahier d'essai, le cahier de recherche, le carnet de notes, le cahier d'expérience, le journal de bord. Ces supports diffèrent des cahiers habituels qui reçoivent exercices et leçons. Ils ne représentent pas un but en eux-mêmes : ce n'est pas leur production qui est visée ; ils ne sont qu'une étape intermédiaire, préparatoire à une autre activité, un autre texte, une autre production, orale ou écrite. C'est en ce sens, entre autres, que l'on peut parler d'écrits intermédiaires. (Eduscol)

Embrayeur : un embrayeur linguistique pourrait être un terme utilisé pour désigner un mot, une expression ou un élément grammatical spécifique qui relie ou connecte différentes parties d'une phrase ou d'un discours. Les conjonctions (comme "et", "ou", "mais") ou les adverbes de liaison (comme "donc", "par conséquent") sont des exemples de connecteurs linguistiques qui facilitent la cohérence et la compréhension d'une phrase ou d'un texte.

Mot déclencheur : un embrayeur linguistique pourrait également être interprété comme un mot ou une expression qui déclenche une réponse spécifique dans une conversation. Par exemple, lorsqu'une personne dit: "Bonjour", cela peut servir d'embrayeur linguistique pour commencer une conversation en réponse au salut.

Éléments de communication non verbaux : en dehors du contexte strictement linguistique, un embrayeur linguistique pourrait aussi faire référence à des éléments non verbaux tels que les gestes, les expressions faciales ou les signaux corporels qui facilitent la communication orale.

Encadré : texte délimité par un encadré, un trait pour le mettre en évidence.

Énoncé : séquence orale ou écrite résultant d'un acte d'énonciation, c'est-à-dire produit par un sujet énonciateur dans une situation donnée.

Énonciateur : locuteur (à l'oral) ou le narrateur (à l'écrit) qui produit un énoncé.

C'est la personne qui met en oeuvre la langue pour produire un énoncé oral ou écrit. Le pendant de l'énonciateur est le co-énonciateur, la personne qui comprend un énoncé oral ou écrit.

Énonciation : acte consistant à produire un énoncé. Cet acte, comme tout autre, est accompli dans un espace-temps déterminé et, par là même, il ne saurait être reproduit à l'identique. On peut reproduire fidèlement un énoncé (écrit ou oral), on ne peut pas répéter une énonciation, même si la même personne dit la même chose au même endroit, on a donc affaire à une énonciation différente. C'est la mise en oeuvre de la langue pour produire un énoncé oral ou écrit. Ce mot désigne l'acte de communication verbale de l'émetteur du discours. Le pendant de l'énonciation est la co-énonciation qui est la mise en oeuvre de la langue pour comprendre un énoncé oral ou écrit. La co-énonciation est l'acte de communication verbale du récepteur du discours.

Expansion du nom (nom expansé) : procédé qui permet d'agrandir le groupe du nom ou la phrase simple et donc de le/la complexifier (reprises anaphoriques, ajout d'adjectifs, d'apposition, de proposition relative, de complément du nom, d'adverbe).

Explicite : information qui est nettement et complètement formulée, sans aucun doute possible.

Famille morphologique : ensemble des mots partageant la même racine. Exemple : « vendre, vendeur, vendeuse, vente » est une famille morphologique.

Fiction : instruction donnée à l'utilisateur (lecteur, spectateur, joueur...) de ne pas chercher de preuve de ce qui lui est donné à connaître, ou, si l'on préfère, de construire mentalement un cadre à l'intérieur duquel se trouvent des objets, des faits dont l'existence ne peut être attestée, quel que soit leur degré de ressemblance avec les objets, les faits dont on peut attester l'existence.

L'importante question de la vérité ne se pose donc jamais dans le cadre fictionnel. Le jugement en termes de vrai et de faux doit être remplacé par un jugement en termes de vraisemblable ou d'invraisemblable.

Figure de style : procédé d'expression qui s'écarte de l'usage ordinaire de la langue et donne une expressivité au propos. Les figures de style mettent en jeu soit le sens des mots (métaphore, litote...) soit leur sonorité (allitération...) soit l'ordre dans la phrase (anaphore...).

Flexion : changement des désinences du verbe en fonction du mode, du temps ou du pronom.

Fluence : habileté à grouper les mots en unités syntaxiques de sens, à faire un usage rapide de la ponctuation, à choisir les moments de pause et l'intonation pour donner tout son sens à un texte.

La fluence est la capacité de lire un texte avec précision, rapidité et expression. C'est la fameuse lecture expressive qui traduit la compréhension et même l'interprétation d'un texte. La fluence de la lecture est importante, car elle comble l'écart entre la reconnaissance et la compréhension des mots.

Bien que plusieurs définitions de la fluence existent dans la littérature scientifique internationale, un consensus s'est dégagé depuis une vingtaine d'années pour affirmer que celle-ci est le produit de trois éléments indissociables : 1° la précision de la lecture (l'exactitude de l'identification des mots), 2° sa vitesse (révélatrice du degré d'automatisation) et 3° la prosodie (mode d'expression approprié à la transmission du sens). Les chercheurs en sciences cognitives et en sciences de l'éducation considèrent que l'automatisme contribue à la compréhension en libérant l'attention du lecteur au profit de la construction du sens et que la prosodie y contribue à travers la segmentation du texte, le rythme et l'intonation.

Fonctions grammaticales : rapports entre les mots ou les groupes de mots qui constituent une phrase. Lorsque l'on parle de fonction, il y a toujours deux mots ou deux groupes de mots qui sont concernés. La fonction principale, sans laquelle il n'y aurait pas de phrase, est celle qui lie le sujet (= ce dont il est question) et le prédicat (= ce que l'on en dit).

N.B. Comme le noyau (= le mot syntaxiquement indispensable) du prédicat est le verbe, on parle couramment de la fonction « sujet du verbe ». Cette désignation est bancale puisque le terme « sujet » ne correspond pas à une classe de mots et que le terme « verbe » correspond lui à l'une de ces classes.

Il y a lieu de distinguer, à l'école primaire, au moins quatre sortes de fonctions :

- celles qui sont un rapport entre un nom ou un pronom et autre chose ;
- celles qui sont un rapport entre un verbe et autre chose (complément du verbe) ;
- celles qui sont un rapport entre une phrase et autre chose (complément circonstanciel) ;
- celles qui sont un rapport entre le sujet et l'attribut (= ce qui est dit de lui par l'intermédiaire d'un verbe attributif comme « être », « sembler », « rester », « devenir », etc.)

Certaines de ces fonctions sont marquées par des correspondances orthographiques. Ainsi :

- le sujet donne ses catégories de personne et de nombre au verbe
- le nom donne ses catégories de genre et de nombre à l'épithète s'il s'agit d'un adjectif dont la forme varie selon ces catégories
- le sujet donne ses catégories de genre et de nombre à l'attribut s'il s'agit d'un mot dont la forme varie selon ces catégories.

Genres : notion de type catégorielle qui permet de classer des productions littéraires en prenant en compte des aspects de forme (genre poétique, genre narratif ou genre dramatique), de contenu (entre autres : roman d'aventure, journal intime, théâtre de boulevard, etc.), ou encore de registre (fantastique, tragique, comique notamment).

Genres du discours : Résultats d'entreprises de groupement des énoncés, oraux ou écrits. Ces entreprises, historiquement, géographiquement et sociologiquement situées, privilégient des critères fort différents comme l'ancrage ou le non-ancrage de l'énoncé dans la situation de communication, l'intention de l'énonciateur, la structure textuelle, les caractéristiques de la forme et/ou du contenu, etc. Ce sont des formes que prennent les énoncés dans une situation d'énonciation particulière et qui respectent une série de conventions (éditorial, fait divers, article scientifique...).

Genre discursif : ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes d'ordres communicationnel, textuel, sémantique, grammatical, graphique ou d'oralité, souples mais relativement stables dans le temps.

Genre littéraire : genre textuel qui regroupe des textes réputés littéraires, c'est-à-dire reconnus comme tels par les « instances de légitimation » que sont les critiques, les éditeurs et l'école. Les genres littéraires visent le plus souvent en priorité à partager des connaissances ou des visions du monde et à faire réfléchir tout en suscitant du plaisir, et ils peuvent relever de la structure narrative (conte, roman, nouvelle, biographie...), de la structure dialoguée (comédie, tragédie...), de la structure argumentée (essai, pamphlet...) ou de plusieurs structures à la fois (les poèmes et les chansons peuvent être narratifs, descriptifs, dialogués, argumentés, explicatifs...).

Genre textuel : ensemble de textes qui présentent certaines caractéristiques communes de forme et/ou de contenu. On distingue habituellement les genres fonctionnels comme la lettre, la conversation, l'éditorial, des genres littéraires comme le roman, la comédie, le poème, mais beaucoup de genres peuvent appartenir à la fois à la sphère fonctionnelle et à la sphère littéraire (c'est le cas de l'essai par exemple).

Graphème : unité minimale de la forme écrite d'une langue ayant son correspondant dans la forme orale. « s, c, sc, ss, ç » sont des graphèmes correspondant au phonème [S].

Grapho-phonétique : mise en correspondance des sons entendus ou prononcés (composés de phonèmes) et du code écrit (code alphabétique et graphèmes).

Homonymes : mots dont la prononciation est identique (homophone) et le sens diffère, qu'ils soient de même orthographe (homographe) ou non (ex. : ceint, sain, sein, seing).

Homonymie : relation entre des homonymes, c'est-à-dire entre des mots d'une langue qui ont la même forme orale et/ou, écrite, mais des sens différents. On distingue deux catégories d'homonymes : les homographes et les homophones.

- Les homographes (homophones) qui ont la même orthographe et la même prononciation. Exemple : verre (le verre de vin, le verre de lunette).
- Les homographes (non homophones ou hétérophones) qui ont la même orthographe, mais qui se prononcent différemment. Exemple : les poules du couvent.
- Les homophones hétérographes qui, sans nécessairement avoir la même orthographe, ont la même prononciation. Exemple : sang, sans, s'en, c'en.

Homophones : mots qui se prononcent de la même manière mais qui s'écrivent différemment (un pain, un pin, il peint).

Hypotaxe : structure grammaticale utilisée dans la construction de phrases ou de discours caractérisée par la subordination de propositions ou de phrases les unes aux autres au moyen de conjonctions subordonnantes telles que "parce que," "bien que," "si," "quand," "puisque," "alors que," etc. Cette structure hiérarchise les idées ou les informations exprimées dans les différentes clauses de la phrase. Elle ajoute de la complexité, de la subtilité et de la précision à un texte. Elle permet d'exprimer des relations de cause à effet, de condition, de concession, de temps, de but, et bien d'autres.

Exemples :

"Il est venu parce qu'il voulait te parler." → raison de l'action

"Bien que le temps fût mauvais, ils ont décidé de sortir." → opposition ou une concession par rapport à l'action principale.

"Lorsqu'il est arrivé, tout le monde était déjà parti." → moment où s'est produite l'action principale.

Image mentale : par images mentales (ou images psychiques) il faut entendre les représentations cérébrales mémorisées ou imaginées qui sont construites en dehors de toute stimulation visuelle directe. Si cette imagerie mentale n'est pas le résultat direct de la perception elle se fonde en revanche sur toute notre activité visuelle passée et se combine avec notre propre faculté

d'imagination pour produire des images mentales nouvelles. Par image mentale il faut alors entendre tout aussi bien les représentations des objets, que celle des idées, des concepts, Les styles d'apprentissage sont largement déterminés par les capacités de représentation et de mémorisation qui privilégient les caractéristiques visuelles, auditives, ou kinesthésique (se rapportant au sens ou aux sensations du mouvement ou de la posture corporelle) d'une expérience.

Selon les théoriciens de l'éducation, l'acquisition des connaissances est facilitée par la mise en œuvre simultanée de plusieurs domaines sensoriels (visuels, auditifs, ou kinesthésiques). Les méthodes d'enseignement mettant en œuvre la parole, des gestes et l'affichage/animation de représentations graphiques et textuelles répondent à ce besoin.

L'utilisation d'images mentales existantes sans perception sensorielle ou action physique contribue à l'apprentissage. Par exemple, répéter un exercice de piano, sans piano, uniquement en visualisant le clavier (pratique mentale) permet d'améliorer de façon significative l'exécution ultérieure (bien que moins efficacement que la pratique physique). Les auteurs de l'étude associée à cette expérience ont déclaré que « la seule pratique mentale semble être suffisante pour favoriser la modulation des circuits neuronaux impliqués dans les premières phases d'acquisition des automatismes moteurs » (Pascual-Leone 1995).

Implicite : information (en parlant d'un énoncé, d'un discours) qui ne figure pas explicitement et dont l'interprétation nécessite le recours à des éléments situationnels extralinguistiques.

Implicite et inférence : dans tout discours figurent des données explicites, des mots qui ont été prononcés ou écrits noir sur blanc, sans quoi... il n'y aurait pas de discours. Mais à partir de ce qui est ainsi dit ou écrit explicitement, il y a beaucoup de choses qui sont signifiées sans être énoncées. Elles constituent l'implicite du discours et leur traitement implique l'inférence. L'inférence est un acte de déduction posé par le lecteur qui tente de combler les non-dits, les susdits, les « blancs » dans un document. On parlera de l'implicite d'un énoncé lorsque celui-ci ne livre pas explicitement toutes les informations et qu'il oblige dès lors le lecteur à pratiquer une inférence.

L'inférence est un processus interprétatif consistant à mettre en rapport ce qui est explicitement dit avec autre chose pour construire le sens de l'énoncé. Cette autre chose peut être le cotexte (ou contexte linguistique) de l'énoncé considéré, son entour verbal autrement dit. Ce peut être

aussi la situation de communication (ou contexte situationnel). Ce peut être encore l'ensemble des connaissances du monde de l'interprète, son encyclopédie personnelle, dit-on parfois.

Inférence : opération qui permet de construire, par la mise en relation de plusieurs informations explicites dans un texte, une ou plusieurs propositions considérées alors comme vraies, mais qui ne l'étaient que de manière implicite dans le texte. On parle aussi de *calcul d'inférence*, opération que tout lecteur expert pratique sans cesse de manière inconsciente.

Inférer : démarche mentale du lecteur qui met en rapport deux ou plusieurs éléments d'un document entre eux et/ou avec son expérience du monde et avec ses schémas mentaux pour construire une signification qui n'est pas explicitement donnée dans le texte.

Intention de communication : l'intention est la représentation que le sujet a de son acte et de ses motifs d'agir.

N.B: il existe des comportements communicationnels qui sont quasi de l'ordre du réflexe, des comportements que l'on adopte sans réfléchir à ce qu'on fait et dont on ne peut donc dire qu'ils réalisent une intention de communication. Les intentions de communication sont nombreuses, mais elles peuvent être regroupées sous quatre types. Si l'on adopte la perspective de l'énonciateur (la personne qui parle ou qui écrit), on distinguera l'intention d'informer, celle de persuader, celle de faire obéir (enjoindre) et celle de procurer quelque espèce de cet agrément que l'on recherche au contact d'une œuvre d'art.

N.B: on dit couramment « donner du plaisir », mais on peut avoir l'intention d'en donner en informant, et en persuadant, voire en faisant obéir : l'information, la persuasion et même l'injonction peuvent procurer de l'agrément (parce que l'énonciateur y a veillé) sans relever pour autant du domaine artistique. Du guide touristique à la recette, il y a bien des genres de discours dont l'intention de plaire se mêle étroitement à celle d'informer, de persuader ou de faire obéir. Si l'on adopte la perspective du co-énonciateur (la personne qui écoute ou qui lit), on distinguera l'intention d'obtenir de l'information, celle de trouver des raisons d'agir ou de penser ce que l'on n'était pas disposé à faire ou à croire, celle d'obéir à une injonction et celle d'éprouver l'agrément susdit. Les intentions peuvent se conjuguer ou alterner dans un même acte de production ou de coproduction. Il est fréquent, mais pas constant qu'une intention en domine une (ou plusieurs) autre(s).

Intention dominante : représentation du but à atteindre de l'acteur qu'il soit scripteur, lecteur, parleur ou auditeur.

Interprétation : processus de lecture qui consiste à saisir des sens seconds, symboliques, connotés, enracinés dans des connaissances extérieures au texte (relatives à l'expérience personnelle du lecteur, au monde, à la discipline histoire, à la culture, à l'auteur...). Comme la compréhension, l'interprétation peut être ponctuelle (interprétation d'un mot, d'une expression, d'une phrase) ou globale (interprétation d'un texte), et elle peut être plus ou moins plurielle. En contexte scolaire, travailler l'interprétation consiste à favoriser la confrontation de différentes significations.

Intertitre : titre secondaire annonçant une partie ou un paragraphe d'un article.

Langage : aptitude à communiquer propre à l'homme selon différents modes (langages verbaux, non verbaux, corporels, graphiques, symboliques, signes, gestes, sons, morse...). Il s'agit de développer des compétences langagières, c'est à dire communicatives, discursives, culturelles, façons de décrire, dire, penser le monde.

Langage d'évocation : langage qui rapporte une situation : il aide à redéfinir le contexte de la situation, à raconter ce qui s'est passé, à rappeler des faits... Ce type de langage doit être précis et structuré, sinon il ne sera pas compris. C'est le langage légitime (Bourdieu). Anticiper, prévoir, décontextualiser, formuler de manière plus générale, évoquer ce qui est absent, rappeler ce qu'on a entendu, vu, fait. Cela nécessite de nombreux étayages : questionnements, reformulations, reprises...de la part de l'enseignant. Il s'agit de préciser sa pensée pour la rendre compréhensible, de prendre conscience des points de vue différents.

Langage du corps : manière de communiquer et transmettre des informations par le biais de gestes, expressions faciales, postures, mouvements, et d'autres signaux corporels, plutôt que par des mots ou des paroles. Rôle essentiel dans la communication interpersonnelle pour transmettre des émotions, des intentions et des messages aussi puissamment, voire plus puissamment, que le langage verbal.

Éléments importants du langage du corps :

- expressions faciales : nos visages sont capables de transmettre une grande variété d'émotions, notamment la joie, la tristesse, la colère, la surprise et la peur. Les expressions faciales sont un moyen important de comprendre les sentiments d'une personne.

- posture corporelle : la manière dont nous tenons notre corps, que ce soit debout, assis, ou en mouvement, peut révéler notre niveau de confiance, de détente, ou de nervosité. Par exemple, se tenir droit peut indiquer de la confiance, tandis que se replier sur soi-même peut indiquer de la réserve ou de l'insécurité.
- gestes : les gestes sont des mouvements des mains, des bras et du corps qui peuvent ajouter du sens à notre communication verbale. Par exemple, faire un signe de la main pour dire au revoir ou pointer du doigt quelque chose pour attirer l'attention.
- contact visuel : le contact visuel est important dans de nombreuses cultures et peut indiquer l'engagement, l'attention, l'aisance ou l'incertitude dans une conversation.
- ton de voix : bien que la communication non verbale soit principalement basée sur le langage corporel, le ton de voix, la vitesse de parole et l'intonation sont également importants. Un ton de voix doux peut indiquer de la sympathie, tandis qu'un ton de voix élevé peut exprimer de l'excitation ou de la surprise.
- distance corporelle : la distance physique entre les personnes dans une conversation peut indiquer leur relation et leur niveau de confort. Par exemple, se tenir très près de quelqu'un peut indiquer de l'intimité, tandis que maintenir une distance plus grande peut signifier de la réserve.

La compréhension du langage du corps peut être utile pour interpréter plus efficacement les interactions sociales, mais il est important de noter que la signification des signaux corporels peut varier en fonction de la culture et du contexte.

Langage en situation : langage factuel, limité puisqu'une partie du sens est portée par la situation elle-même. L'oral s'apprend dans les échanges, les feedbacks spontanés. Il est souvent appelé langage de « connivence ». Ce langage est articulé avec l'action et l'évènement, l'activité en cours. On parle de ce que l'on fait, de ce que l'on voit, de ce qui est en train de se réaliser, de se produire. On échange des idées et des réflexions ; on commence à raisonner collectivement. Les actions, les faits, les jouets, les objets... sont nommés, décrits, quantifiés, catégorisés, comparés, ordonnés, sériés... La syntaxe et le vocabulaire utilisés sont spécifiques et précis.

Langue : instrument de communication social, constitué en un système de codes communs à un groupe et donnés/reçus (langue, langue des signes, braille...). La compétence linguistique d'un sujet est l'aptitude à produire, à partir de quelques éléments de la langue qui lui est donnée, un nombre indéfini d'énoncés distincts, et, quand il en entend de nouveaux, de les reconnaître et les comprendre.

Lecture cursive : la lecture cursive est une forme de lecture libre et courante qui vise à saisir le sens du texte dans sa globalité. C'est une lecture personnelle qui permet d'identifier les caractéristiques générales de l'œuvre lue : sa forme, son genre ainsi que son registre majeur.

Lecture littéraire : modalité de lecture consistant dans un *va-et-vient* entre une **lecture distanciée** (centrée sur les aspects rationnels du texte et sur la manière dont il est construit) et une **lecture participative** ou affective (centrée sur les aspects émotionnels du texte, c'est-à-dire sur sa matière : l'histoire, les personnages, la tension dramatique...). En contexte scolaire, la lecture littéraire développe donc un rapport au texte double et complémentaire, porteur de plaisir et de motivation. Elle s'applique aussi bien à la compréhension et à l'interprétation qu'à l'appréciation des textes.

Linguistique : compétence linguistique qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la phonétique, à la syntaxe et aux autres dimensions du système d'une langue, pris en tant que tel, indépendamment de la valeur sociolinguistique, de ses variations et des fonctions pragmatiques de ses réalisations.

Littératie : capacité, volonté de comprendre, d'utiliser le langage tant oral qu'écrit, d'y réfléchir, afin de pouvoir développer ses connaissances, et de prendre sa place de citoyen dans la société.

Livre des contes : outil permettant de découvrir des caractéristiques d'un genre d'écrit particulier : le récit, l'histoire. Reconnaître des caractéristiques liées au contenu ainsi que des caractéristiques techniques liées à l'organisation d'un récit. C'est aussi un moyen facilitateur pour créer une histoire en apportant une trame fixe et un soutien à l'imagination.

Marques de la subjectivité/de l'intersubjectivité : tout énoncé peut être dit subjectif étant donné qu'il est le fait d'un énonciateur, donc d'un sujet qui met en œuvre les ressources de la langue. Mais cette subjectivité fondamentale est plus ou moins manifeste. Cela dépend de ce dont il est question dans l'énoncé et/ou du choix de la posture énonciative.

Les marques de la subjectivité sont les phénomènes linguistiques qui manifestent le rapport entre l'énoncé et l'énonciation, des phénomènes qui signalent que ce qui est dit l'a été par quelqu'un, à quelqu'un, dans certaines circonstances. Ces marques sont les embrayeurs, les modalisateurs, les mots affectifs ou évaluatifs et les indicateurs du discours rapporté.

Les embrayeurs sont des mots dont le sens n'est accessible qu'à la condition de connaître la situation de communication verbale.

Les modalisateurs sont les mots, groupes de mots ou partie de mots indiquant au co-énonciateur l'attitude de l'énonciateur par rapport à l'énoncé, et tout particulièrement le degré d'adhésion de l'énonciateur au contenu de celui-ci.

Les mots affectifs ou évaluatifs indiquent au co-énonciateur l'implication affective de l'énonciateur dans l'énoncé ou son jugement de valeur sur le référent.

Les indicateurs du discours rapporté manifestent que la responsabilité de l'énonciateur se limite au rapport de ce qui a été énoncé, mais qu'il n'est pas responsable de la teneur de cet énoncé (sauf s'il rapporte ce qu'il a lui-même dit ou écrit).

Mécanismes d'identification de mots écrits (**décodage - reconnaissance directe - analogie**) : processus par lesquels le lecteur associe un mot écrit à sa signification. Ces processus sont le décodage (assemblage, voie indirecte), la reconnaissance de mots (adressage, voie directe) et l'analogie entre certains mots (similitudes auditives et visuelles).

Le décodage consiste à identifier les lettres (graphèmes) qui composent un mot, à les mettre en correspondance avec les sons (phonèmes), puis à fusionner ceux-ci afin de reconstituer l'image acoustique du mot.

La reconnaissance orthographique consiste, quant à elle, à décrire et à encoder (mémoriser) une suite ordonnée de lettres de mots fréquents afin de reconnaître instantanément ces mots mémorisés, orthographe comprise.

La mémorisation orthographique de mots entiers facilite le repérage d'analogies entre des parties de mots connus (ex. : « bouton » et « pantalon ») dans le but d'analyser et de lire des mots inconnus (ex. : « mouton »).

Métacognition : ensemble des représentations mentales qu'une personne se fait de ses propres activités mentales. Pour un élève, il s'agit de comprendre comment il apprend, résout un problème, mémorise... afin de pouvoir réguler ses pratiques et ses démarches d'apprentissage.

Métalangage : le métalangage est mis en œuvre lorsqu'un locuteur parle de sa propre langue en tant qu'objet de discours. Plus précisément, il se développe dès qu'une réflexion sur les usages de la langue ou du langage est menée, que ce soit au niveau référentiel, communicationnel ou linguistique.

Message : information donnée ou envoyée à une personne.

Métaphore : procédé qui consiste, par analogie, à donner à un mot un sens qu'on attribue généralement à un autre. Exemple : les étoiles volaient dans les branches des arbres.

Modalisation : ensemble de procédés qui permet à l'énonciateur de prendre position dans son discours (adverbes, métaphores, comparaisons etc.). Ils traduisent la subjectivité de l'énonciateur (*exemples* : sans doute, tellement, magnifique, comme un ange...).

Morphologie : étude de la forme des mots. Selon la classe dont ces derniers relèvent, leur forme ne varie pas (ainsi les adverbes et la plupart des connecteurs — ou mots de liaison — n'ont qu'une seule forme), elle varie peu (ainsi la forme des noms, qui ont un genre, ne varie que selon le nombre), elle varie un peu plus (ainsi la forme des adjectifs varie souvent selon le genre et le nombre des noms auxquels ils se rapportent), ou elle varie beaucoup (ainsi la forme des verbes varie non seulement selon le nombre et la personne du sujet, mais encore selon le temps et le mode... entre autres).

Mot générique : mot qui sert à représenter une catégorie entière d'êtres ou de choses (sport, meubles, vêtements...).

Mot spécifique : mot qui désigne les êtres et les choses qui entrent dans les catégories générales.

Narrateur : un récit est toujours raconté par quelqu'un. Ce quelqu'un est soit un personnage (que l'on appelle le personnage narrateur), soit une personne qui ne fait pas partie de l'univers de la fiction (que l'on appelle l'auteur narrateur).

N.B. Quand on a affaire à un personnage narrateur, ce qu'il dit est sujet à caution : il peut mentir, se tromper, etc. En revanche, il n'y a pas lieu de mettre en doute ce que raconte l'auteur narrateur.

Obstacle : un obstacle didactique est une représentation négative de la tâche d'apprentissage, induite par un apprentissage antérieur, et faisant entrave à un apprentissage nouveau. Il y a donc obstacle lorsque les « conceptions nouvelles » à s'approprier contredisent les « conceptions antérieures » de l'élève.

Onomatopée : interjection qui imite un son produit par un être vivant ou un objet (badaboum, plouf, vroum...)

Organisateurs textuels : indices verbaux (mots, locutions, expressions), mais aussi indices visuels (paragraphe, chiffres, lettres, puces, etc.) qui segmentent un texte, renseignent sur le contenu des segments et parfois sur les rapports de sens qu'entretiennent ces derniers. Les plus évidents des organisateurs textuels sont les titres et les intertitres. Les organisateurs textuels sont des mots, groupes de mots ou phrases qui révèlent l'articulation d'un texte en marquant les transitions entre ses différentes parties et en soulignant l'ordre et la progression des idées ou des arguments. Les organisateurs textuels sont des éléments essentiels à l'unité du texte, à sa cohérence. Ce sont eux qui guident le lecteur du début à la fin du texte. Selon l'intention de l'émetteur, selon le type de structure, on trouvera plutôt tel organisateur que tel autre. Ce sont des mots, des locutions, des expressions, mais aussi des indicateurs non verbaux comme des paragraphes, des chiffres, des lettres, des puces, etc. qui segmentent un texte. Ils renseignent peu ou prou sur le contenu des segments et parfois sur les rapports de sens (addition, succession, cause, conséquence, opposition, etc.) qu'ils entretiennent.

Parataxe : structure grammaticale utilisée dans la construction de phrases ou de discours caractérisée par la coordination de propositions ou de phrases indépendantes, généralement reliées par des conjonctions de coordination telles que "et," "ou," "mais," "donc," "ni," "car," etc. Elle crée un effet de simplicité, de clarté ou d'énumération rapide dans un texte. Elle est couramment employée dans des discours informels ou des dialogues, ainsi que dans des listes d'éléments ou d'idées. Exemples :

"Il a faim, il a froid et il est fatigué." énumérer les états du sujet.

"Elle aime la musique, il préfère la danse." exprimer des préférences différentes.

"Il a couru vite, il a gagné la course." indiquer une séquence d'événements.)

La parataxe est le contraire de l'hypotaxe, où les propositions sont subordonnées les unes aux autres par des conjonctions subordonnantes telles que "parce que," "bien que," "quand," etc. L'hypotaxe est souvent utilisée pour exprimer des relations de cause à effet ou pour ajouter de la complexité à une phrase ou à un discours.

Paratexte : ensemble des éléments écrits et/ou visuels entourant le texte et permettant de nuancer ou d'enrichir le regard que l'on y porte, ce qui entoure le texte, ce qui l'annonce et le met en valeur (quatrième de couverture, page de titre, notes de bas de page, etc.)

Parole : utilisation de la langue par un sujet, un locuteur, en situations et contextes variés. Dans les usages qu'en fait le sujet, la langue varie et évolue. L'usage peut être commun, courant, familier, argotique...etc.

Personnification : évocation d'une réalité non humaine en lui conférant des traits humains. Exemple : De temps à autre un arbre giflait la grande glace froide.

Phonème : plus petite unité fonctionnelle du langage. La langue française compte 36 phonèmes.

Phrase : partie d'un texte ou d'un discours. C'est parfois le tout d'un texte ou d'un discours.

Ses limites sont décidées par l'énonciateur et généralement indiquées par la majuscule initiale et le point final.

N.B. Il arrive que l'énonciateur utilise la majuscule et le point final pour détacher une partie de la phrase et attirer ainsi l'attention sur elle. Certains estiment qu'il constitue ainsi deux phrases, la seconde étant elliptique (= dépourvue de certaines composantes).

On peut définir la phrase comme un ensemble de mots organisés, liés par des relations syntaxiques (marquées, par exemple, par des accords en genre, nombre, personne, temps). C'est une structure généralement constituée par l'articulation d'un sujet (= ce dont il est question) et d'un prédicat (= ce que l'on en dit).

N.B.1 La phrase non verbale est une phrase dans laquelle l'habituel noyau du prédicat —le verbe — n'est pas exprimé.

N.B.2 Il peut arriver que le sujet lui non plus ne soit pas exprimé, auquel cas seule l'est une partie du prédicat.

Lorsqu'il y a plusieurs phrases entre une majuscule et un point, deux cas sont à considérer. Soient-elles ne dépendent pas l'une de l'autre (elles sont alors dites juxtaposées si elles sont distinguées par la seule ponctuation, ou coordonnées si elles sont distinguées par des connecteurs). Soit l'une dépend de l'autre et celle qui dépend est dite subordonnée ou enchâssée et l'autre, principale ou matrice.

Les rapports syntaxiques et sémantiques des phrases (ou propositions) dans la phrase complexe (entendue comme suite de phrases caractérisée par un lien de dépendance) sont analogues à ceux des syntagmes (= groupes de mots) dans la phrase simple. Il est donc judicieux d'envisager de façon complémentaire et simultanée les rapports syntaxiques et sémantiques dans le cadre de la phrase simple et dans celui de la phrase complexe.

Phrase complexe : phrase dans laquelle au moins une sous-phrase ou proposition subordonnée a été enchâssée, c'est-à-dire intégrée dans une de ses positions fonctionnelles (sujet, complément...). Elle contient dès lors au moins deux verbes conjugués à un mode personnel (indicatif ou subjonctif).

Phrase multiple : phrase constituée de deux ou plusieurs phrases (simples ou complexes) reliées entre elles par une virgule ou par un coordonnant.

Phrase simple : phrase sans enchâssée, qui ne contient en général qu'un seul verbe conjugué à un mode personnel (deux groupes verbaux peuvent être coordonnés dans une phrase simple : *Dans le salon, Pierre lit et mange*). La phrase simple est généralement constituée par la mise en relation d'un prédicat à un sujet.

Phrase verbale : phrase organisée autour d'un verbe conjugué.

Phrase non verbale : phrase qui ne contient pas de verbe conjugué. Les phrases non verbales sont souvent utilisées dans les titres d'article de presse ou dans la publicité car elles résument de manière efficace et percutante le contenu du message.

Posture énonciative : choix que fait l'énonciateur de manifester peu ou prou (ou de dissimuler) la subjectivité foncière de toute énonciation, ou, si l'on veut, d'ancrer plus ou moins l'énoncé dans la situation de communication verbale.

N.B. Dans un récit, fictionnel ou non, le choix d'un narrateur personnage ou d'un narrateur extérieur à l'univers de l'histoire est un choix de posture énonciative.

Pragmatique : la pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont le sens ne peut être compris qu'en connaissant le contexte de leur emploi.

Prédicat : le prédicat de la phrase apporte une information sur le sujet. Il est le plus souvent constitué d'un groupe verbal, composé du verbe et de ses compléments, s'il en a.

Principe alphabétique : principe selon lequel l'écrit code en grande partie, non pas directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce qu'on dit : chaque graphème (lettre isolée ou combinaison de lettres) traduit un phonème (son). C'est une théorisation linguistique qui consiste à comprendre qu'à une lettre isolée ou un groupe de lettres (graphèmes) correspond un son (phonème).

Progression thématique : manières dont l'information s'achemine de phrase en phrase tout au long d'un texte. Une des conditions de la cohésion textuelle est que les phrases qui composent le texte contiennent un rappel et un apport d'information. La partie de la phrase contenant le rappel est dite « thème » ; celle qui contient l'information nouvelle est dite « rhème ».

Dans la plupart des cas, le thème précède le rhème.

N.B.1 L'habituelle position du thème en tête de phrase ne doit pas entraîner sa confusion avec le sujet (qui n'est pas lui-même toujours en tête de phrase).

N.B.2 La relation thème-rhème n'est pas à mettre au nombre des fonctions syntaxiques (sujet du verbe, complément du verbe, complément de la phrase, etc.). Décomposer une phrase en thème et rhème, c'est opérer non pas une analyse syntaxique, mais une analyse de l'information sur le critère de la nouveauté.

La progression de l'information, qui correspond à l'apport de nouveauté, s'opère compte tenu du thème, qui assure le rappel de ce qui a été dit ou écrit. L'expression « progression thématique » veut donc dire progression à partir du thème. On distingue...

- la progression à thème constant : les phrases successives ont le même thème, ce qui ne veut pas dire qu'elles commencent par le(s) même(s) mots ;
- la progression linéaire ou à thème emprunté : le thème de la phrase provient du rhème de la précédente ;
- la progression à thème dérivé : les thèmes d'une suite de phrases sont issus d'une information qui les implique tous et qui tantôt annonce, tantôt conclut la suite en question.

Récit : résultat de la mise en intrigue d'une suite de faits concernant une même entité, singulière ou plurielle, affectée par un processus de transformation.

Le récit verbal est un discours à structure narrative (situation initiale + perturbation + action + sanction + situation finale) mais tous les éléments de cette structure ne sont pas obligatoirement énoncés ni placés dans cet ordre-là.

Plus généralement (car divers matériaux peuvent être utilisés pour raconter), le récit est la forme de ce que l'on nomme communément une histoire constituée de faits qui ont (récit factuel) ou qui n'ont pas (récit fictionnel) eu lieu.

Référentiel : document élaboré en classe ou extérieur à la classe permettant de construire un ensemble de savoirs et/ou de savoir-faire (dictionnaires, anthologies, lexiques, syllabus, collections de textes, boîtes à mots, CD-ROM...).

Registres de discours (ou de langue) : variétés d'usage des ressources de la langue que l'école avait l'habitude de distinguer au moyen d'adjectifs comme « vulgaire », « populaire », « familier », « courant », « littéraire », « élaboré »...

Ces variétés, l'école les a longtemps hiérarchisées en utilisant l'expression « niveaux de langue » et elle les a valorisées selon leur place dans la hiérarchie. Or, un registre de discours est adapté ou non à une situation de communication verbale. Donc, ce qu'il convient d'apprécier, c'est l'adéquation du registre de discours à telle ou telle situation.

Registre de langue : niveau de langue (familier - courant - soutenu) que l'on utilise pour adapter toute forme d'expression à un auditoire particulier.

- **Langage courant** : celui que l'on utilise le plus facilement, dans la vie courante, à l'oral comme à l'écrit. Exemple : Voilà tes amis !
- **Langage familier** : langage relâché. Il peut comporter des fautes de grammaire et un vocabulaire d'argot. On l'utilise à l'oral avec des personnes qui nous sont très familières. Exemple : V'là tes potes !
- **Langage soutenu** : langage recherché, employé surtout à l'écrit. On l'emploie systématiquement quand on écrit à une personne qui nous est supérieure et que l'on ne connaît pas. Exemple : Voilà tes camarades !

Répétition : action de reproduire plusieurs fois, dans un texte, la même idée, le même mot. (Il peut s'agir d'une tournure jugée fautive [redite, doublon] ou d'un effet de style volontaire [allitération, assonance, anaphore].

Reprise anaphorique : procédé syntaxique qui consiste à reprendre une information déjà donnée par d'autres termes.

On distingue les reprises anaphoriques grammaticales (qui évitent uniquement la répétition : ce sont les pronoms et les déterminants référents) et les reprises anaphoriques lexicales (qui non seulement évitent la répétition, mais apportent aussi des informations complémentaires : ce sont les GN synonymes ou les GN expansés).

Mots ou groupes de mots qui remplacent ou évoquent un terme et donc permettent d'éviter les répétitions. Exemples : il / lui / le petit garçon / Rémi/ son chat (celui de Rémi), etc.

Révision :

activité intellectuelle liée à la production d'écrit (avec la planification et la mise en texte), qui suppose à la fois une relecture critique et des opérations de réécritures diverses, tant sur le plan local (orthographe, syntaxe...), qu'au plan global (structure du texte, ordre des éléments abordés...).

Schéma actantiel : schéma qui permet de pointer le rôle de chacun des personnages et de donner à voir les relations qui les relient les uns aux autres.

Ces relations concernent six actants :

- L'objet est ce qui doit être obtenu par le sujet.
- Le sujet est celui qui tente d'obtenir l'objet.
- Le destinateur est celui qui désigne l'objet et le sujet.
- Le destinataire est le bénéficiaire de l'objet.
- L'adjuvant aide le sujet dans sa quête.
- L'opposant entrave le sujet dans sa quête.

« Action » implique « acteur(s) ». L'acteur, au sens technique, c'est l'individu qui fait quelque chose intentionnellement. Passer à l'action, c'est utiliser, dans certaines circonstances de temps et de lieu, un ou des moyen(s), matériels ou immatériels, en vue d'atteindre un ou des but(s), que l'on vise pour telle ou telle raison(s). Toute action a un (ou des) résultat(s) plus ou moins conforme(s) au(x) but(s) visé(s).

Segmentation syllabique : capacité à percevoir les unités de la parole de manière à les manipuler et à y réfléchir. On parle aussi de conscience des chaînes phonologiques.

Sémantique (des mots) : étude du sens des mots, de ce qu'ils signifient isolément, compte tenu de ceux qui les entourent et de la situation de communication dans laquelle circule le message où ils apparaissent. En fait, les « traits sémantiques » ne sont rien de plus que des critères de subdivision des classes de mots : au sein de la classe des noms, on peut ainsi distinguer, les noms propres, communs, désignant des objets animés ou non animés, humains ou non humains, etc.

Sens et signification : représentation mentale que se fait le co-énonciateur qui traite un mot ou un énoncé compte tenu de l'entour de ce mot et de la situation de communication verbale.

N.B. Il n'est pas vain de distinguer sens et signification en disant que le sens du mot ou de l'énoncé est toujours unique et dépend de l'énonciation et qu'au contraire la (ou les) signification(s) d'un mot, la signification d'un énoncé n'en dépendent pas. Dans un dictionnaire, un même mot peut avoir plusieurs significations, qui constituent son champ sémantique ; dans une situation de communication particulière, il n'a généralement qu'un sens.

Signes graphiques : petits signes que l'on doit mettre dans les mots en complément des lettres. Ce sont les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe et le trait d'union. Ils servent à préciser le sens de certains mots et le son de certaines lettres.

Signes sonores : paramètres liés à la voix (le volume de la voix, le débit, l'articulation, l'intonation...) et au bruitage.

Silhouette : texte présenté selon une certaine mise en page (répartition spatiale des blocs de texte, espaces, blancs, indices typologiques, indices typographiques : diversité des caractères, des formes) sur des supports variés.

Situation de communication : situation dans laquelle une parole a été émise ou la situation dans laquelle un texte a été écrit. La situation d'énonciation (circonstances spatiotemporelles de l'énonciation) répond aux questions : Qui parle ? Qui écrit ? Avec quelle intention ? À qui ? À quel moment ? Où ?

Situation de communication (verbale) : situation dans laquelle un acte de communication verbale (un acte de parole, d'écoute, d'écriture ou de lecture) est réalisé. Une situation de communication verbale se définit par les valeurs particulières que prennent les variables de l'énonciation ou de la co-énonciation. Ces variables sont l'énonciateur, le co-énonciateur, qui peut être ou pas le destinataire, ainsi que les circonstances de l'énonciation. Les circonstances sont le moment et le lieu où l'énonciateur ou le co-énonciateur produisent du sens en utilisant une langue.

Comme l'indique le nom « variables », l'énonciateur, le co-énonciateur et les circonstances ne sont jamais les mêmes d'une situation à l'autre. Le nom « valeurs » désigne les particularités des variables dans une situation donnée.

Pour réaliser une tâche d'analyse de la situation de communication verbale, il faut identifier les valeurs des variables. Mais il faut faire cela compte tenu de leur influence potentielle sur le déroulement et sur le résultat de l'acte de communication.

Sous-titre : titre (secondaire) placé après le titre principal d'un livre, d'une revue, d'un texte pour le compléter.

Stratégies en lecture : ensemble d'actions mises en œuvre afin d'atteindre au but. Une stratégie en lecture est un moyen ou une combinaison de moyens que le lecteur met en œuvre consciemment pour comprendre un texte. Ces stratégies en lecture doivent être enseignées explicitement, c'est-à-dire qu'il faut montrer quand, comment et pourquoi il faut les utiliser.

Exemples:

- se créer des images mentales
- relier le contenu du texte à ses connaissances
- effectuer des relations entre des parties du texte
- sélectionner les idées importantes - Anticiper
- formuler des hypothèses et les vérifier
- reformuler

Structure de texte : système de relations entre les (groupes de) phrases qui composent un texte. Il est assez courant de distinguer cinq types de structures : la structure narrative, la structure descriptive, la structure argumentative, la structure explicative et la structure dialogale ou dialoguée. Ces différentes structures peuvent alterner, par succession ou par emboîtement, dans un même texte. Elles peuvent, par ailleurs, être utilisées en vue de réaliser des intentions différentes.

La structure narrative articule des (groupes de) phrases qui font état d'une situation initiale, d'une situation finale et, entre les deux, d'une transformation qu'entame une perturbation, que poursuit une action, plus ou moins riche en péripéties, et que conclut une sanction.

La structure descriptive (thème, sous-thèmes) articule des (groupes de) phrases qui nomment et caractérisent des parties d'un objet (concret ou abstrait) ainsi que d'éventuelles subdivisions de ces parties.

La structure argumentative (thèse, arguments, phase conclusive) articule des (groupes de) phrases qui font état de ce que l'énonciateur veut faire admettre par le destinataire (= la thèse) et de ce qu'il énonce pour faire admettre cela (= l'argument).

La structure explicative articule des (groupes de) phrases qui font état d'une question (Pourquoi ? Comment ?) et d'une réponse.

La structure dialogale ou dialoguée (ouverture, dialogue, clôture) articule des (groupes de) phrases qui constituent les répliques d'une interaction verbale, chacune de ces répliques pouvant avoir elle-même une structure narrative, argumentative, descriptive ou explicative.

La structure explicative (comment ? pourquoi ? cause/conséquence) d'un texte fait référence à la manière dont les idées et les informations sont organisées et présentées pour expliquer un sujet ou un concept particulier. Elle est souvent utilisée dans les textes argumentatifs, les essais, les exposés et les articles académiques où l'objectif principal est de fournir une explication claire et compréhensible.

La structure explicative suit généralement un schéma logique et cohérent pour présenter les informations de manière claire et progressive. Voici quelques éléments clés de la structure explicative d'un texte :

Introduction : Elle introduit le sujet et présente le contexte global de l'explication. L'introduction peut contenir une définition du concept principal, des informations de base ou des problèmes spécifiques qui seront explorés.

Développement : Cette partie est le corps principal du texte explicatif. Elle présente et développe les idées principales, les arguments ou les étapes nécessaires pour comprendre le sujet. Les informations sont souvent organisées de manière logique, en suivant un ordre chronologique, une progression de complexité ou une structure comparative, selon le type de texte.

Exemples et illustrations : Pour rendre l'explication plus claire et concrète, des exemples, des anecdotes ou des illustrations peuvent être utilisés. Ces éléments concrets aident les lecteurs à visualiser et à mieux comprendre le sujet en le reliant à des situations réelles.

Arguments et preuves : Dans certains textes explicatifs, des arguments et des preuves sont présentés pour soutenir les idées avancées. Les arguments peuvent être basés sur des faits, des statistiques, des études de cas ou des références à des sources fiables. L'utilisation de preuves renforce la crédibilité de l'explication.

Conclusion : La conclusion récapitule les points clés de l'explication et offre une synthèse globale. Elle peut également proposer des perspectives, des recommandations ou inviter les lecteurs à réfléchir davantage sur le sujet.

La structure explicative peut varier en fonction du type de texte et du domaine d'étude. Certains textes peuvent également inclure des sous-sections ou des subdivisions pour organiser les informations de manière plus détaillée. L'objectif principal de la structure explicative est de guider les lecteurs dans la compréhension et l'assimilation des informations fournies de manière claire et logique.

Structure du texte : connaissance des conventions organisationnelles des textes dans une communauté donnée. La structure du texte est le produit d'une activité énonciative inscrite dans un type de discours déterminé.

Structure dominante du message : texte, littéraire ou non, (souvent une unité complexe), constituée d'un ensemble de séquences textuelles différenciées : leurs limites peuvent souvent être repérées grâce au découpage en paragraphes, à l'emploi des temps, aux indices d'énonciation... Ainsi, un texte narratif, c'est-à-dire à dominante narrative, peut comporter des passages descriptifs ; un texte argumentatif peut enchâsser un passage narratif (petit récit) qui lui sert d'exemple, d'illustration...

Syntaxe : étude de la place des (groupes de) mots et des rapports qu'ils entretiennent, autrement dit l'étude des transformations possibles d'une phrase de base et l'étude des fonctions : sujet du verbe, complément du verbe, attribut du sujet, complément du nom, complément circonstanciel (ou de la phrase), etc.

Système des temps : il est lié au choix d'un ou de plusieurs temps dominants, par ex., le présent ou le passé composé dans un fait divers, l'alternance du passé simple et de l'imparfait dans un récit.

Tâche : action imposée et plus ou moins précisément déterminée.

N.B. Plus la tâche est simple, plus sa détermination est aisée et plus sa réalisation peut être guidée par un algorithme, c'est-à-dire par une suite d'opérations réglées. Plus la tâche est complexe, moins il est facile de la déterminer et de la guider.

La réalisation d'une tâche ne doit pas être confondue avec l'activité d'apprentissage : pour qu'il y ait activité d'apprentissage, il faut que l'élève comprenne que la tâche n'est qu'un moyen d'appropriation d'un savoir, d'un savoir-faire, d'un savoir-être et qu'il ait le désir de se l'approprier.

Temps du verbe : les temps (avec un petit t) sont des formes du verbe constituant le principal des moyens linguistiques de signifier le Temps (avec un grand T), c'est-à-dire la catégorie culturelle qui permet de situer les phénomènes dans la durée par rapport à un point de repère et d'indiquer leur antériorité, leur simultanéité ou leur postériorité relative.

N.B.1 Il est d'autres moyens linguistiques d'exprimer le Temps.

N.B.2 Les temps signifient parfois tout autre chose que la situation du procès (= ce que signifie le verbe) dans le Temps.

N.B.3 Étant donné, d'une part, que l'ensemble des temps du verbe ne servent pas seulement à marquer la temporalité, mais qu'elles ont de très nombreux autres usages ; étant donné, d'autre part, que les marques linguistiques de la temporalité ne se réduisent pas aux temps du verbe, il est judicieux de ne pas limiter l'enseignement et l'apprentissage de l'expression linguistique du Temps (avec un grand T) aux variations du verbe qui servent à cette expression et il est tout aussi judicieux d'attirer l'attention des élèves sur le fait que les temps verbaux peuvent servir à autre chose qu'à renseigner sur la situation du procès dans le temps, soit par rapport au moment de l'énonciation, soit par rapport à un autre procès.

N.B.4 Les temps verbaux servent notamment à exprimer l'aspect du procès, c'est-à-dire la manière dont il est envisagé. Ainsi les temps simples indiquent que le procès est envisagé comme inaccompli, et les temps composés, comme accompli. Ainsi encore l'existence des couples imparfait/plus-que-parfait, d'une part, passé simple/passé antérieur ou passé composé/passé surcomposé, d'autre part, permet d'indiquer que le procès est envisagé comme illimité ou comme limité et de créer ainsi un arrière-plan et un avant-plan.

Texte : discours qui répond à une activité énonciative dans un contexte socio-discursif de production et d'interprétation. Est défini comme texte toute séquence discursive orale ou écrite inscrite dans un domaine particulier et donnant lieu, comme objet ou comme visée, à une activité langagière au cours de la réalisation d'une tâche. Un texte est un enchaînement de phrases susceptible d'être considéré comme un tout de sens parce qu'il est pourvu de cohésion. Toute suite de phrases n'est pas un enchaînement et certaines suites ne peuvent pas être considérées comme des tous de sens. Si certains emploient le terme « texte » comme synonyme de « discours », mieux vaut réserver « discours » pour désigner le texte envisagé dans son rapport avec la situation de communication.

Texte résistant : texte qui, par la manière dont il est composé, pose un ou plusieurs problème(s) de compréhension et/ou d'interprétation. En contexte scolaire, travailler sur des textes résistants permet de développer chez les élèves de meilleures capacités de compréhension et d'interprétation.

Titre : inscription au début d'un document pour indiquer son sujet ; nom donné par son auteur à une œuvre littéraire ou artistique et qui évoque plus ou moins son contenu, sa signification.

Types de phrases : la distinction de différents types de phrases est fondée sur des considérations énonciatives et syntaxiques.

Du point de vue énonciatif, on peut constater l'existence....

- de phrases dont l'énonciateur s'engage à soutenir la valeur de vérité et qui peuvent donc être jugées vraies ou fausses : ce sont les phrases assertives ou déclaratives, plus nombreuses que toutes les autres ;
- de phrases au moyen desquelles l'énonciateur questionne : ce sont les phrases interrogatives ;
- de phrases au moyen desquelles l'énonciateur enjoint ou ordonne : ce sont les phrases injonctives ou encore impératives.

N.B. L'injonction n'implique pas nécessairement l'emploi de l'impératif.

Du point de vue syntaxique,

- la phrase assertive la plus commune est formée par la séquence sujet + prédicat ;
- la phrase impérative canonique se caractérise par l'effacement du sujet ;
- la phrase interrogative canonique se signale, à l'écrit, par l'inversion de ce dernier.

N.B. À l'oral, l'inversion est très couramment remplacée par « Est-ce que... ? »

Outre ces types obligatoires (une phrase doit être assertive ou injonctive ou interrogative), on a pu distinguer des couples de types facultatifs, appelés « formes de phrase ». Ces types facultatifs (ou « formes ») sont combinables entre eux.

Les couples sont :

- la phrase affirmative/négative
- la phrase neutre/emphatique,
- la phrase active/passive

Types d'interactions :

- interaction différée : échange déplacé dans le temps. Exemple : recevoir une lettre et y répondre.
- interaction spontanée : échange non planifié et instantané.

Verbe : classe de mots qui se caractérise par l'abondance des formes que ces mots peuvent présenter. L'ensemble de ces formes, qui constitue la conjugaison du verbe, se répartit selon les catégories grammaticales de la personne, du nombre, du mode, du temps, de l'aspect et, selon la tradition, de la voix.

La personne grammaticale est une représentation conventionnelle de l'identité de l'énonciateur de son allocataire ou d'un tiers (personnel ou non).

Le nombre grammatical, qui affecte la personne, correspond à la fois à la saisie par l'esprit d'objets d'un seul tenant et à la quantité de ces objets.

Le mode grammatical, c'est l'attribution d'une valeur de vérité, de réalité, à cet énoncé par les moyens de la forme du verbe, étant entendu qu'il existe d'autres moyens de ce faire (« assurément », « probablement », « sans aucun doute », « sans doute », etc.).

Le temps grammatical, inhérent aux désinences verbales, est indépendant du Temps vécu : il situe le procès par rapport au moment de l'énonciation et/ou par rapport au moment où se déroule un autre procès. Il n'y a pas de correspondance nécessaire entre, d'une part, les temps dits « présent », « du passé » et « du futur » et les divisions du Temps propres aux civilisations technologiquement avancées en « présent », « passé » et « futur ».

La voix, en dépit de la tradition scolaire, n'est pas une catégorie du verbe. Lorsque le sujet n'est pas l'agent de l'action, le locuteur francophone utilise l'auxiliaire être + participe passé ou il recourt à la pronominalisation.

Zone proximale de développement (Vygotski) :

La zone proximale de développement (ZPD) se situe entre la zone d'autonomie et la zone de rupture. La ZPD se définit comme la zone où l'élève, à l'aide de ressources, est capable d'exécuter une tâche. Une tâche qui s'inscrit dans la ZPD permet à l'élève en apprentissage de se mobiliser, car il sent le défi réaliste.

Un guide pratique pour les parents en 10 points

Pour les parents

Point 1	L'enfant peut lire seul ou accompagné d'un parent, un frère, une sœur, un ami... silencieusement ou à voix haute.
Proposer à son enfant des lectures variées	
Proposer à son enfant des lectures pour s'évader	Lire, c'est avant tout accepter de s'abandonner complètement à un univers qui nous est imposé. L'auteur imagine des univers issus de son imagination, tandis que l'enfant accepte d'être emporté loin de chez lui, au gré des humeurs ou des vicissitudes du héros.
Proposer à son enfant des lectures pour développer son imagination	La lecture permet de faire travailler l'imagination. Les enfants recomposent un univers grâce aux descriptions proposées par l'auteur. Ils s'imaginent des paysages, des personnages ou des époques en confrontant les indices qui leurs sont accordés.
Proposer à son enfant des lectures pour enrichir sa langue	La syntaxe des phrases, le vocabulaire s'améliorera peu à peu car l'enfant apprend en grande partie par imitation de ce qu'il voit ou entend. Pour les enfants qui ont une mémoire visuelle, l'orthographe peut également être amélioré.
Proposer à son enfant des lectures pour se cultiver	Grâce aux livres, les enfants acquièrent des références communes à tous les gens d'un même groupe géographique ou idéologique. Ils peuvent découvrir les événements qui ont marqué leur Histoire grâce à des romans sur fond historique, ou les idées qui ont contribué à faire évoluer les mentalités.

Proposer à son enfant des lectures pour échanger et développer son esprit critique	Le livre et toute la culture qu'il renferme va développer l'échange interpersonnel. Une culture commune crée un réseau intellectuel grâce à des centres d'intérêt communs. L'échange de point de vue sur une lecture, la polémique peut se faire sans hostilité envers l'autre. C'est cette culture commune engrangée grâce aux livres qui permettra aussi d'apprendre la tolérance et l'écoute de l'autre.
Point 2 Proposer à son enfant des lectures pour agir	Quoi de plus motivant que de lire une recette de cuisine pour réaliser un délicieux gâteau, de réaliser un bricolage ludique, de s'engager dans une chasse au trésor ?
Point 3 Les alternatives pour les réfractaires à la lecture	Nul besoin de forcer à lire ou d'imposer certains ouvrages. En revanche, amener l'enfant dans des librairies ou bibliothèques, lui proposer un panel de livres aux genres et écritures divers lui permettra de préciser ses goûts littéraires. Un magazine, un manga, une bande dessinée, tout est prétexte à ramener l'enfant vers la lecture.
Point 4 L'importance de lire plusieurs fois le même livre	Un jeune enfant a besoin de plus de temps qu'un adulte pour enregistrer de nouvelles informations. Que ce soient des mots de vocabulaire, des expressions, ou des choses apprises dans le livre. Petit à petit, il va les retenir jusqu'à complètement les mémoriser. Si vous faites l'expérience de changer le contenu de l'histoire pendant la lecture du soir, vous verrez que votre enfant va tout de suite s'en apercevoir et vous le faire savoir.
Point 5 Les bienfaits de la lecture du soir	Les bienfaits de la lecture du soir pour les enfants ne sont plus à démontrer. Ce rituel quotidien est rassurant pour l'enfant. Ce bon moment tant attendu l'apaise et lui permet de se détendre avant d'aller se coucher. Ce temps calme est un

	sas de décompression qui permet un endormissement plus facile et un sommeil profond.
Point 6 Dessiner et peindre librement	Le dessin et la peinture libre peuvent inciter à l'acte d'écrire. Le dessin et la peinture sont une forme de projection de soi. Tout enfant devrait pouvoir dessiner ou peindre librement, sans consigne, quand il le veut, à tout moment, quel que soit son âge, sans qu'il y ait des jugements de valeur portés sur son expression ; c'est-à-dire libéré de tout regard adulte.
Point 7 Utiliser le langage écrit devant son enfant.	Il est indispensable que les enfants voient des adultes écrire pour la vie quotidienne et prendre plaisir à écrire pour avoir eux-mêmes envie d'écrire
Point 8 Susciter l'envie d'écrire	Proposer à son enfant des situations qui ont du sens et qui le motive : écrire une carte postale, écrire la lettre au père Noël, une liste de course, le menu pour son anniversaire...
Point 9 Ecrire ensemble	Proposer des jeux coopératifs pour stimuler l'imagination, inventer des histoires écrites, jouer avec les mots et rire ensemble.
Point 10 Ouverture culturelle	Proposer à son enfant des sorties culturelles variées : bibliothèque, musée, spectacles...